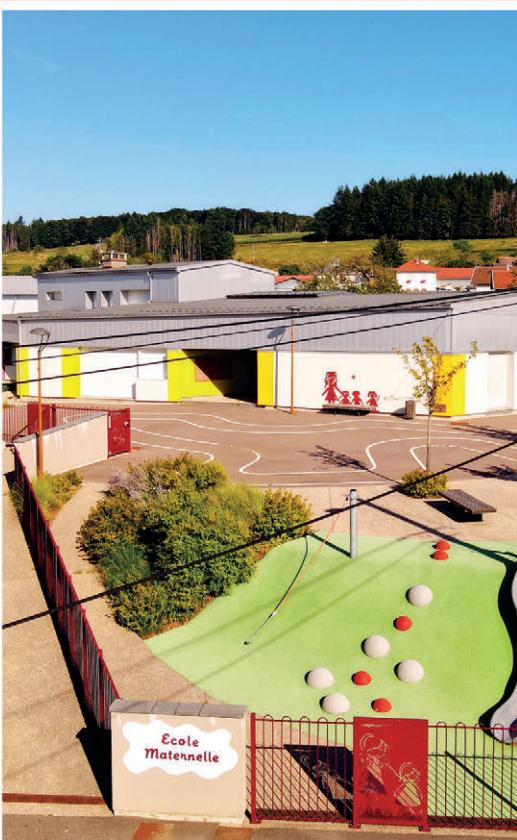


# Bien Aître

Bulletin Municipal • N°79 • 2024-2025



# Sommaire



- Bulletin municipal de la ville de Xertigny - N° 79 - Août 2025
- Publicité : Mairie de Xertigny
- Directeur de la publication : Véronique MARCOT
- Mairie :  
1 le Château 88220 XERTIGNY  
Tél. 03 29 30 10 34  
Fax 03 29 36 08 51
- Internet : [www.mairie-xertigny.fr](http://www.mairie-xertigny.fr)
- Mails :
  - / Madame le Maire : [maire@mairie-xertigny.fr](mailto:maire@mairie-xertigny.fr)
  - / Secrétaire générale : [dgs@mairie-xertigny.fr](mailto:dgs@mairie-xertigny.fr)
  - / Gazette : [gazette@mairie-xertigny.fr](mailto:gazette@mairie-xertigny.fr)
- Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2025

*Nous remercions les personnes qui ont fourni les textes et illustrations de cette revue, les commerçants, artisans, et entreprises annonceurs publicitaires ainsi que toutes les personnes ayant participé à son élaboration. Les textes, illustrations et photographies paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.*

Ce produit est certifié PEFC/10-31-3527

Création graphique & impression **L'ATELIER DE LA COMMUNICATION** - 202506

## ■ ÉDITORIAUX

- 03 ..... M<sup>me</sup> le Maire  
05 ..... DGS

## ■ VIE COMMUNALE

- 07 ..... Le Conseil Municipal  
08 ..... Les Commissions et Représentations Extérieures  
10 ..... Le Personnel Communal (Organigramme + Mouvements)  
12 ..... Les Finances  
13 ..... Focus sur la Fiscalité  
14 ..... Délibérations 2024

## ■ VIE INTERCOMMUNALE

- 18 ..... CAE  
20 ..... SDEV  
22 ..... SISS  
23 ..... Assainissement sur la Commune  
24 ..... SICOVAD

## ■ JOURNAL

- 25 ..... Année 2024

## ■ INVESTISSEMENTS

- 32 ..... Programme Annuel de Voirie et Travaux Annexes  
33 ..... Travaux de Requalification du Centre-Ville  
34 ..... Refonte de la Signalétique Globale  
34 ..... Travaux d'Etanchéité de la Toiture de la Verrière  
35 ..... Nouveaux Véhicules  
35 ..... Rénovation Thermique de la Salle des Fêtes  
36 ..... Isolation Thermique de l'Ecole Maternelle  
36 ..... Aménagement d'un Ponton au Gué du Saut  
37 ..... Réhabilitation des Fontaines  
38 ..... Focus sur le Numérique  
39 ..... Eglises du Centre et de Rasey  
40 ..... Rénovation de l'Eclairage Public

## ■ PROJETS

- 41 ..... Embellissement du Château des Brasseurs  
41 ..... Etude sur une Chaufferie Bois  
42 ..... Renforcement de la Défense Incendie  
42 ..... Lotissement du Pré Leveau  
43 ..... Terrain de Jeux à Rasey  
43 ..... Réfection de la Cour de l'Ecole Primaire

## ■ PETITES VILLES DE DEMAIN

- 44 ..... Point sur Petites Villes de Demain

## ■ ÉCOLES ET JEUNESSE

- 46 ..... Focus sur les Ecoles et le Périscolaire  
50 ..... Contrat Educatif Local (CEL)  
51 ..... Mercredis Récréatifs  
52 ..... Animations pour les Adolescents  
53 ..... Retour sur des Visites à l'Hôtel de Ville  
54 ..... CMJ

## ■ TOURISME

- 56 ..... Le Château des Brasseurs, toujours incontournable...  
57 ..... Xertigny, son château mais pas seulement...  
58 ..... La Fondation du Patrimoine...

## ■ CULTURE & LOISIRS

- 60 ..... Xertithèque  
61 ..... La Maison des Associations  
62 ..... Cinéma à la salle polyvalente  
63 ..... Une école de musique à différents rythmes  
64 ..... Festival Musik Fabrik  
65 ..... Les Olympiades  
66 ..... Animations estivales

## ■ FORêt

- 68 ..... Focus sur la Forêt  
69 ..... Labellisation FODEX et Espaces Educatifs Forestiers

## ■ URBANISME

- 70 ..... PLU - Urbanisme

## ■ MOBILITÉ

- 71 ..... Focus sur la Trame Verte de la Ville  
71 ..... Bornes Electriques Disponibles  
72 ..... Priorité aux Transports Collectifs  
73 ..... Transport à la demande

## ■ ATTRACTIVITÉ & COM.

- 74 ..... Gazette - Illiwap - Page Facebook  
75 ..... Site Internet - Autres outils de Com  
76 ..... Focus sur les Labels  
79 ..... Accueil Nouveaux Nés

## ■ ÉCONOMIE

- 80 ..... Mouvement des Entreprises  
81 ..... L'Association Les Amis d'Ici

## ■ SÉCURITÉ

- 82 ..... Edito du Commandant de la COB  
83 ..... Edito CIS Xertigny  
84 ..... Edito Garde-Champêtre

## ■ VIE SOCIALE

- 85 ..... Maison France Services  
86 ..... CCAS  
87 ..... MSVS  
88 ..... L'EHPAD "Les Buissons"

## ■ VIE ASSOCIATIVE

- 90 ..... Présentation des associations

## ■ DIVERS

- 101 .... Recensement de la Population  
102 .... Etat Civil  
104 .... Cartes d'identité et Passeports  
105 .... La fin du réseau cuivre  
106 .... Entretiens divers sur la Commune  
108 .... Guide de l'Emploi du Feu  
110 .... Location de salles

## Madame le Maire

Chères Xertinoises, chers Xertinois,

*C'est avec une émotion particulière que je vous adresse ces quelques lignes, à l'occasion de la parution de ce nouveau numéro du Bien Aître à Xertigny. En effet, il s'agit du dernier numéro que nous publierons dans le cadre de ce mandat municipal, avant les prochaines Elections Municipales de Mars 2026.*



Nous aurons bien sûr, en temps voulu, l'occasion de faire un bilan plus complet, dans le respect du calendrier démocratique. Mais je tiens, d'ores et déjà, à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de ces années.

Ce Bulletin Municipal constitue notamment une compilation de l'ensemble des informations qui vous sont parvenues sur nos différents supports de communication, que ce soit par la Gazette, notre Page Facebook ou encore notre Site Internet, et quelques informations inédites de 2025. Nous espérons que vous aurez plaisir à le lire. Vous y trouverez les actions menées par le Conseil Municipal, et tout le personnel communal, mais également celles de toutes nos forces vives, qui œuvrent au quotidien au service des autres, associations, entreprises et professions libérales, nos pompiers et gendarmes. Il fait bon vivre dans notre commune, et c'est bien évidemment grâce à l'action de toutes et tous.

Ces dernières années n'ont pas été de tout repos. Comme partout ailleurs, notre commune a dû faire face à des défis majeurs : une crise sanitaire sans précédent, une inflation persistante, des tensions économiques, des épisodes climatiques de plus en plus marqués, des restrictions budgétaires de l'Etat et des financeurs, et des situations nationales, européennes et mondiales totalement inédites.

Malgré ce contexte, nous avons poursuivi nos engagements, en mettant l'accent sur des actions concrètes, utiles et durables. Ces derniers traduisent notre volonté d'améliorer le quotidien de tous et de répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens tout en préparant l'avenir : poursuite de la requalification du centre-bourg, un programme annuel de voirie sur l'ensemble de la commune, la mise en place de l'Espace Pédagogique Forestier dans les Bois Beaudoin, ou encore les actions en faveur des mobilités douces et de la transition énergétique.

Sur ce dernier point, nous avons, courant de l'année 2024, dû identifier des ZAENR (Zones d'Accélération des ENergies Renouvelables), conformément à la Loi n°2023-175 du 10 Mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, et une commission de travail a été mise en place afin de définir, précisément

sur carte, les endroits favorables aux déploiements d'implantations solaires, en plus de l'ensemble des toitures des bâtiments communaux (hormis le Château). Aucun emplacement d'éolien n'a été retenu malgré certaines zones déclarées favorables.

Nous avons également engagé des chantiers importants de rénovation et de revalorisation de notre patrimoine communal. C'est ainsi que nous avons réalisé l'isolation thermique et la requalification de l'école maternelle, rendant immédiatement tolérables les températures excessives de ce début d'été. Nous avons poursuivi, en lien avec l'EPFGE le projet de reconversion de l'ancien EHPAD Saint-André, même si le contexte actuel n'est pas particulièrement favorable à ce type de projet structurant. Les deux Eglises Xertinoises, Sainte Walburge au Centre et Notre Dame de la Nativité de Rasey, ont connu de beaux rafraîchissements (à retrouver dans la partie « Investissements »), grâce en partie à vos contributions et la souscription lancée en appui sur la Fondation du Patrimoine.

Certains dossiers, vous le savez, ont été complexes à gérer. La situation de notre Maison de Santé a suscité beaucoup de préoccupations – à juste titre – mais nous avons su, grâce à la mobilisation des Professionnels de Santé restants, et nos partenaires, partager ce lieu, et ainsi optimiser les coûts de fonctionnement de ce bâtiment communal, en y déménageant la Maison France Services. A ce jour, la cohabitation se passe très bien, le nombre de passages à la Maison France Services a quasiment doublé, et l'équipe de Professionnels de Santé s'est étoffée grâce à la venue d'une nouvelle Podologue, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Autre sujet complexe, les nouvelles annonces de Lactalis, concernant la réduction de certaines de leurs collectes, mettant en grande difficulté certains producteurs, et leur souhait de fermer le site à mi-2026 avec l'arrêt de la transformation du lait. Dès cette annonce, j'ai pris contact avec le Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, celle-ci ayant les compétences économique et assainissement afin, d'une part de travailler à l'avenir du site de La Cense pour permettre d'assurer la continuité des activités actuellement sur place, d'autre part d'envisager un nouveau système de traitement des eaux usées des usagers de la Rue Bougel, actuellement gérées par la station de traitement de l'usine.

# Editoriaux

Notre politique jeunesse est restée un sujet majeur, puisque les élus municipaux et moi-même avons continué à proposer en 2024 des services à tarifs préférentiels à destination des jeunes et leur famille, et ce malgré un contexte budgétaire national compliqué. En 2024, que ce soit pour la participation aux services périscolaires (garderie et cantine) qui permettent à vos enfants d'être gardés, avant et après la classe, de 7h00 à 19h00, et de bénéficier de repas sains et qualitatifs, dans le respect de la Loi EGALIM et ses objectifs d'agriculture durable : pour les maternelles, à la Maison des Associations avec notre prestataire Estredia, et pour les primaires, au Collège Camille Claudel avec les objectifs portés par le Département des Vosges dont il dépend. Mais également, pendant les petites vacances, avec les activités gratuites du CEL et des subventions mises en place pour les Mercredis Récréatifs et Centres Aérés. Les élus ont également décidé en 2024 de soutenir financièrement le voyage en Classe de Mer des élèves de l'école élémentaire en prenant en charge la totalité du coût du transport et la moitié des pensions (environ 30 000 €).

En parallèle, du fait de l'embauche d'un Animateur Communal Jeunesse en 2021, en la personne de Julien PIERRAT, des activités pour les adolescents ont eu lieu les Mercredis après-midi et aux Petites Vacances, ainsi que la tenue d'un Club Ados à un tarif symbolique, les soirs après le Collège. Début Avril, ce dernier ayant souhaité retourner à ses premières amours, le Cyclisme en Guadeloupe, nous avons prolongé le service, à travers l'UFOLEP et ses Animateurs, les Mercredis après-midi jusqu'à l'été 2025. Le temps estival a vu pendant 4 semaines l'ouverture du Centre Aéré annuel des 3-12 ans dans les locaux de la Maison des Associations pour, à travers la Ligue de l'Enseignement, sa Directrice et ses Animateurs, le plus grand plaisir des jeunes avant la prochaine rentrée de Septembre.

La politique de l'habitat aura également continué à porter ses fruits. Je vous parlais des 130 maisons vendues les 3 dernières années dans le précédent Bulletin, force est de constater que le dynamisme s'est prolongé cette année par la vente d'une quarantaine de maisons, accompagnée de plus de 220 actes d'urbanisme traités par nos services. Depuis plusieurs mois, vous avez pu constater que des barrières sécurisent les abords de l'ancienne Grange aux Pains en haut de la rue du canton de Firmiry. En effet, cet îlot a nécessité la prise d'un arrêté de mise en sécurité et nous travaillons activement à son acquisition afin de garantir la sécurité de tous à la croisée de deux routes départementales à forte circulation. Cette action est menée en lien avec l'EPFGE, ce qui permet à la commune de bénéficier d'un accompagnement technique et financier conséquent. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier.



Nous avons également eu la chance de connaître en Septembre 2024, du fait d'une hausse des effectifs, la réouverture d'une 4ème classe à l'Ecole Maternelle, qui s'est confirmée pour Septembre 2025. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouvelles institutrices, et remercions par ailleurs tous les enseignants et personnels autour, qui œuvrent au quotidien dans les écoles Xertinoises pour l'éducation de nos jeunes Xertinois.

Il s'agit ici d'un bref retour sur la vie de notre commune et sur quelques projets notables du mandat. De nombreux autres projets, tout aussi structurants, parfois aussi plus modestes mais non moins importants ont pu être menés ces dernières années. Il est impossible de tous les nommer ici mais c'est ce que vous pourrez découvrir en parcourant ce bulletin.

Si nous avons pu mener à bien nos objectifs, malgré les obstacles, c'est bien sûr grâce à l'engagement sans faille des élus municipaux, notamment des Adjoints et Conseillers Délégués qui assurent avec beaucoup de professionnalisme les différentes délégations que je leur ai confiées, et bien entendu de l'ensemble du personnel communal, sous l'impulsion de notre DGS, Lise-Marie HEIDERICH. C'est aussi grâce à vous toutes et tous. Car rien ne serait possible sans les forces vives de notre territoire : les associations, les entreprises, les commerçants, les bénévoles, les jeunes, les aînés... chacun apporte sa pierre à l'édifice et contribue, à sa manière, à faire de Xertigny une commune où il fait bon vivre.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, dans la discrétion ou la lumière, participent chaque jour à cette belle dynamique locale. C'est aussi à travers ce magazine que nous souhaitons valoriser leur engagement, leur travail, et vous faire partager cette richesse humaine qui fait la force de notre commune.

J'en profite pour remercier également nos financeurs habituels, véritables partenaires des collectivités, et donc de Xertigny, sans qui une grande partie de nos projets d'investissement ne pourrait pas se dérouler. Merci à l'Etat et ses nombreux dispositifs, mais également aux élus régionaux et départementaux pour la validation de nos projets et plans de financement, ainsi que toutes les autres entités, dûment citées dans ce Bulletin.

# Editoriaux

Tout n'est pas parfait, et nous en sommes conscients. Certains défis restent à relever, et c'est d'ailleurs ce qui rend motivant notre engagement depuis toutes ces années. Mais ensemble, nous avons su faire preuve de résilience, d'imagination et d'un formidable esprit collectif.

Je vous souhaite remercier tous les annonceurs qui ont contribué financièrement à l'édition de ce Bulletin Municipal. Remerciements également à celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation, notamment pour l'écriture de ses nombreux articles. Merci à Anthony GUEDES et Lise-Marie HEIDERICH qui ont managé l'ensemble.

Je vous souhaite une excellente rentrée, en espérant que vous ayez pu profiter de belles vacances et des nombreuses animations estivales proposées, soit sur notre Commune et cela grâce aux associations, l'office de tourisme ou encore la commune à Xertigny, soit sur la Vôge en général.

Je reste, avec l'ensemble du Conseil Municipal, à votre écoute et à votre entière disposition.

Bien à vous,

Votre Maire,  
Véronique MARCOT

## La Directrice Générale des Services (DGS)

*Comment devient-on Directeur(rice) Général(e) des Services (DGS) / Secrétaire Général(e) dans une commune ? C'est la question qui m'a récemment été posée par un groupe de collégiens, venus découvrir l'Hôtel de Ville au cours d'une Journée des Métiers organisée par le Collège Camille Claudel. Parcours que j'avais déjà pu évoquer avec une jeune Xertinoise, au détour d'un RDV informel, préoccupée par la pléthore de voies possibles sur la plateforme Parcours Sup dans le domaine du Droit.*



Le 24 Novembre 2024 marquait pour moi 10 années passées à Xertigny, 10 ans où j'ai fait le choix de quitter mon Département d'origine pour venir m'installer dans une petite commune rurale dont je n'avais jamais entendu parler, pour y saisir la belle opportunité de devenir Directrice Générale des Services de 35 agents et bras droit d'une femme Maire en fonction depuis 2001. Force est de constater qu'à l'époque si le hasard m'a effectivement conduit à Xertigny, après toutes ces années, je n'aurais finalement pas pu rêver meilleur début de carrière.

Comme j'ai pu l'évoquer lors des 2 échanges, aucun parcours type ne prédestine à occuper les fonctions de DGS, et me concernant, à mon entrée à la Faculté de Droit de Nancy, la Fonction Publique Territoriale était bien loin de faire partie de mes ambitions initiales, et je pense qu'il en était de même pour une bonne majorité de camarades de promotion. Malheureusement la société a tendance, et encore aujourd'hui, à dénigrer la Fonction Publique, et les personnes qui y travaillent au sens large, et c'est ce qui peut fausser certaines orientations et surtout vocations. Pourtant, et c'est bien là l'aberration, elle constitue un pilier essentiel de notre société : il suffit de regarder l'ensemble des domaines et des missions couvertes en la matière, et

qui regroupent finalement bon nombre de métiers (que ce soit en matière administrative, technique, animation, secours, hospitalier, éducation, culturelle, sportive, etc), le tout dans un but commun : servir le service public et l'intérêt général et œuvrer en conséquence au service de chacun.

Aussi, au fur et à mesure de l'apprentissage des différents domaines du droit, et une affinité, pour ma part, plus particulière pour le Droit Public, j'ai pu découvrir les contours des matières autour (Droit Constitutionnel, Droit Communautaire, Droit des Marchés Publics ou encore Droit de la Fonction Publique). Un séjour Erasmus m'a, par ailleurs, permis de compléter la compréhension des organisations territoriales européennes. Puis, le pari, après un Master 2 et une année sabatique prise pour des raisons personnelles et passée en partie à l'étranger, en parallèle de la réponse à une offre d'emploi et la réussite de l'un et l'autre, a finalement débouché sur une arrivée à Xertigny pour 10 années qui auront défilé à une vitesse grand V, à force de projets, de décisions, de rencontres, de défis...

Si les études supérieures (Droit ou d'autres filières universitaires, les chemins sont finalement vastes pour occuper un tel poste) permettent aux potentiels candidats d'acquérir un certain bagage de culture générale, de

# Editoriaux

## *La Directrice Générale des Services (DGS)*

théories et de connaissances des environnements professionnels, le vrai du métier ne s'apprend de toute façon qu'une fois en poste. Une DGS ne le deviendra pleinement qu'une fois confronté à la réalité du terrain avec la multitude d'enjeux à son échelle de collectivité, la gestion des attentes des acteurs (élus, agents, habitants et forces vives), les limites des possibilités et champs d'action légaux ou encore la gestion des imprévus, tout en assurant le quotidien, et surtout le tout avec les moyens du bord. D'où l'importance d'une gestion collective pour bâtir et mener à bien les projets et solutions pour le bien-être et vivre des habitants.

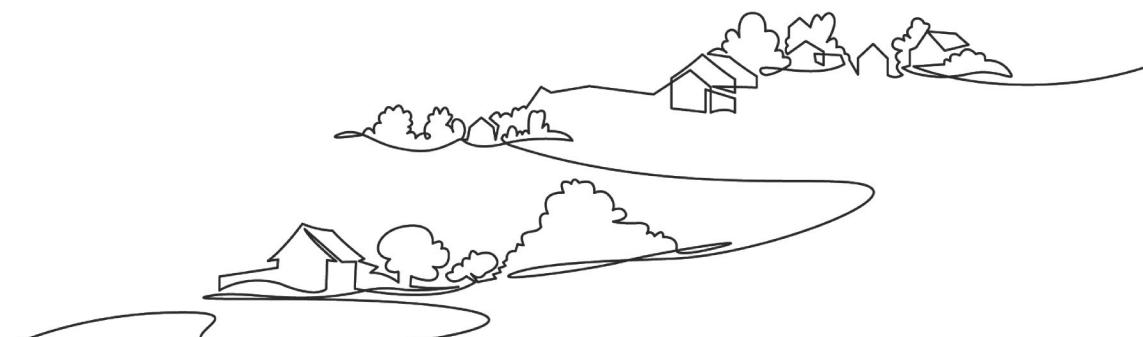
En effet, de mon point de vue après toutes ces années d'exercice, ce qui constitue une de nos forces à Xertigny, est le binôme formé avec le Maire de la Ville, nous œuvrons ensemble et depuis 10 ans, ensemble à la tête de la collectivité. Sans une pleine confiance réciproque, du respect et une communication à tout instant, la collectivité ne pourrait pas fonctionner ! Le tout, bien entendu, bien accompagnés au quotidien depuis toutes ces années : d'une part par une équipe d'élus engagés et disponibles en tout temps pour leur commune, d'autre part par une équipe d'agents communaux sur laquelle s'appuyer, impliqués et toujours soucieux du service public, des usagers et des missions confiées.

En somme, être DGS c'est d'abord un concours à passer - dans mon cas, celui d'Attaché, accessible avec un niveau minimum de Licence (un Master aidant certainement) et surtout un solide socle universitaire. Mais c'est aussi et surtout, devoir avoir la connaissance de tout ce qui se passe à Xertigny, et donc la confiance

de ses équipes et réciproquement, tout en sachant que vous ne pourrez jamais maîtriser la totalité. C'est également être en mesure d'anticiper au mieux, tout en sachant que la journée ne sera jamais celle que vous aviez programmée (ou seulement les semaines du 15 Août ou de Noël ou Nouvel An). C'est passer d'un sujet à un autre, tout en gardant le fil de sa pensée tout au long des journées et surtout des urgences à traiter : des finances à l'urbanisme, des ressources humaines à la commande publique, de la sécurité à la communication, en passant par le périscolaire, les travaux et les cérémonies patriotiques... Cette diversité est bien entendu exigeante, mais c'est aussi ce qui est valorisant, et pour ma part, bien plus appréciable qu'un poste répétitif et cloisonné.

Aussi, si vous avez cette envie d'œuvrer pour l'intérêt général et vous rendre utile auprès du public, n'hésitez pas à consulter les offres des collectivités territoriales sur le site **Emploi Territorial**. Et si le métier de DGS ne vous attire pas, de nombreuses autres fonctions existent, tout aussi essentielles au bon fonctionnement des collectivités. L'organigramme d'une commune comme Xertigny en témoigne notamment, et vous pourrez le retrouver dans l'onglet « Vie Municipale » du présent Bulletin Municipal. Et, qui sait... peut-être que comme moi, vous y trouverez une vocation, bien plus qu'un simple emploi.

*DGS de la ville de Xertigny,  
Lise-Marie HEIDERICH*



# Vie municipale

## Le Conseil municipal

*Le Maire, dit également Chef de l'Exécutif ou Autorité Territoriale, est élu, lors de la première séance de conseil du mandat, au sein du et par le Conseil Municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue lors des deux premiers tours de scrutin (et majorité relative si un troisième tour est nécessaire).*

**M**adame Véronique MARCOT a été élue Maire de Xertigny par ses pairs le 26 Mai 2020 pour un quatrième mandat.

Le nombre **d'Adjoints** est fixé par le Conseil Municipal et sur proposition du Maire - mais ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, **soit 6 au maximum pour Xertigny**. Les Adjoints sont élus au scrutin de liste, directement proposé par le Maire.

Là encore, le choix doit respecter la parité homme-femme.

Les **Conseillers Municipaux Délégués** sont, quant à eux, directement nommés par arrêtés du Maire.

A l'issue du 1<sup>er</sup> Conseil Municipal, le Maire délègue des compétences aux Adjoints et Conseillers Délégués qui seront exercées sous sa responsabilité.

Le nombre de conseillers municipaux varie selon la taille de la commune. **A Xertigny, le nombre de Conseillers Municipaux est de 23.** La liste « Un Avenir Durable et Partagé pour Xertigny » compte 20 Conseillers Municipaux et la liste « Construisons Ensemble le Futur de Xertigny » en compte 3.



### Municipalité

**Véronique MARCOT** – Maire

- **Michaël THIEBAUT** – 1<sup>er</sup> Adjoint

Délégué à la Voirie, Personnel Technique et des Services, Travaux en Régie, Vie Scolaire et Périscolaire

- **Claudine MUNIER** – 2<sup>ème</sup> Adjointe

Déléguée à l'Eau et Assainissement, Vie Associative Culturelle et Sportive (sauf Vélo) et Transport Scolaire

- **Franck BERTOCCHI** – 3<sup>ème</sup> Adjoint

Délégué à la Culture, Patrimoine, Tourisme et Ecole de Musique

- **Emmanuelle PERONA** – 4<sup>ème</sup> Adjointe

Déléguée aux Affaires Sociales, Animations autour du Développement Durable et Transport à la Demande

- **Anthony GUEDES** – 5<sup>ème</sup> Adjoint

Délégué à la Communication, Signalétique, Animations Communales et Nouvelles Technologies

- **Delphine MANGEAT** – 6<sup>ème</sup> Adjointe

Déléguée à la Forêt, Chasse, Politique Bois et Transition Energétique

- **Manuela ADAM PERROTTEY** – Conseillère Déléguée à la Politique Jeunesse et Extrascolaire

- **André LAPOIRIE** – Conseiller Délégué à l'Urbanisme et aux Concessionnaires

- **René ALEXANDRE** – Conseiller Délégué aux Bâtiments, Accessibilité, Sécurité et Politique Vélo

- **Jean-François VALENTIN** – Conseiller Délégué aux Cérémonies Patriotiques, Cadre de Vie, Cimetières, Sécurité Routière et Logements Communaux

### Autres Membres du Conseil Municipal

- |                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| • Valérie BOLLECKER  | • Amélie BOURGON PERRY |
| • Stéphane DURAND    | • Maxime PIERREL       |
| • Brigitte PLAYOULT  | • Gérard TISSERANT     |
| • Olivier TONNERIEUX | • Sébastien VALENTIN   |
| • Nicolas VANÇON     |                        |

- |                       |
|-----------------------|
| • Sébastien VUILLEMEN |
| • Séverine FRECHIN    |
| • Frédéric ANTOINE    |

# Vie municipale

## Les commissions municipales

Madame le Maire est Présidente de toutes les Commissions.

- **COMMISSION Affaires Sociales, Services à la Personne et Transport à la Demande :**

Emmanuelle PERONA, Amélie BOURGON PERRY, Stéphane DURAND, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Brigitte PLAYOULT, Gérard TISSERANT, Séverine FRECHIN.

- **COMMISSION Communication, Signalétique et Nouvelles Technologies :**

Anthony GUEDES, René ALEXANDRE, Franck BERTOCCHI, André LAPOIRIE, Emmanuelle PERONA, Maxime PIERREL, Michaël THIEBAUT, Jean-François VALENTIN, Sébastien VUILLEMIN.

- **COMMISSION Culture, Patrimoine, Tourisme et Ecole de Musique :**

Franck BERTOCCHI, Amélie BOURGON PERRY, Anthony GUEDES, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Emmanuelle PERONA, Brigitte PLAYOULT, Maxime PIERREL, Frédéric ANTOINE.

- **COMMISSION Eau et Assainissement, Réseaux Secs, Urbanisme/PLU/PLH :**

Claudine MUNIER, André LAPOIRIE, Valérie BOLLECKER, Stéphane DURAND, Delphine MANGEAT, Maxime PIERREL, Michaël THIEBAUT, Nicolas VANÇON, Sébastien VUILLEMIN.

- **COMMISSION Fêtes et Cérémonies, Vie Associative, Culturelle et Sportive, Animations Communales et Cadre de Vie :**

Jean-François VALENTIN, Claudine MUNIER, René ALEXANDRE, Anthony GUEDES, Manuela ADAM PERROTTEY, Stéphane DURAND, Delphine MANGEAT, Emmanuelle PERONA, Brigitte PLAYOULT, Séverine FRECHIN.

- **COMMISSION Finances Communales, Développement Economique et Projets Stratégiques :**

La totalité des Elus Municipaux.



- **COMMISSION Forêt et Chasse, Politique Bois et Transition Energétique, Développement Durable :**

Delphine MANGEAT, Emmanuelle PERONA, Amélie BOURGON PERRY, Stéphane DURAND, Maxime PIERREL, Gérard TISSERANT, Michaël THIEBAUT, Sébastien VALENTIN, Nicolas VANÇON, Frédéric ANTOINE.

- **COMMISSION Vie Scolaire, Péri scolaire et Extrascolaire et Politique Jeunesse :**

Manuela ADAM PERROTTEY, Michaël THIEBAUT, Anthony GUEDES, Emmanuelle PERONA, Olivier TONNERIEUX, Nicolas VANÇON, Séverine FRECHIN.

- **COMMISSION Voirie et Sécurité Routière, Travaux en Régie, Bâtiments :**

Michaël THIEBAUT, Jean-François VALENTIN, René ALEXANDRE, Franck BERTOCCHI, Valérie BOLLECKER, Stéphane DURAND, Anthony GUEDES, André LAPOIRIE, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Maxime PIERREL, Olivier TONNERIEUX, Sébastien VALENTIN, Nicolas VANÇON, Sébastien VUILLEMIN.

## Les représentations extérieures

- **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :**

**Compétences :** En charge de l'action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

**Présidente :** Véronique MARCOT

**Vice-Présidente :** Emmanuelle PERONA

**Membres Elus :** Amélie BOURGON PERRY, Stéphane DURAND, Séverine FRECHIN, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Emmanuelle PERONA, Brigitte PLAYOULT, Gérard TISSERANT.

**Membres Qualifiés :** Chantal ADAM, Michèle BILQUEZ, Claudia HAMM, Nathalie HOUILLON, Dominique MICHEL, Daniel ROBERT et Denise VALENTIN.



# Vie municipale

## Personnel communal

### L'Organisation des Services à Xertigny

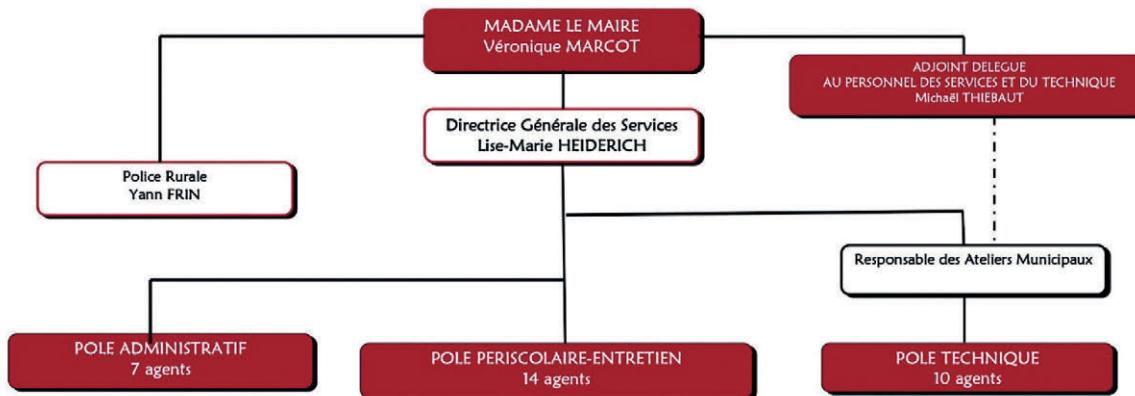
Une Commune ne pourrait fonctionner sans son représentant direct, élu parmi et par ses pairs, le Maire.

Le Maire dispose d'une **double casquette** qui le rend omniprésent dans la vie des administrés et des agents.

Il est **le Représentant de l'Etat** pour lequel il fait fonction d'Officier d'Etat Civil et d'Officier de Police Judiciaire. Il est aussi **le Chef de l'Administration Communale** et est à ce titre **le supérieur hiérarchique de tous les agents de la commune**.

**Collaborateur direct et placé sous la seule autorité du Maire, le Directeur Général des Services (DGS) ou Secrétaire Général est le Chef Administratif du Personnel.** Il est chargé d'assurer l'application des directives générales, tout en coordonnant l'activité de l'ensemble des services de la Ville. Ses tâches sont polyvalentes : préparation et rédaction des actes du Conseil Municipal, mise en œuvre et suivi des décisions municipales, supervision et suivi des budgets communaux, préparation et mise en œuvre des projets communaux (subventions et marchés publics), en passant par la gestion du personnel (absences et recrutement)...

A Xertigny, 35 personnes travaillent au sein de la Commune de Xertigny, avec pour objectif de contribuer au bien-être et à la qualité de vie des Xertinoises et des Xertinois. **Elles sont sous la responsabilité de Lise-Marie HEIDERICH, la Directrice Générale des Services.**



### Ce qui a changé pour Elles et pour Eux

Tout comme les entreprises, les collectivités territoriales et leurs agents évoluent. A Xertigny, cette dernière année aura été marquée par des mouvements de personnels, certains liés à des départs en retraite ou désirs de mutation vers d'autres collectivités, d'autres résultant d'opportunités et/ou d'imprévus à pallier avec le recrutement nécessaire d'agents complémentaires.

Concernant le **Pôle Administratif**, l'équipe a connu le départ en Novembre 2024 de Priscillia PERRINGUE qui a souhaité évoluer vers de nouvelles missions du côté des Maisons France Services, remplacée

sur le poste des Cartes d'Identité et Passeports par **Carine GIUDICI**, une autre Xertinoise, par ailleurs auto-entrepreneur dans le meuble. L'Animateur, Julien PIERRAT, aura également pris le large en Mars 2025 pour de nouvelles aventures sur les routes de Guadeloupe pour une reprise de sa passion le Cyclisme Amateur. La collectivité a fait pour le moment appel à l'**UFOLEP-USSEP** pour proposer des activités à destination des adolescents Xertinois.

En parallèle, l'équipe déjà bien connue reste présente pour vous accueillir au quotidien au sein de l'Hôtel de Ville autour de **Amélie MANGEL, Nathalie MARIN et Pascale GERARD**, du côté du Pôle Accueil et les missions diverses et variées, de **Camille LECONTE**,



# Vie municipale



Ateliers Municipaux

la Chargée de Communication et Rédactrice Gazette, **Pascale RITZENTHALER**, Cheffe de Projet Petites Villes de Demain et **Karine MANGEL** en charge des Salles Communales et de la Base de Loisirs des Woodies.

Au sein de l'Hôtel de Ville, vous pouvez également retrouver chaque jour **Yann FRIN BORDIN**, notre **Garde-Champêtre**, qui reste votre interlocuteur privilégié en matière de Police Rurale et de Cimetière.

Concernant les **Ateliers Municipaux**, faisant suite à la fin de contrat début Septembre 2024 de Olivier BOURGATTE, reconvertis depuis dans la gestion des stocks des deux-roues, et au recrutement temporaire de Samuel TERREAUX, qui nous venait de Meuse, mais dont l'évolution personnelle l'a finalement amené à se rapprocher de sa nouvelle compagne en Meurthe-et-Moselle, la collectivité est en cours de **recrutement d'un nouveau Responsable**.

Après avoir fait leurs preuves avec brio, deux agents ont pu être nommés titulaires au sein de l'équipe en les personnes de **Jimmy MINGER** et **Michel AUBRY**. **Bruno CLAUDEL** a pu faire valoir ses droits à retraite en Février 2025 pour profiter d'un repos bien mérité

après de belles années au sein de la collectivité et laisser la place à un nouvel agent : **Jérôme DEMANDRE**. Laurent CLAUDE a également pu être recruté en début d'année pour renforcer l'équipe Bâtiments de la collectivité. **Alexis CAEL**, notre jeune Xertinois de l'équipe, a, quant à lui, souhaité évoluer vers de nouvelles fonctions dans le privé courant Avril 2025. L'équipe composée par ailleurs de nos titulaires **Denis AUBERT, Patrick COUVAL, Amélie GAUTHIER, Georget GRONDIN, Yannick HUGNY et Dominique THIEBAUT** est désormais complète.

Concernant le **Pôle Jeunesse-Entretien**, l'équipe reste stable avec nos 12 agents titulaires répartis essentiellement entre l'Ecole Maternelle et l'Ecole Elémentaire et les missions polyvalentes nécessaires à leur bon fonctionnement (**Delphine BEUZARD, Sylvie CHASSARD, Lucie CUNIN, Anne-Laure DORCHIES, Laëtitia DUCHENE, Odile LUSIER, Christelle MARIN, Nadège ROUHIER, Emmanuelle THIEBAUT et Marie-Lys ZITTE**), renforcée en 2024 et 2025 par de nouvelles stagiaires en les personnes de **Marie-Noëlle LEQUEUX** et **Nathalie AMET**. L'équipe est complétée chaque année par des agents contractuels en fonction des effectifs et de l'organisation nécessaire. Toutes assurent avec énergie et professionnalisme l'accueil au quotidien de vos enfants dans leurs différentes missions, mais également l'entretien irréprochable de l'ensemble des bâtiments de la collectivité.

A noter par ailleurs, pendant la période estivale, l'embauche d'un **Agent Saisonnier** aux Espaces Verts, mais également de **Contrats Saisonniers** pour venir consolider l'équipe technique avec une politique municipale tournée vers l'embauche de jeunes Xertinois.es afin de leur permettre de disposer d'une première expérience professionnelle à quelques pas de chez eux.



Équipe administrative



Réunion pré-reentrée – équipe jeunesse-entretien

# Vie municipale

## Les Finances communales

### Les dépenses de FONCTIONNEMENT

	Réalisé	
• Charges à caractère général .....	1 005 413 €	1
• Charges de personnel .....	1 193 434 €	2
• Autres charges de gestion courante .....	245 302 €	3
• Charges financières .....	30 091 €	4
• Dotation aux amortissements .....	51 425 €	5
<b>Total Dépenses .....</b>	<b>2 525 664 €</b>	

### Les recettes de FONCTIONNEMENT

	Réalisé	
• Produits de services du domaine et vente .....	439 481 €	1
• Fiscalité locale .....	686 426 €	2
• Impôts et taxes .....	807 114 €	3
• Dotations, subventions, participations .....	721 607 €	4
(dotation de l'état)		
• Autres produits de gestion courante .....	162 259 €	5
• Atténuation de charges .....	12 934 €	
• Produits exceptionnels et financiers.....	11 911 €	
• Travaux en régie.....	16 075 €	
+ dotation aux amortissements des subventions		
Excédent de fonctionnement reporté .....	1 472 418 €	9
<b>Total Recettes .....</b>	<b>4 330 225 €</b>	

### Les dépenses d'INVESTISSEMENT

	Réalisé	
• Remboursement d'emprunt .....	88 426 €	1
• Dépôts et cautionnements reçus.....	345 €	
• Opérations d'investissement .....	3 817 612 €	2
• Opérations patrimoniales.....	135 818 €	3
• Opérations d'ordre charges transférées .....	16 075 €	4
• Taxe d'aménagement.....	158 €	
• Opérations Compte de Tiers.....	434 586 €	5
(avance travaux CAE)		
• Fonds de Concours pour les Stades .....	26 116 €	6
de Football (CAE)		
<b>Total Dépenses .....</b>	<b>4 519 136 €</b>	

### Les recettes d'INVESTISSEMENT

	Réalisé	
• Apports, dotation et réserves (FCTVA) .....	231 927 €	1
• Affectation de résultats .....	972 302 €	2
• Subventions .....	735 160 €	3
• Dépôts et cautionnement.....	360 €	
• Opérations d'ordre .....	51 425 €	4
• Opérations Patrimoniales .....	135 818 €	5
• Opérations Compte de Tiers.....	264 056 €	6
(remboursement travaux CAE)		
Excédent d'investissement reporté .....	1 612 693 €	7
<b>Total Recettes .....</b>	<b>4 003 742 €</b>	

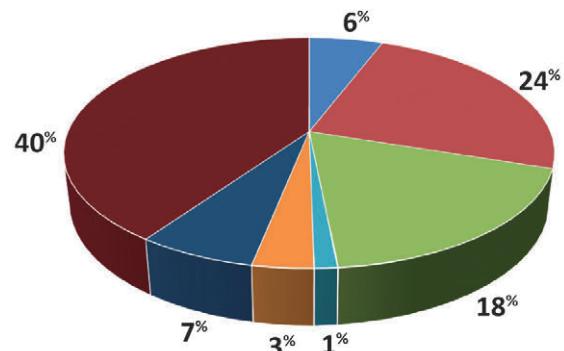
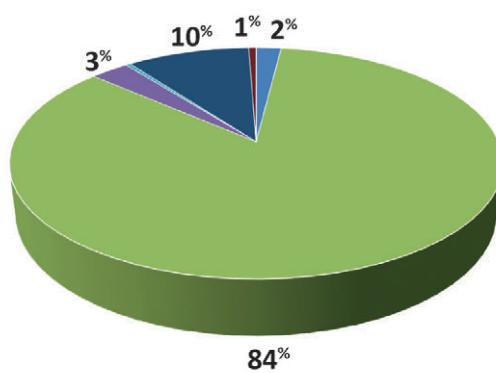
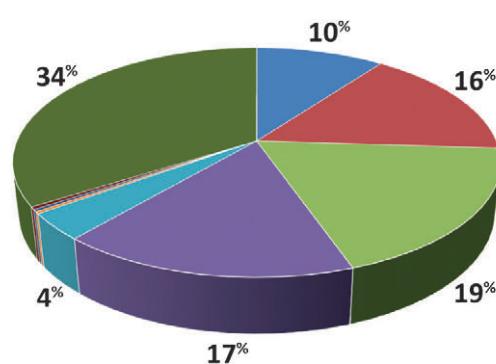
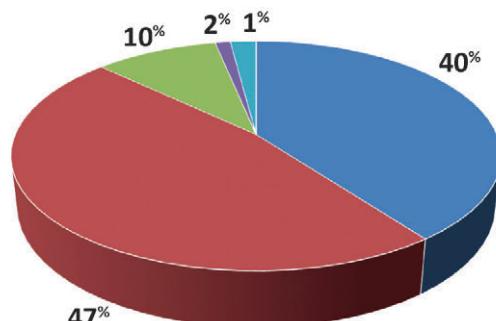
### Restes à Réaliser

(Dépenses engagées, non payées et recettes obtenues, mais non perçues)

Dépenses d'investissement .....	2 304 800 €
Recettes d'investissement .....	2 003 900 €

### BUDGET GENERAL

Compte Financier Unique 2024



Résultat Cumulé de clôture

Recettes (F + I + RàR) - Dépenses (F + I + RàR)  
988 267 €



# Vie municipale

## Focus sur la Fiscalité Xertinoise

**Les taux des deux Taxes (Taxe Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non-Bâti) n'ont pas été augmentés sur la commune depuis plus de 25 ans. Le taux sur le Foncier Bâti a même fait l'objet d'une diminution de 5% en 2018, dans un effort commun de participation au projet de Revitalisation Globale de Xertigny pour ainsi renforcer l'attractivité pour les entreprises et habitants.**

Une fois ces taux délibérés par les collectivités, les taxes sont automatiquement calculées par l'administration fiscale à partir de la valeur locative de la propriété, (forfait revalorisé chaque année par le Gouvernement et appelé Bases), dont le coefficient de revalorisation est voté lors du vote de la Loi de Finances et donc indépendant des taux.

Comme annoncé par l'Etat, la Taxe d'Habitation (TH) disparait officiellement et totalement à compter de 2023 pour les résidences principales, toutefois elle reste applicable aux résidences secondaires, aux locaux meublés non affectés à l'habitation principale, et, sur délibération, aux logements vacants depuis plus de deux ans.

Pour Xertigny, les taux pour l'année 2025 sont les suivants :

**Pour Xertigny, les taux pour l'année 2025 sont les suivants :**

- Taxe d'Habitation (TH) : **9,23 %**
- Taxe Foncier Bâti (TFB) : **42,01 %\***
- Taxe Foncier Non Bâti (TFNB) : **18,29 %**

\* en compensation du produit de la Taxe d'Habitation des résidences principales, l'Etat a décidé en 2021 de transférer aux communes le produit du taux départemental issu de ladite Taxe. Ainsi, le taux communal de 16,36% s'est vu automatiquement ajouter le taux départemental de 25,65% ; d'où, depuis 2021, un taux global fixé pour Xertigny à 42,01%.

**Vous pouvez également retrouver en ligne  
(Compte Rendus de Conseil Municipaux),  
la note explicative du Budget Général 2025 du 2 avril  
qui vous apportera les informations détaillées.**



**Isolation par l'extérieur - Ravalement de façade  
Peinture Int./Ext. - Revêtements muraux**

**07 71 72 50 48**

XERTIGNY • [www.nico-facade-et-peinture.fr](http://www.nico-facade-et-peinture.fr)



# Vie municipale

## Retour sur les délibérations importantes de 2024

Pour retrouver l'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux, plusieurs possibilités s'offrent à vous : ils sont disponibles en ligne sur le Site Internet de la Ville ou sur la borne numérique dans le hall de la Mairie, en version papier aux panneaux d'affichage ou encore sur demande à l'accueil de la Mairie. Pour rappel, les séances sont publiques et donc accessibles sans inscription à tout citoyen.

Par souci de place dans ce Bulletin Municipal, ce récapitulatif n'inclut pas l'ensemble des délibérations prises lors de chaque séance, seulement les plus importantes.

### Séance du 31 Janvier 2024 :

Procurations : BOURGON Amélie à MARCOT Véronique, VALENTIN Sébastien à BOLLECKER Valérie / Excusés : ANTOINE Frédéric, FRECHIN Séverine.

#### Acquisition et Cession de Parcels

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir, auprès de Mme et M. Rémy HOUILLON, les parcelles AB 245, AB 248 et AB 249, accompagnées de l'immeuble de l'ancienne Escale d'une surface globale de 2 194 m<sup>2</sup>, pour un montant global de 58 000 €. Les frais de notaire sont à la charge de la collectivité.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de céder, à hauteur de 9 €/m<sup>2</sup>, la parcelle AC 140 d'une surface de 732 m<sup>2</sup> à la famille COLIN. Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

### Séance du 14 Mars 2024 :

Procurations : PERROTTEY ADAM Manuela à TISSERANT Gérard, TONNERIEUX Olivier à BERTOCCHI Franck Excusé : ANTOINE Frédéric

#### Identification des Zones d'Accélération

Le Conseil Municipal identifie, à l'unanimité, les Zones d'Accélération suivantes sur la Commune de Xertigny :

**1/ Concernant l'Eolien** : Interdiction d'en installer dans les zones forestières du fait de l'adhésion de la commune au Label FODEX Darney-La Vôge. Pas de projets majeurs identifiés en tant que tels. Seront traités au cas par cas, suivant les études établies.

#### 2/ Concernant la Géothermie :

Installation autorisée par les particuliers et PME sur leurs parcelles. Pas de projets identifiés en tant que tel. Seront traités au cas par cas, selon les projets et études réalisées sachant que le territoire de la commune présente un véritable potentiel.

**3/ Concernant la Méthanisation** : Pas de projets identifiés en tant que tel. Seront traités au cas par cas, suivant les études établies.

**4/ Concernant l'Hydroélectricité** : Pas de projets identifiés en tant que tel, toutefois accélération sur les zones situées à proximité des cours d'eau. Si la Semouse faisant frontière entre les Communes de Xertigny, Bellefontaine et Le Clerjus est apte à recevoir d'autres installations, la Commune de Xertigny apportera son soutien.

**5/ Concernant le Photovoltaïque** : Autorisation sur toutes les toitures publiques et privées particuliers ou entreprises. Autorisation sur les parkings communaux : salle polyvalente (partiellement) : BV 478 / parking entre gymnase et collège : AC 346 / cimetière du centre : AB 67.

Autorisation sur les parkings privés d'entreprises : Colruyt : CK 415, 322, 414, 413, 307, 418 / Point Vert : CK 423 / Ex Aldi : CK 200, 368, 370, 537 / ALDI : BV 222 / E. Mathieu : BO 23, 232, 231 / Lactalis : BV 129 / TEMCA : BS 243, 256 (partiellement) / Thiriart : CL 3, 146 / Pomard : BO 66, 67 / Richard : BL 107, 353, 340, BM 662 / Bougel : BL 172, 193

Sur le terrain pollué traité par l'EPFGE et appartenant à la CAE : Tréfileries : BT 425, 437

#### 6/ Concernant l'Agrivoltaïque :

Autorisations suivantes suivant les projets identifiés : Proche de Rasey : 131 parcelles pour 52,9951 ha (voir fichier « Parcelles Rasey (à gauche) ») / Proche de Rasey : 953 parcelles pour 444.2464 ha (voir fichier « Parcelles Rasey (à droite) ») / Relanfosse : 38 parcelles pour 23,6273 ha (voir fichier « Parcelles Relanfosse-Barrière ») / A l'ouest Amerey : 148 parcelles pour 96,2443 ha (voir fichier « Parcelles Les Chapeaux ») / Aux Carrières : 232 parcelles pour 133,9016 ha (voir fichier Parcelles Le Haut du Bozey) / Les Champs Grandjean : 59 parcelles pour 58,3697 ha (voir « fichier Parcelles Les Champs Grandjean »).

Madame le Maire est chargée de transmettre au référent préfectoral, à l'EPCI et au SCOT, les zones identifiées.

#### Incorporation de Biens sans Maître dans le Domaine Communal

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'incorporer dans le domaine communal les biens présumés sans maître issus de la procédure lancées le 7 Juillet 2022.

#### Régime d'Exploitation des Autorisations De Stationnement de Taxis (ADS)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que la mise en circulation et le stationnement d'un taxi sur le territoire de la Commune de Xertigny est soumis à l'obtention d'un arrêté du Maire et qu'il y a lieu de créer par arrêté 3 Autorisations De Stationnement de taxis à titre gracieux.

# Vie municipale



## Adoption du Règlement d'Utilisation des Véhicules de Service

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la mise en place d'un Règlement d'Utilisation des Véhicules de Service au sein de la collectivité.

## Séance du 4 Avril 2024 :

Procurations : BOLLECKER Valérie à MUNIER Claudine, BOURGON Amélie à MARCOT Véronique, PIERREL Maxime à BERTOCCHI Franck, VALENTIN Sébastien à THIEBAUT Michaël.

## Approbation du Compte Financier Unique 2023, du Budget Principal 2024, des Votes des Taxes Locales, de la Participation aux Syndicats, Subvention au CCAS

Le Conseil Municipal, après présentation des documents financiers et délibérations par le Maire, délibère à l'unanimité sur l'ensemble de ces points.

## Mise à Disposition de Locaux pour le Télétravail

Le Conseil Municipal précise, à l'unanimité, que les demandes de locations de bureaux pour du télétravail (locaux du Centre Médico-Social) devront faire l'objet d'une demande écrite pour le demandeur, qui devra fournir une copie de son attestation d'assurance de responsabilité civile. Les tarifs sont à retrouver en Mairie.

## Séance du 22 Mai 2024 :

Procurations : BOURGON Amélie à MARCOT Véronique, PERROTTEY ADAM Manuela à TISSERANT Gérard, VALENTIN Sébastien à THIEBAUT Michaël et VUILLEMIN Sébastien à FRECHIN Séverine.

## Révision des Loyers des Baux de Chasse

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de diminuer, à compter de cette année, le

montant des loyers des baux de chasse à hauteur de 12 € / hectare (contre 15,83 € / hectare depuis 2019) en contrepartie de la réalisation de travaux en forêt communale par les 2 Sociétés de Chasse, fixés chaque année en concertation avec notre Agent Forestier.

## Tirage au Sort pour le Jury d'Assises 2025

Après tirage au sort, le Conseil Municipal accepte la liste des 6 noms (nombre fixé par commune par la Préfecture chaque année), issus de la liste générale des inscrits sur les listes électorales de Xertigny et éligibles pour l'année 2025.

## Séance du 27 Juin 2024 :

Procurations : VALENTIN Jean-François à ALEXANDRE René, PERROTTEY ADAM Manuela à TISSERANT Gérard, VALENTIN Sébastien à MARCOT Véronique et VUILLEMIN Sébastien à THIEBAUT Michaël  
Excusés : ANTOINE Frédéric, BOURGON Amélie et FRECHIN Séverine.

## Approbation de la Modification n°3 du PLU

A l'issue de la procédure mise en place depuis le 12 Décembre 2019, le Conseil Municipal, à 1 Abstention (VANCON Nicolas) et 19 Pour, approuve la Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Xertigny, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

## Acquisition des Bâtiments de l'ancien EHPAD

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir, auprès de l'EPFGE, le foncier relatif à l'ancien EHPAD Saint André situé Rue Georges Colnot pour un montant global de 498 293,37 € HT/504 446,70 € TTC.

## Subvention Exceptionnelle pour la Classe de Mer 2025 de l'Ecole Primaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prendre en charge la totalité des frais de transports (11 550 €) et la moitié des frais de séjour (16 875 €) de la somme due par l'Ecole Primaire, sur présentation des factures, pour la réalisation du projet de Classe de Mer qui se déroulera du 18 au 24 Mai 2025.

## Subventions aux Associations 2024

*Anthony GUEDES et Jean-François VALENTIN ne prennent pas part au vote.* Comme chaque année, après avoir entendu les conclusions de la Commission «Vie Associative» qui a étudié chaque demande, ainsi que le bilan de l'exercice 2023 de chaque association rapporté par Madame Claudine MUNIER, Adjointe Déléguée, le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité, sur les montants annuels versés.

## Organisation d'un ALSH et Tarifs pour la Saison 2024

*Claudine MUNIER ne prend pas part au vote.*

Comme chaque année, le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité, sur les conditions d'organisation et de financement aux familles du Centre Aéré et des Camps Ados de l'été.

## Séance du 19 Septembre 2024 :

Procurations : THIEBAUT Michaël à MARCOT Véronique, TONNERIEUX Olivier à BERTOCCHI Franck, VALENTIN Jean-François à ALEXANDRE René /  
Excusés : BOURGON Amélie.

## Contribution des Communes Extérieures aux Frais de Fonctionnement pour la Scolarisation d'Enfants à Xertigny

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer, au titre de l'année scolaire 2024/2025 le montant de la participation financière des communes extérieures au titre de la décentralisation (scolarisation en classe ULIS notamment) à **625 € pour un élève scolarisé à l'Ecole Elémentaire.**

# Vie municipale

## Retour sur les délibérations importantes de 2024

### Festival Musik Fabrik – Tarifs 8<sup>ème</sup> Edition

Le Festival étant organisé par la Commune de Xertigny, le Conseil Municipal délibère chaque année, à l'unanimité, sur les tarifs relatifs à l'organisation des éditions.

### Versement d'une Subvention Exceptionnelle aux Amis d'Ici – InCensé 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser la somme de **200 €** à l'association Les Amis d'Ici pour l'organisation de l'InCensé 2024 du 28 Septembre.

### Subvention Exceptionnelle pour des Sportifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à hauteur de **150 € chacun** à Yann MARET et Loryne MARET pour leur participation à des Championnats de Cross Triathlon en France et à l'étranger.

### Participation au Transport Scolaire des Collégiens

Le Conseil Municipal décide de rembourser, à l'unanimité, sur présentation de facture acquittée et RIB, la participation des parents au transport scolaire, soit **99 € par collégien transporté par an et scolarisé au Collège Camille Claudel de Xertigny** et décide de ne pas prendre en charge le coût du transport des collégiens scolarisés en dehors de Xertigny, **EXCEPTÉ** pour ceux qui seraient scolarisés dans des filières particulières (telles que la 3<sup>ème</sup> pré-métiers).

### Participation aux Mercredis Récréatifs

Le Conseil Municipal propose, à l'unanimité, de verser une subvention à hauteur de **5 € / enfant / journée complète de Mercredi Récréatif**, sur présentation en Mairie d'une facture trimestrielle des parents d'utilisation du service.

### Convention de Délégation de l'Organisation du Transport Scolaire pour l'Année Scolaire 2024-2025

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les termes de la Convention de Délégation de l'Organisation du Transport Scolaire proposée par la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour la présente année scolaire et prend acte de son engagement à payer les coûts afférents à la réalisation du service suivant les modalités définies dans ladite convention.

### Application du Régime Forestier pour les Parcelles CL 79 et CL 174

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'application du régime forestier aux parcelles susmentionnées.

### Séance du 19 Novembre 2024 :

Procurations : BOURGON Amélie à MUNIER Claudine, PERONA Emmanuelle à MANGEAT Delphine, PERROTTEY ADAM Manuela à TISSERANT Gérard, TONNERIEUX Olivier à BERTOCCHI Franck, VALENTIN Sébastien à MARCOT Véronique / Excusés : ANTOINE Frédéric, FRECHIN Séverine et VUILLEMEN Sébastien.

### Cession de Parcelle

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de céder à M. Denis DUCHENE, à l'euro symbolique, le « délaissé » communal situé au croisement du site dit La Caravelle. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

### Dénomination de Voirie Communale

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de classer dans la voirie communale et de dénommer la nouvelle Rue créée dans le cadre du projet de nouveau Lotissement du Pré Leveau : Impasse du Pré Leveau pour une longueur de 55 ml.

### Modification de la Convention avec SFR « New Deal Zones Blanches » - Parcelle F 178

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, modifie la Délibération n°33/24 du 27 Juin 2024 en actant l'installation du pylône envisagé sur la parcelle communale F 178 et précise que la collectivité prendra à sa charge les éventuelles modalités proposées par l'ONF en amont de l'installation dudit pylône du fait du caractère de parcelle boisée.

### Cérémonie des Nouveaux Nés 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend note de l'organisation conjointe de la Cérémonie des Nouveaux Nés avec le CCAS, le Samedi 23 Novembre 2024 et décide à cet effet de prendre en charge la facture relative à l'acquisition des arbres offerts aux foyers, là où le CCAS prendra à sa charge le verre de l'amitié.

### Loyers des Baux des Cellules Commerciales

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer, exceptionnellement pour 2024, la révision annuelle due pour les deux Cellules Commerciales situées Rue Demangel.

### Tarifs de l'Ecole de Musique

Une Ecole de Musique a pu voir le jour à Xertigny à compter de Novembre 2022, en appui sur les services de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, et plus particulièrement le Conservatoire Gautier d'Epinal. Pour cette année scolaire 2024-2025, les adhérents peuvent particulier à une activité « Batucada », ouverte à de 7 à 97 ans. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire l'Ecole de Musique et de fixer les tarifs correspondants pour ladite activité.

### Campagne d'Affouage 2024-2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du Règlement d'Affouage unifié ; nomme Delphine MANGEAT et Eric PIRATSU comme garants, en plus du Garde-Champêtre et fixe les conditions de déroulement et montant des taxes pour les affouages sur pied et bord de route.

# Vie municipale



## Rapport Triennal relatif à l'Artificialisation des Sols

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du débat tenu sur le Rapport Triennal relatif à l'Artificialisation des Sols de Xertigny et rend un Avis Favorable sur ledit rapport.

## Séance du 19 Décembre 2024 :

Procurations : BERTOCCHI Franck à GUEDES Anthony, BOURGON Amélie à PERONA Emmanuelle, PERROTTEY ADAM Manuela à THIEBAUT Michaël, VALENTIN Sébastien à MARCOT Véronique  
Excusés : ANTOINE Frédéric, FRECHIN Séverine et VUILLEMINT Sébastien.

## Acquisition de Parcelle

Dans le cadre du projet de terrain de jeux à Rasey, en proximité immédiate de la Salle Multiactivités Communale, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir, auprès de M. MEZIN, une surface d'environ 750 m<sup>2</sup> sur la parcelle BD 57 à hauteur de 15 € / m<sup>2</sup>, soit environ 11 250 €. Il est précisé que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la collectivité, mais également que le chemin d'accès appartenant aux

vendeurs sera déplacé et remis dans l'état de finition actuel par la commune et qu'une clôture d'un minimum de 1,5 mètres sera installée afin de séparer la partie privée appartenant aux vendeurs de la nouvelle partie publique.

**Signature d'un Emprunt de 550 000 €**  
Afin de financer certains gros projets d'investissement de l'année (Requalification du Centre-Ville notamment), le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de souscrire un nouvel emprunt auprès de la Banque Postale aux conditions suivantes : 550 000,00 € sur 20 ans avec un taux fixe de 3,46 % et une commission d'engagement de 0,10 %.

## Renouvellement de Conventions de Captage de Source

Le Conseil Municipal confie, à l'unanimité, à l'ONF le soin de contacter les bénéficiaires desdites conventions et de rédiger les nouveaux contrats d'occupation portant captage de source et passage de canalisation pour une durée de 9 ans à hauteur de 150 € / an. Les frais afférents à l'instruction des dossiers (180 € TTC par dossier) seront à la charge des bénéficiaires.

## Désignation d'un Coordonnateur de l'Enquête de Recensement et Création de Postes

Dans le cadre du Recensement Communal 2025, impulsé par l'INSEE mais sous maîtrise d'ouvrage communal, il y a lieu de nommer officiellement en interne un Agent dit Coordonnateur de l'Enquête de Recensement et de créer 6 emplois non-permanents d'Agents Recenseurs qui seront chargés du recensement sur le terrain suivant des secteurs définis du 16 Janvier au 15 Février 2025. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de nommer Amélie MANGEL, Agent Coordonnateur, et de lancer le recrutement de 6 Agents Recenseurs, qui seront nommés par Madame le Maire.

## Soutien Financier à la Population de Mayotte

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser **un don de 1 000 €** en faveur de la population de Mayotte durement touchée par les derniers intempéries.

# Vie Intercommunale

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
ÉPINAL

## RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2024



### ● ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



#### Stade d'eaux vives d'Épinal : un choix en or ! • juillet

La Franco-Australienne Noémie FOX et le Néo-Zélandais Finn BUTCHER avaient choisi le stade d'eaux vives de l'Agglo d'Épinal pour peaufiner leur préparation à quelques jours de l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024. Un choix en or pour les 2 athlètes qui ont décroché les titres olympiques femme et homme en kayak-cross.



#### Création de 2 stades synthétiques

Depuis 2020, 35 terrains de sport sont devenus communautaires, permettant de tirer vers le haut la qualité des équipements grâce à des investissements, et une gestion optimisée qui génère une hausse des licenciés.

Derniers investissements inaugurés, les terrains de football de Padoux et Lederlin de Thaon-les-Vosges. 220 956,31 € de subventions (55 %) (État, Département) pour le stade à Padoux. 120 000 € de subventions (17 %) (Région, FAFA) pour le stade à Thaon-les-Vosges.

### ● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

plus de 2 milliards d'investissements en cours



#### Soler

Spécialisée dans la production de bicarbonate, l'usine entrera en service sur la zone de l'Ecoparc en 2026 et une centaine d'emplois sera créée.



#### Verso Energy

Signature d'une promesse de vente de terrain. Verso Energy produira du carburant d'aviation durable, à l'horizon 2029, en utilisant le dioxyde de carbone biogénique issu des industriels de l'Ecoparc.

#### SIS

Le groupe SIS, maroquinier de luxe, s'est implanté à Chantraine et il a annoncé, à terme, la création de 300 emplois sur le territoire.

### ● COHÉSION SOCIALE ET PETITE ENFANCE



#### Signature du contrat de ville

#### 2024-2030

Centré sur les quartiers prioritaires, le contrat de ville a été coconstruit avec les habitants et partenaires, pour répondre à plusieurs enjeux : le soutien à la parentalité, l'insertion professionnelle ou encore des actions de prévention.



#### Démarche santé

Une étude de l'offre de soins sur l'agglomération a été menée afin de déterminer les prochains défis liés à l'évolution de la démographie médicale. Un plan d'actions va être déployé jusqu'en 2027.

### ● ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Le réaménagement de la Faculté de Droit d'Épinal a permis d'ouvrir une nouvelle double licence droit/gestion. Un investissement qui a permis d'accueillir dès la rentrée de septembre 2024 une cinquantaine de nouveaux étudiants.

# Vie Intercommunale

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
ÉPINAL



## RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2024

### CULTURE

Déploiement de la Micro-Folie de l'agglomération sur différents événements du territoire. Le village de la Micro-Folie s'est installé pendant 1 mois à Socourt avec ses animations : musée numérique, espace de réalité virtuelle, concerts, cinéma plein air...



### Ouverture de la bibliothèque multimédia intercommunale de Golbey

La bibliothèque a ouvert ses portes en septembre et remplace l'ancien relais BMI. Sur près de 1000 m<sup>2</sup>, 14 000 documents sont disponibles pour tous les habitants de l'agglomération.

### TOURISME ET SITES REMARQUABLES



#### Lancement des travaux à la forteresse de Châtel-sur-Moselle

L'intensification de la mise en tourisme du site comprend différentes phases de travaux. La 1<sup>ère</sup> phase s'est achevée. La sécurisation et l'aménagement de certaines parties de la Forteresse vont pouvoir avoir lieu.

### TRAVAUX



#### Avenue Dutac à Épinal

Le développement durable et le partage de la chaussée ont guidé les travaux de l'avenue Dutac à Épinal. Des aménagements innovants comme une chaussée réservoir et la fosse de Stockholm ont été retenus pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales.



#### Lancement des travaux de La Louvière

La construction d'un nouvel auditorium permettra la création de différentes salles ainsi qu'un plateau de création. D'une superficie de 2 636 m<sup>2</sup>, le bâtiment sera exemplaire d'un point de vue environnemental.



### HABITAT

L'agglomération a accompagné gratuitement près 980 ménages dans leur projet de rénovation et 122 logements ont pu bénéficier d'une aide financière.

### MOBILITÉS Boje!



la nouvelle offre permettant de voyager en illimité en bus / car & train et vélo

Toutes les infos pratiques sont à retrouver sur aggo-epinal.fr et boje.fr

### PLAN CLIMAT



#### L'Agglo baisse ses consos

Cette campagne de sensibilisation met en avant les efforts réalisés par l'agglomération sur près de 45 équipements. En 2023, 30 % d'économies énergétiques ont été réalisées grâce aux travaux financés en 2022.



#### Parcours Biodiversité

La distinction « Espace Nature » a récompensé l'agglomération avec 2 libellules pour sa démarche environnementale. Un parcours de sensibilisation à la biodiversité a été inauguré au Port d'Épinal. Dédié aux enfants et aux adultes, il permet de découvrir l'environnement de manière ludique.



#### Watty à l'école

L'agglomération permet aux établissements scolaires de bénéficier d'un programme d'éducation au développement durable, de la petite section maternelle au CM2. Au programme : économies d'eau et d'énergie, conséquences du dérèglement climatique, mobilité durable ou encore gestion des déchets.



#### Autonomie énergétique

Différents projets ont vu le jour en 2024. Parmi eux, la solarisation du gymnase à Xertigny, la construction d'ombraries au Port à Épinal, la pose de panneaux photovoltaïques au Centre des congrès, à la patinoire d'Épinal et à la bibliothèque de Golbey. Le territoire avance vers son autonomie énergétique.

# Vie Intercommunale



## BULLETIN D'INFORMATION

### SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DES VOSGES



SDEV  
28 Rue de la Clé d'Or  
BP 142  
88004 EPINAL cedex  
03.29.29.19.60  
[sdev@sdev88.fr](mailto:sdev@sdev88.fr)

#### LA COOPERATION INTERCOMMUNALE AU SERVICE DE LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ

Depuis le loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie, et la **naissance du service public de distribution d'électricité**, les Communes ont acquis une compétence générale en la matière et peuvent concéder cette activité ou la conserver en régie.

Au sortir de la première guerre mondiale, la France connaît une croissante forte et l'énergie électrique se développe notamment dans les usages du quotidien des foyers urbains (appareils ménagers, éclairage public). Mais le monde rural s'organise et **les petites communes décident de se regrouper en syndicats intercommunaux** pour faciliter les démarches. En 1934, ce sont ainsi 1 674 syndicats d'électrification que compte le territoire français. Pour les Vosges, une douzaine de ces syndicats ont vu le jour dans les années 1920.

La taille de ces syndicats était très hétérogène, le plus petit comptant 4 communes et le plus important comptant 196 communes à la date de sa dissolution.

#### LA CREATION DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL : 30 ANS DEJA

En 1994, 59 Communes et 9 Syndicats intercommunaux ont décidé de se regrouper au sein du **Syndicat Mixte Départemental d'Électricité des Vosges (SMDEV)**, créé par **arrêté préfectoral en date du 08 décembre 1994**, et représentant ainsi les ¾ des communes vosgiennes. Dans les années suivantes, la plupart des autres communes du Département ont adhéré successivement à ce Syndicat, qui était uniquement autorité concédante ; les collectivités adhérentes conservant la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Enfin, pour motiver les dernières communes isolées à prendre à bras le corps cette compétence d'organisation des réseaux, le Législateur, par la loi du 07 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie, a incité fortement à la **création d'une Autorité Organisatrice unique sur chaque Département**. Mise en place au 1er janvier 2008, celle-ci exerce l'ensemble des missions relatives à la distribution d'électricité, à savoir d'une part le pouvoir concédant, et d'autre part la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification.

Puis le processus de Départementalisation s'est achevé avec la dissolution des Syndicats intercommunaux dits primaires, et l'adhésion de l'ensemble des Communes Vosgiennes.

Toutes ces modifications ont alors été prises en compte dans la rédaction des Statuts du Syndicat, composé exclusivement de communes, et devenu alors **Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, par arrêté préfectoral en date du 08 mars 2018**.

# Vie Intercommunale

Aujourd'hui, le Syndicat, maître d'ouvrage de nombreux travaux, investit près de **13 millions d'euros par an** pour l'**amélioration des réseaux de distribution électrique et d'éclairage public**. Ainsi, en 2023, les équipes ont réalisé :

**28 ↗ 6 334 000 €**  
enfouissements

**90 ↗ 2 023 000 €**  
extensions

**30 ↗ 2 352 000 €**  
renforcements

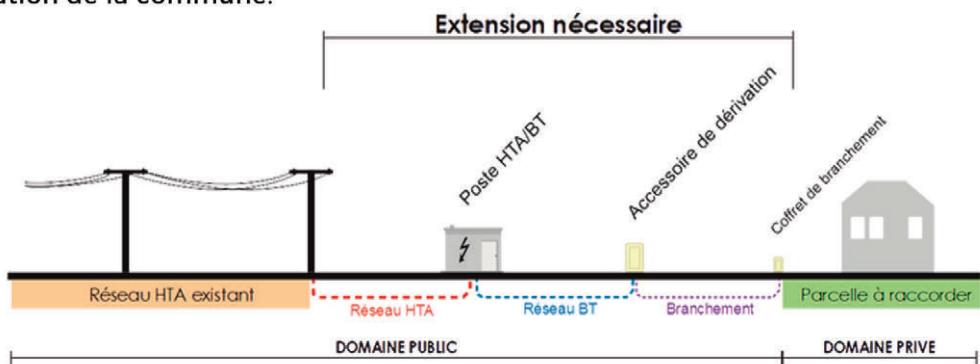
**7 ↗ 1 021 000 €**  
sécurisations

**12 ↗ 428 000 €**  
rénovations d'éclairage public

**Fourniture de matériel d'éclairage public ↗ 747 000 €**

## Point info :

En application de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), le **coût d'une extension de réseau électrique** pour alimenter une parcelle (exemple d'une nouvelle construction) est à la **charge exclusive du demandeur** ; il n'y a plus de participation de la commune.



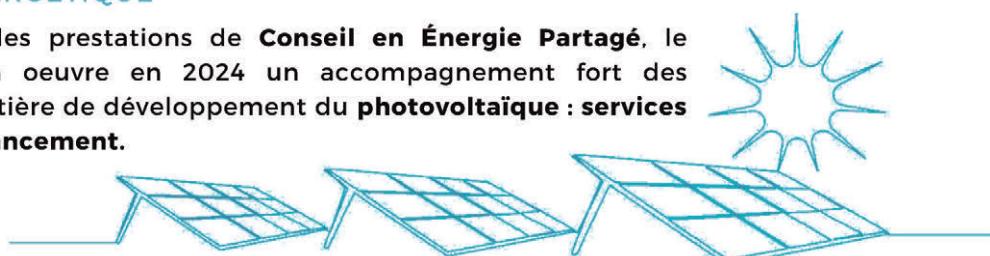
## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Au 31 décembre 2023, le S.D.E.V. était le **premier aménageur du territoire** vosgien en matière de mobilité verte, avec une **centaine de points de charge** installés.

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En complément des prestations de **Conseil en Énergie Partagé**, le S.D.E.V. a mis en oeuvre en 2024 un accompagnement fort des collectivités en matière de développement du **photovoltaïque** : services d'ingénierie et financement.



### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au delà des travaux réalisés sur les réseaux d'éclairage public, le S.D.E.V. propose à ses communes membres d'assurer la **continuité et la qualité du service**, en leur apportant son expertise pour **optimiser la gestion de leur réseau**, grâce au service d'entretien préventif et curatif de ces installations.

**Actuellement** : 23 000 points lumineux sur 187 communes

# Vie Intercommunale

## S.D.E.V. Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges



**Le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV) a renouvelé ces dernières années son contrat de concession pour la distribution publique d'électricité avec ENEDIS, Gestionnaire du Réseau de Distribution d'Electricité et avec EDF, chargé de la Fourniture d'Electricité aux tarifs réglementés de vente.**



Hormis ses missions de base, le Syndicat propose aux communes des compétences optionnelles, comme l'entretien préventif et curatif de l'éclairage public (798 points lumineux pour Xertigny), l'installation et le suivi de bornes de recharge des voitures électriques (1 sur la place de la Brasserie), ...

C'est ainsi que ces dernières années pour la requalification du carrefour de la Poste, de la rue Patch, de la rue de Firminy et des places Dupé et Bidaud, le SDEV a été maître d'œuvre des travaux d'enfouissement et d'aménagement des réseaux secs (y compris pour Orange) pour un total de 555 000 € de travaux, bien subventionnés par le CD et le SDEV, pour laisser à la commune une dépense réelle de 192 000 €.

L'éclairage public constitue la source d'énergie électrique consommée la plus importante, bien que passée de 244 MWh à 142 MWh par an, soit un gain de 38 % depuis l'extinction des départementales à partir de minuit et des voies communales à 22 h, avec reprise à 6h du matin. Début 2025, les 87 luminaires les plus énergivores (150 Wh) ont été remplacés par des platines leds.

**André LAPOIRIE, Délégué**

## S.I.S.S.

### Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Xertigny

**Le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire ou SISS a pour objet la gestion du gymnase de Xertigny. Il est composé de membres représentant les communes dont les élèves fréquentent le Collège Camille Claudel, à savoir Dounoux, Charmois l'Orgueilleux, Hadol, Uriménil, Uzemain et Xertigny.**

Chaque commune dispose de 2 représentants, du fait de l'utilisation de l'équipement, en plus des collégiens, par les associations communales et les scolaires. Ce qui revient à dire que la commune participe à environ 75% des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Venant après trois années d'intenses réflexions, de recherches de subventions et une année de travaux, l'année 2024 fut beaucoup plus sereine. La reconstruction du gymnase, possible grâce à 80 % de subventions a eu un coût global de 2 618 593 € TTC.

Les élus des communes adhérentes remercient chaleureusement l'Etat, au travers de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Rural), de l'ANS (Agence



Nationale du Sport), le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la CAE pour leur participation.

Pour la rentrée de 2025, ce seront les luminaires du dojo et de la salle de ping-pong qui seront remplacés par des platines leds, permettant une fois encore de faire des économies d'énergie.

La CAE, de son côté, a loué, par l'intermédiaire de la SEM Terr'Enr, la toiture et a fait réaliser la pose de panneaux photovoltaïques pour lesquels la mise en fonctionnement est effective depuis début 2025.

**André LAPOIRIE, Président du SISS**



**Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire  
Dounoux - Charmois l'Orgueilleux - Hadol - Uriménil - Uzemain - Xertigny**

## L'Assainissement sur la Commune



### L'Assainissement Collectif

Contrairement à l'Assainissement Non-Collectif, l'Assainissement Collectif dessert une proportion importante des logements ou habitations du centre de la commune. D'une compétence communale, sa gestion avait été transférée à la C2VRM, puis à la CAE depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Les eaux usées sont amenées soit à la station de traitement de la rue de la Gare, soit à celle de l'ancienne fromagerie, et les administrés concernés paient une taxe d'assainissement calculée afin que les dépenses soient compensées par les recettes.

La facture est établie conjointement avec celle de l'eau potable et la taxe est calculée au nombre de m<sup>3</sup> d'eau consommé.

Une réflexion est en cours depuis l'annonce de l'arrêt de traitement du lait collecté par Lactalis en 2026, obligeant la CAE à substituer la station existante, beaucoup trop importante, par une solution alternative pour tout le secteur de la rue Bougel.



### L'Assainissement Non-Collectif

Le SDANC (Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif) est administré par un Comité Syndical de 49 élus issus des communes membres et des EPCI du Département. Il se réunit au moins 3 fois par an pour prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement du service.

À ce jour, 468 communes sont adhérentes au Syndicat. L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne l'ensemble des installations individuelles permettant le traitement des eaux usées domestiques dans les habitations non raccordées au réseau public d'assainissement (tout-à-l'égout). Les eaux usées domestiques comprennent :

- Les eaux vannes (provenant des toilettes),
- Les eaux grises (issues des lavabos, douches, cuisine, lave-linge, etc.)

Il existe plusieurs types de dispositifs, adaptés aux caractéristiques du sol, de la parcelle et de l'usage du logement, qui doivent être validés par le SDANC. Ce dernier est chargé du contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif. Il intervient également lors de la création, de la réhabilitation ou de la mise en conformité de ces installations.

Un entretien régulier est obligatoire pour assurer le bon fonctionnement du système et le contrôle périodique permet de vérifier la conformité et l'efficacité des installations. Mal traitées, ces eaux usées peuvent en effet entraîner des risques sanitaires et nuisances environnementales, et ainsi engager votre responsabilité.

Vous pouvez retrouver toutes les informations liées à l'ANC sur le site du SDANC ou les contacter directement.

**SDANC 03 29 35 57 93 • [sdanc@sdanc88.com](mailto:sdanc@sdanc88.com)**

**Claudine MUNIER,**  
Adjointe Déléguée à l'Assainissement et Eau Potable



### L'Eau Potable

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020, en application de la Loi NOTRe qui transfère aux intercommunalités la compétence « Eau Potable », cette dernière est gérée directement par la Communauté d'Agglomération d'Epinal et les services correspondants. Sur notre commune, un contrat de Délégation de Service Public a été signé par la CAE avec l'entreprise VEOLIA jusqu'en 2030. Aussi, pour toutes vos demandes de raccordement et ouverture/fermeture de contrat, il convient de se rapprocher directement du fermier VEOLIA

# Vie Intercommunale

## CALENDRIER DES COLLECTES 2025 XERTIGNY

Calendrier donné sous réserve de modifications.

Janvier						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Avril						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Juillet						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**ORDURES MÉNAGÈRES**  
COLLECTE LE SOIR  
Sortir le bac avant 18h,  
poignée côté rue.



**BIODÉCHETS**  
(épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, feuilles de thé, coquilles d'œufs, fleurs fanées ...)



DÉCHETERIE



ENCOMBRANTS,  
DÉCHETS DANGEREUX,  
TEXTILE, GROS CARTONS  
ET POLYSTYRENE



**COLLECTE SÉLECTIVE**  
COLLECTE LE MATIN  
Sortir les sacs jaunes la veille  
au soir, bien fermés.



**EMBALLAGES EN VERRE**  
(bouteilles, pots, flacons)



CONTENEUR À VERRE

Calendrier de collectes,  
aide au tri, services en ligne ...  
téléchargez MONTRI !



**DÉCHETERIES FERMÉES**  
Tous les jours fériés !

COLLECTES DU SOIR DÉCALÉES

[www.sicovad.fr](http://www.sicovad.fr)

N°vert : 0 800 109 701



**sicovad**

# Journal 2024

## Janvier



AG Comité des Fêtes



Voeux au Personnel



Galette Amis du Priolet



Voeux aux Forces Vives



Inauguration Bar Mayefy Mecanik

## Février



AG Amis du Priolet



AG des Chettas



Remise Diplôme Collège



Activités CEL



Visite du Château CM1

# Journal 2024



Carnaval de l'ALEX



AG des Moinpaux



AG La Meurotte du Croco



Réunion Espace Pédagogique Forestier



Ouverture de la Pêche

Mars



Championnat UNSS VTT



Journée Portes Ouvertes Woodies



Vide Greniers Amerey

Avril



AG des AFN et UNC



AG Musique La Vôge

# Journal 2024



Visite de Mme la Préfète à Xertigny



La Téméraire



Cérémonie du 8 Mai



Cérémonie Citoyenneté



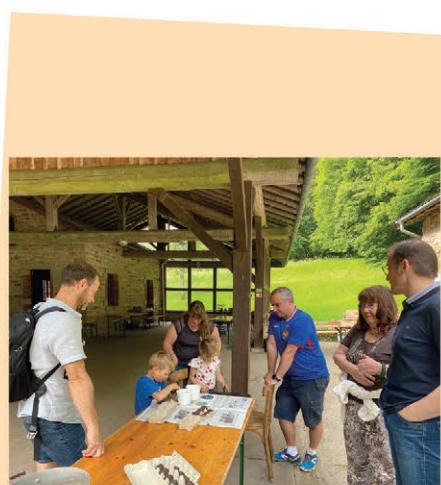
Marché aux Fleurs



Signature Convention du Patrimoine



Goûter CCAS



Journée de la Biodiversité



Réunion Jobs d'Été



Test Support Pédagogiques Bois Beaudoin



Installation Nouveau CMJ



Cérémonie du 18 Juin



Cinéma Un P'tit Truc en Plus

# Journal 2024

## Juillet



AG du FCAX



Cérémonie du 14 Juillet



Cinéma Plein Air



Marché Nocturne



Fête Foraine



Olympiades

## Août



TV Hollandaise Tour de France Féminin



Visite Nocturne du Château



Animations Jeunesse



# Journal 2024



Rentrée Scolaire

## Septembre



L'Incensé ADI



Forum des Associations



Chorale des Peuples



Ecole des Champions

## Octobre



Repas des Personnes Seules



Soirée Halloween du CMJ



Musik Fabrik



Remise Brevet des Collèges



Activités CEL

# Journal 2024

Novembre



AG La Vôge VTT



Cérémonie du 11 Novembre



Repair Café



AG du Tennis



Repas des Aînés



Réunion Vosges Ambition 2027



Conférence Canal des Vosges



Défilé Saint-Nicolas



Fêtes des Nouveaux Nés

# Journal 2024

## Décembre



St Nicolas de l'ALEX



Cérémonie Hommage AFN



Sainte Cécile



Marché de Noël du Comité des Fêtes



Remise Chèque Téléthon



Décorations Noël Château



Distribution des Colis des Aînés



Décorations Noël Woodies

# Investissements

## Programme Annuel de Voirie et Travaux Annexes

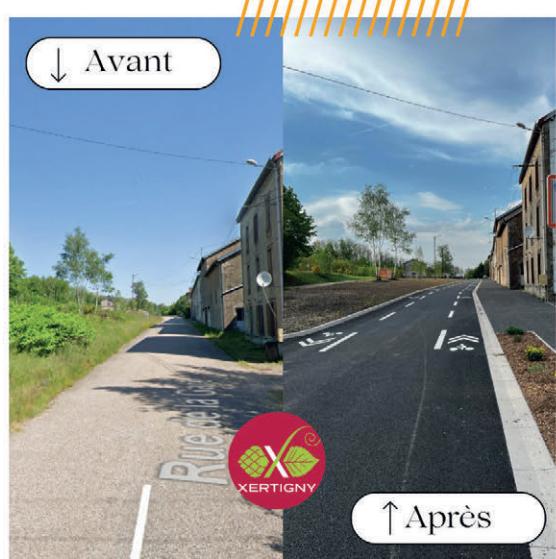
*Chaque année, un Programme de Voirie est défini par la Commission Communale Voirie suivant l'état des routes communales. A noter que la Commune de Xertigny comprend 80 km de voirie à entretenir au quotidien et déneiger pendant la période hivernale.*

**S**ur 2024, un important programme de voirie a été réalisé sur différents axes de la commune (Route des Chapeaux, Route du Zoo, Grande Rue du Roulier, Chemin des Moises, et bien d'autres). Des travaux d'enrobés, d'enduits de surface, de purges de chaussée et reprise de fossés. Des travaux onéreux, avoisinant les 300 000 € TTC et subventionnés à hauteur de 19 500 € par le Conseil Départemental des Vosges (seul financeur).

S'est ajoutée la réfection partielle du chemin rural menant au plateau des Quatre Chemin par l'entreprise TISSERAND de Magnoncourt et les matériaux provenant de la carrière de Xertigny.

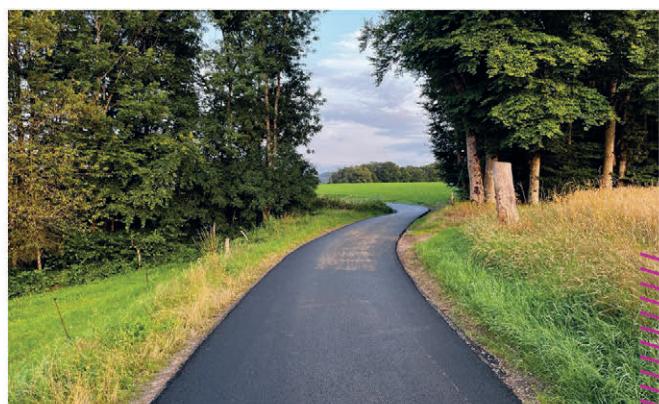
En parallèle, l'accès au nouvel Aldi situé Route d'Epinal a été sécurisé par un cheminement piéton de 280 m, longeant la Route Départementale et reliant le passage clouté, à proximité de la Salle Polyvalente, au magasin. Les travaux effectués par l'entreprise COLAS ont été entièrement financés par la Commune à hauteur de 18 200€ HT. Deux panneaux lumineux solaires sont venus s'ajouter pour avertir les usagers du passage piéton entre la Salle Polyvalente et les Immeubles Vosgellis. Nous remercions les automobilistes de rester prudents et surtout de respecter la limitation de vitesse à 50km/h en entrée d'agglomération et 70km/h en direction d'Epinal, par respect pour les piétons. À noter que ces aménagements devraient évoluer dans le cadre de la Requalification du Centre-Bourg prévue pour le secteur.

Par ailleurs, l'impassée de la Gare, rue nouvellement renommée et ancienne Route Départementale, a connu elle aussi une réhabilitation complète : eau potable, eaux



usées et pluviales, puis l'aménagement de l'axe avec l'intégration d'une voie centrale banalisée donnant la place belle aux mobilités douces. La réfection des réseaux humides a été prise en charge par la Communauté d'Agglomération d'Epinal à hauteur de 157 000 € HT, celles des aménagements paysagers et routiers par la Commune de Xertigny à hauteur de 140 000 € HT et enfin la réfection de la couche de roulement par le Conseil Départemental des Vosges. Un environnement bien plus agréable, une mise en valeur du secteur, aujourd'hui complétés par des travaux d'aménagements et de plantations faits par nos agents communaux.

**Michaël THIEBAUT, Adjoint Délégué à la Voirie**



# Investissements

## Travaux de Requalification du Centre-Ville



**Pour rappel, la Municipalité s'est engagée dans une Requalification du Centre-Ville Globale en plusieurs phases depuis 2019.**

À près la réalisation des 2 premières Phases : le Carrefour de la Poste et la Place Dupré et la Rue Patch, 2024 a été marquée la réalisation de nouveaux travaux avec la réfection complète de la Rue du Canton de Firminy et la Place Bidaud. Comme à chaque Phase de travaux, ce sont 4 étapes majeures qu'il faut réaliser avant la réception définitive des ensembles routiers.

Tout d'abord, la reprise complète des réseaux humides relevant de la compétence de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, puis la réhabilitation et enfouissement des réseaux secs pilotés par le Syndicat Départemental d'Electrification des Vosges (SDEV). S'enchaîne ensuite l'aménagement des espaces publics et paysagers effectués sous maîtrise d'ouvrage communale, pour enfin finir par la couche de roulement des Routes Départementales financées par le Conseil Départemental.

Ainsi, après 9 mois de travaux, la Rue Canton de Firminy et la Place Bidaud ont pu être réouvertes définitivement à la circulation, le Jeudi 31 Octobre, en accord avec les délais initialement prévus et annoncés. Une réfection totale de cet axe qui comprend notamment la mise en place de stationnements en pavés infiltrants, la création d'une noue paysagère, la mise en place d'une fontaine, des trottoirs élargis pour répondre aux normes PMR, la création d'une chicane

pour réduire la vitesse et créer des espaces de stationnement pour les commerces, une rénovation de l'abribus avec un quai d'embarquement PMR, ainsi qu'une mise en valeur du lavoir et de l'ouverture vers le parc. À noter, la priorité est donnée aux véhicules montants au niveau de la chicane. Nous remercions les commerces pour leur adaptabilité, compréhension et patience lors de ce vaste chantier, ainsi que les automobilistes et riverains Xertinois et nous espérons que le résultat vous satisfait.

Ces travaux ont été réalisés grâce à l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage (AMO) de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, sous couvert de notre maître d'œuvre, le groupement piloté par Stéphane THALGOTT, et avec les équipes de travaux, pour la partie communale, d'Eurovia et ID VERDE.

Ils ont également été largement financés par l'Etat, à travers la DETR à hauteur de 956 920 €, du Conseil Départemental pour 450 000 € et de la Région Grand Est pour 100 000 €, pour un reste à charge final pour la commune de 699 000 €. La Communauté d'Agglomération d'Epinal et le SDEV (le Conseil Départemental finançant entièrement la couche de roulement) ont par ailleurs largement financés leurs travaux, à noter toutefois que, suivant les mécanismes, les communes ont un reste à charge quant aux réfections des réseaux humides et secs.

**Michaël THIEBAUT, Adjoint Délégué à la Voirie**

# Investissements

## Refonte de la Signalétique Globale de la Commune (Directionnelle et d'Intérêt Local)



*Dans le contexte de la requalification du centre-ville, et les importants travaux déjà effectués, la mise à jour de la Signalétique d'Intérêt Local (compétence communale) - devenue très hétérogène et peu lisible sur le territoire -, ainsi que de la Signalétique Directionnelle (compétence départementale), est devenue essentielle pour améliorer les déplacements des résidents et des visiteurs sur les 80 km de routes que compte notre commune.*

Pour ce faire, la Municipalité a été accompagnée par un cabinet d'études (DDSR), dont les prestations ont été financées à hauteur de 50% par la Région Grand Est (mécanisme Banque des Territoires – PVD) afin de réaliser un schéma des liaisons départementales et locales, permettant de définir un plan cohérent de signalétique directionnelle, dans le respect de la législation en vigueur. Le cabinet nous a également accompagné dans la réalisation du cahier des charges de travaux, le suivi et la réception de ces derniers.

Réalisée par l'entreprise Signaux GIROD pour un total de travaux 78 380 € HT (partie Commune de Xertigny, le Département prenant à sa charge la directionnelle), subventionnées par la Région Grand Est à hauteur de 50%, la nouvelle signalétique a pu être installée sur la commune début 2025. Conçue pour être claire, attractive et en adéquation avec l'identité de notre commune, ces améliorations contribueront notamment à faciliter les déplacements des visiteurs et livreurs.

**Anthony GUEDES, Adjoint Délégué au Projet**

## Travaux d'Etanchéité de la Toiture de la Verrière

*Dans le cadre des travaux de rafraîchissement sur plusieurs salles de la commune, le Château des Brasseurs a également bénéficié en 2024 d'une rénovation partielle.*

En effet, la toiture plate de la Verrière, vieillissante, engendrait plusieurs problèmes d'étanchéité se répercutant dans la cuisine se situant au-dessous. L'entreprise de couverture Xertinoise PERRY a donc été sollicitée pour un montant global de 7 782 € HT et une intervention rapide au vu des pluies récurrentes. Une semaine de travaux a été nécessaire pour effectuer la pose de panneaux goudronnés, imperméabilisant la surface pour une longue durée sans alourdir la structure, avec un rendu uniforme. La même opération avait été effectuée à la Salle Polyvalente, au-dessus du Club House de Tennis qui est également surplombé d'un toit plat. Une protection plastique avait été posée sous les dalles.



**René ALEXANDRE, Conseiller Délégué aux Travaux**

# Investissements

## Nouveaux Véhicules

*L'année 2024 a été marquée par l'acquisition ou plutôt le renouvellement de deux véhicules de la flotte automobile.*

D'une part, le petit Bus Scolaire, dont l'ancien datait de 2008, s'est vu remplacé par un tout nouveau Bus INDCAR de 33 places (même configuration que l'ancien) pour un montant global de 99 500 € HT. Dans l'attente de sa réception en Mars 2024, et ce afin d'assurer la transition avec l'ancien, la Communauté d'Agglomération d'Epinal nous a gracieusement prêté le car intercommunal pendant 5 mois. Pour rappel, ce Bus communal assure, pour le compte de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (compétence transport scolaire), un des 3 circuits scolaires, le Moulin Mautr-Moyenpal les matins et soirs (+ les mercredis) pour les maternelles, primaires et collégiens, mais également les sorties scolaires, gracieusement, pour le compte des écoles (piscine, patinoire et diverses sorties). Au surplus, il assure le trajet vers les Restos du Cœur de Bains-les-Bains les Jeudis après-midi de Novembre à Mars en transportant les bénéficiaires sur inscription en Mairie. Nous remercions nos deux agents communaux pour le professionnalisme en la matière, M<sup>e</sup> Nadège ROUHIER, Conductrice principale, et M. Patrick COUVAL, son binôme remplaçant.

D'autre part, le Kangoo utilisé dans le cadre des Locations de Salles et Woodies de 2008 a également été remplacé par un tout nouveau véhicule électrique d'occasion acheté chez Bougel Transations pour un montant de 10 600 € TTC.

**Michaël THIEBAUT, Adjoint Délégué aux Services Techniques**



## Rénovation Thermique de la Salle des Fêtes

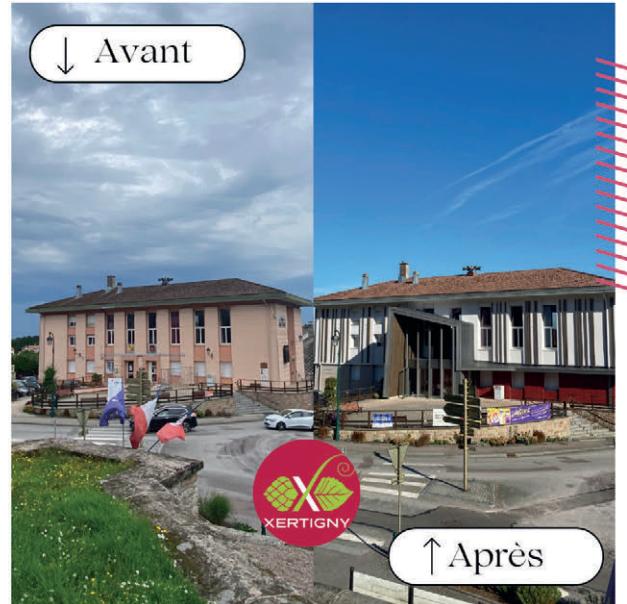
*Les travaux réalisés sur ce bâtiment ont permis de compléter ceux effectués en 2017 et 2019 et de lui redonner une nouvelle jeunesse. Lors de la transformation de la Bibliothèque en Médiathèque, une isolation intérieure de l'ensemble des 280 m<sup>2</sup> du rez de chaussée a eu lieu.*

I restait à faire la partie allant du 1er étage jusqu'au toit, pour cela, une couche de laine de roche a été posée en extérieur sur les 4 façades. Le vitrage du hall d'entrée de la Salle des Fêtes a été remplacé, ainsi qu'une isolation du plancher brique sous le rez-de-chaussée. Pour donner une autre image de ce bâtiment, des épines bois verticales sont venues en décoration, mais c'est surtout la façade sud qui a fait l'objet de plus d'aménagements, avec la création d'un hall d'entrée qui apporte un peu plus de confort au public de la Médiathèque. Le balcon a également été retravaillé. Une casquette en zinc surplombant le bardage rouge allant de l'entrée de la Médiathèque à celle de la Salle des Fêtes permet entre autre de se protéger en cas de pluie.

Pour ne pas oublier les valeureux combattants qui ont perdu la vie lors de la bataille de Xertigny, la plaque commémoratrice a retrouvé sa place.

Le projet s'est chiffré à 471 000,00 € HT, subventionnés à hauteur de 166 560 € par l'Etat, 80 000 € par la Région Grand Est, 15 480 € au titre des CEE et 69 198 € par la Communauté d'Agglomération d'Epinal (gestionnaire de la Médiathèque représentant 33% de la surface du bâtiment global).

**René ALEXANDRE, Conseiller Délégué aux Travaux**



# Investissements

## Isolation Thermique de l'Ecole Maternelle

Durant l'été 2024, cet établissement datant de 1975 a fait l'objet d'importants travaux, principalement destinés à améliorer son isolation thermique afin de réduire les dépenses énergétiques.

L'ensemble des ouvertures extérieures a été remplacé (fenêtres et portes). Un isolant en liège d'une épaisseur de 20 cm a été fixé sur la totalité des façades (une 1ère dans la Région). L'isolation des plafonds de toutes les salles, le remplacement par des LED des différents luminaires et de la chaudière, sont venus en complément. De plus, une ventilation double flux garantit un meilleur confort tout au long de l'année.

A la rentrée, c'est une école totalement rénovée qu'enseignantes, ATSEM et enfants ont pu découvrir. Car en parallèle des travaux concernant l'isolation, l'ensemble du bâtiment a été repeint (extérieur et intérieur). Le timing très serré était audacieux, mais il a pu être respecté grâce à une bonne coordination entre les différents corps de métier, et aux entreprises qui ont respecté leurs engagements.

Le projet s'est chiffré à 463 000,00 € HT, subventionnés à 80% à hauteur de 324 386 € par l'Etat (DETR – Fonds Vert), de 24 546 € par la Région Grand Est (Climaxion) et de 19 500 € par le Conseil Départemental des Vosges.

**René ALEXANDRE, Conseiller Délégué aux Travaux**



## Aménagement d'un Ponton au Gué du Saut

Une nouvelle installation a vu le jour à la Cascade du Gué du Saut. Fabriqué en bois local par «Il Etait Un Arbre» pour un montant de 21 972 € HT et financé à 80% par le programme LEADER (fond de subvention Européen), le ponton du Gué du Saut offre désormais la possibilité aux personnes à mobilité réduite de profiter d'une vue dégagée et sécurisée sur la cascade. L'installation de la structure a été opérée par la même entreprise. En complément de cet aménagement, les Services Techniques de la Ville ont construit un cheminement piétonnier en enrobé, agrémenté de plots de sécurité.

Nous rappelons que, pour la sécurité des promeneurs, la zone est limitée à 30km/h. Le ponton est accessible en priorité au public PMR, mais il est également ouvert à tous.

**Michaël THIEBAUT, Adjoint Délégué aux Services Techniques**

# Investissements

## Réhabilitation des Fontaines de la Commune

### Fontaines du Centre :

Au cours de l'été 2023, les fontaines du centre-ville n'étaient plus alimentées en eau. La cause de cet arrêt soudain semblait dû à des problèmes d'alimentation du fait de nombreuses fuites présentes sur les anciennes canalisations en grès. Les dernières années, le Service Technique de la Ville avait déjà réparé une partie du branchement sur 100 mètres, mais la complexité des emplacements de celui-ci, réparti sur des terrains publics et privés, rendait difficile l'avancement des travaux. En effet, la zone de captage se situant aux Bois Beaudoin, la distance du réseau d'alimentation s'étend sur près de 300 mètres et présente de nombreuses caractéristiques qui compliquent le diagnostic.

En 2024, grâce à l'intervention des Services Techniques Communaux sur les fuites du réseau, les 3 fontaines du centre-ville (Fontaine Place Bidaud et Grande Fontaine) ont pu de nouveaux être alimentées en eau. En parallèle, plusieurs regards ont été créés par leurs soins le long du cheminement d'eau afin d'en faciliter l'accès et le nettoyage. Pour rappel, l'eau n'est pas traitée et est donc impropre à la consommation.

Nous remercions par ailleurs l'association AGFX (Association de Gestion des Fontaines de Xertigny) et son Président Jean-Charles PERONA, qui assure la gestion et l'entretien hebdomadaire des fontaines, en lien avec notre équipe technique.

### Fontaine de Moyenpal :

Datant du XX<sup>e</sup> Siècle, cette fontaine - lavoir ne coulait plus depuis plusieurs années. Suite à la volonté des habitants de ce secteur et des élus de valoriser et préserver ce patrimoine, une grosse opération de nettoyage et de désherbage a donc été lancée par la commune en 2024.

La première intervention a été confiée pour 1 000 € à l'association Jeunesse et Cultures des Voivres via un chantier d'insertion. L'objectif était de remettre entièrement en état ce point d'eau en débroussaillant l'ensemble et en dégageant la pierre de taille des amas de terre qui l'entourait. L'opération s'est prolongée par l'intervention d'un fontainier professionnel (Green Concept), chargé de la révision des conduits et des branchements en eau, puis la remise en eau de l'équipement.

Début 2025, plusieurs habitants du hameau ont initié une opération citoyenne pour un nouveau nettoyage de la Fontaine située près de l'ancienne Ecole de Moyenpal. Cette dernière, envahie par la mousse et les hautes herbes, a entièrement été défrichée, laissant apparaître à nouveau les murets adjacents, les pavés anciens et les arbustes fleuris. Une belle initiative citoyenne pour le hameau.

**Michaël THIEBAUT, Adjoint Délégué aux Services Techniques**



# Investissements

## Focus sur le Numérique

### Photomaton

Disposant d'un Dispositif de Recueil Fixe pour les créations et les renouvellements des CNI (Cartes Nationale d'Identité), ainsi que les Passeports depuis novembre 2022, la commune a été identifiée et sollicitée par l'entreprise Me Group pour la mise à disposition d'un Photomaton permettant de réaliser des photos d'identité en conformité avec la réglementation existante pour les documents officiels comme les Cartes d'Identité, les Passeports, les Permis de Conduire...

Suite à quelques travaux d'étanchéité dans l'entrée de la Mairie, la cabine, accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, a pu être installée et mise en service en juillet 2024. D'autres types de photos peuvent également être réalisés comme des photos fun ou personnalisées à partir de 3€.

Une partie des ventes réalisées sur cette borne est reversée à la Commune pour assurer les charges liées au coût de l'énergie.

En une année d'exploitation, force est de constater que ce nouveau service à la population répondait à un besoin puisque plus de 1 000 planches photos ont déjà été éditées.

Bon à savoir : si toutefois, vos photos étaient refusées par les organismes, une procédure de demande de remboursement peut être effectuée auprès de la société Me Group.



### Borne Tactile d'Affichage Légal

Suite aux travaux de rafraîchissement du hall d'accueil, le choix avait été fait de remplacer le tableau d'affichage légal par une solution dématérialisée réduisant l'impact environnemental du fait des impressions papier, améliorant la consultation des documents pour les administrés et facilitant la gestion à nos agents.

En fonction depuis le mois de février, vous retrouverez très facilement l'information que vous recherchez en naviguant sur cette borne tactile, les documents étant classés par thème et catégorie.

Outre la fonction de consultation des arrêtés, des comptes-rendus de Conseils Municipaux, des permis de construire et autres documents officiels, vous avez la possibilité sur cette borne de consulter la Gazette, de prendre connaissance de l'agenda, de demander un rendez-vous et de réaliser un signalement.

Sachez également qu'en scannant un simple QR Code ou en renseignant votre adresse mail vous pouvez disposer d'une copie des documents autorisés sur vos appareils numériques.



# Investissements

## Eglises du Centre et de Rasey

*Notre commune a, dans son Patrimoine, la particularité de posséder 2 églises, que nous souhaitons conserver dans le meilleur état possible.*

**E**n 2024, la priorité a été donnée à l'Eglise Sainte Walburge, après la mise en place d'une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, les travaux ont pu commencer. Grâce à un premier traitement de la charpente en début d'année, repeindre Sainte Walburge n'était pas vraiment un luxe ; au fil des années, une multitude de traces noirâtres étaient apparues, principalement dans le chœur et la partie supérieure de la voûte. Ces travaux qui ont entraîné une fermeture pendant 3 mois, ont pu être découverts par les paroissiens lors de la veillée de Noël. La particularité vient surtout du rouge cardinal qui surplombe le chœur.

La réalisation des travaux a été confiée respectivement aux entreprises AUBRIAT pour un montant de 13 808 € HT et CHROMATIC 88 pour un montant de 97 074,12 € HT. Le financement de l'opération est détaillé par Franck BERTOCCHI, notre Adjoint au Patrimoine, dans la partie Tourisme de ce Bulletin.

Pour 2025, l'Eglise de Rasey n'est pas oubliée. Récemment notre Equipe Technique vient de remplacer la toiture de la Sacristie. L'installation électrique a été remise aux normes et des travaux concernant la protection des vitraux et de la façade côté route sont programmés pour cette année.

**René ALEXANDRE,**  
*Conseiller Délégué aux Travaux*



# Investissements

## Rénovation de l'Eclairage Public

L'évolution des tarifs liés à la consommation énergétique et les enjeux de transition écologique sont des sujets importants au niveau des finances communales. C'est ainsi, qu'en plus du passage en Leds lié à la requalification du centre-ville, une nouvelle opération de modernisation et d'investissement vient de se concrétiser, avec le changement des **87 lampadaires les plus énergivores**. Ces derniers, équipés de lampes au sodium de 150 watts, viennent d'être remplacés par des appareils à platine Leds de 36, 43 ou 51 watts. Les travaux ont concerné les rues Becker, du Xertipôle des Buissons, le parking de la Salle Polyvalente, la rue de l'Eglise sur le hameau de Rasey et le Void de la Bure. Sur les 827 points lumineux concernés,  $\frac{1}{4}$  sont maintenant remplacés. La commune a pu bénéficier des subventions du SDEV et du Conseil Départemental, afin de mener à bien cette opération.

André LAPOIRIE, Conseiller Délégué aux Concessionnaires



**VA**  
VOSGES ARCHITECTURE

85 Chemin de la Taviane - 88000 EPINAL  
[vosgesarchitecture@orange.fr](mailto:vosgesarchitecture@orange.fr) - 03.29.32.50.06

Site internet : [vosgesarchitecture.com](http://vosgesarchitecture.com)



# Projets

## Embellissement du Château des Brasseurs

*Le Château des Brasseurs, qui accueille l'Hôtel de Ville depuis 1977, continuera en 2025 à connaître des travaux de réfection, d'entretien et d'embellissement.*

**S**ur le 1<sup>er</sup> Semestre 2025, l'escalier central Nord du Château (situé côté Parc) a connu un nettoyage et réfection des joints en profondeur par les Services Techniques de la Ville. S'en est suivi de nouvelles plantations au niveau du cœur de l'escalier, réalisées et entretenues par le Pôle Espaces Verts de la commune, et notamment Georget GRONDIN, notre Responsable du Fleurissement.

En parallèle, à hauteur de 20 000 € HT, avec des prestations commandées auprès de EIM Electricité et REXEL, un éclairage extérieur de la façade Nord et des arches en contrebas du Parc a été installé. Cette toute nouvelle installation permettra ainsi à la collectivité d'éclairer le Château des Brasseurs aux couleurs des évènements et ainsi mettre en valeur ce patrimoine unique sur le secteur.

Les façades Sud (côté Place de la Brasserie) et Ouest ne seront pas en reste sur 2025 puisqu'une prestation a été passée auprès d'un architecte Fabien MICHEL de Saint Dié, subventionnée à hauteur de 50% par la Région Grand Est (mécanisme Banque des Territoires – PVD) en vue de la réalisation d'un cahier des charges pour leur réfection globale. Ces dernières directement



exposées aux intempéries ont malheureusement bien noircies au fur et à mesure des années. Un nettoyage et protection préventive de ces dernières s'avèrent donc plus que nécessaires. Les Services Communaux continuent à rechercher en parallèle des financements possibles pour cette future grosse opération.

**René ALEXANDRE,**  
*Conseiller Délégué aux Travaux*

## Etude sur une Chaufferie Bois

**L**es investigations consistant à créer une Chaufferie Bois au Xertipôle des Buissons pour les écoles, la Salle Polyvalente, les équipements sportifs, les Ateliers Municipaux, la Maison des Associations et les grosses structures avoisinantes n'ayant pas pu aboutir pour des raisons de rendement financier, la solution pour la commune a été de poursuivre les efforts d'isolation sur l'Ecole Maternelle, comme cela avait été fait sur le Gymnase Intercommunal et les Vestiaires.

En revanche, s'il est un bâtiment où la baisse des consommations en énergies fossiles n'est guère possible, c'est l'Hôtel de Ville, où son isolation ne pourrait être que partielle, voire impossible pour des raisons patrimoniales.

C'est ainsi que les élus ont imaginé la construction d'une petite Chaufferie Bois située sur le terrain communal à l'arrière du bâtiment ADC, permettant d'alimenter les réseaux de chaleur du Château, de la Maison de Santé et de France Services, de l'Eglise et éventuellement du dernier bâtiment privé de la Brasserie. L'étude a été confiée au bureau d'études EPURE à Metz pour suite à donner sur 2025.

**André LAPOIRIE,** *Conseiller Délégué aux Concessionnaires*

# Projets

## Renforcement de la Défense Incendie

**La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) a pour objet d'assurer, en fonction des besoins, l'alimentation en eau des moyens du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), par l'intermédiaire de points d'eau identifiés. 118 poteaux incendie (PEI) et 6 points d'eau naturels sont identifiés sur la commune.**

Les mesures de débit et de pression des PEI (Point d'Eau Incendie) relèvent de la compétence du Maire, qui a l'obligation de renouveler leurs contrôles de fonctionnement tous les trois ans (les derniers ont eu lieu en Décembre 2024).

Les données obtenues sont alors transmises au SDIS, sur une base de données, permettant aux Services de Secours d'intervenir avec les véhicules et matériels adaptés en cas de sinistre.

Si 83 % de nos PEI présentent un taux de fonctionnement favorable, d'autres doivent faire l'objet de maintenance, ou de remplacement (commande en cours) ; mais plus ennuyeux, certains ne pourront jamais donner suffisamment de pression et de débit parce qu'ils sont connectés à un réseau d'eau existant de diamètre trop petit ; d'où l'intérêt du SDIS (vu précédemment) de connaître leur situation pour arriver avec le bon matériel.

Actuellement, deux études sont en cours et la solution d'installer des bâches devraient aboutir sur deux secteurs de la commune protégeant ainsi plus efficacement une dizaine d'habitations à chaque fois.

**André LAPOIRIE,  
Conseiller Délégué aux Concessionnaires**



## Lotissement du Pré Leveau

Le terrain initial est totalement loti, avec une rue en impasse. Seule reste à faire la dernière couche de roulement, le chemin piétonnier rejoignant la rue du Commandant Saint-Sernin et la pose de l'éclairage public. La baisse des dotations, la hausse des coûts de constructions altèrent les moyens financiers de tous, y compris ceux de VOSGELIS qui a dû revoir son projet initial.

C'est ainsi que sur les 1 734 m<sup>2</sup>, qui leur sont vendus à l'euro symbolique, un permis modificatif vient d'être accordé, pour la création de toujours 3 bâtiments, mais en 4 F3 et 2 F4. Les travaux devraient pouvoir débuter cette année.

Quant à la commune, elle ne devrait pas tarder à mettre en vente les deux parcelles (756 et 840 m<sup>2</sup>) restantes sisées à gauche de l'impasse. A noter aussi la vente de deux minuscules parcelles permettant aux voisins de la rue du Commandant Saint Sernin d'accéder en véhicule à l'arrière de leur propriété.

**André LAPOIRIE,  
Conseiller Délégué aux Concessionnaires**



# Projets

## Terrain de Jeux à Rasey

**C**onscients que les jeunes enfants et adolescents résidant sur le hameau de Rasey sont éloignés du centre de la commune et qu'ils sont suffisamment nombreux, nous avions retenu le choix d'équiper le secteur d'un terrain multisports. La commune ne possédant aucun terrain, il a fallu étudier depuis 2021 les possibilités de construction et trouver une emprise.

C'est à présent chose faite, puisque Madame le Maire a signé depuis peu l'acquisition de 850 m<sup>2</sup> en bordure de la salle multi-activités ; terrain qui permettra en plus de cette aire de jeux, de créer du parking et de rendre, espérons-le une plus grande utilisation de la salle. A présent, les demandes de subventions sont en cours pour une concrétisation souhaitée la plus rapide possible. Aussi, les élus tiennent à remercier M. Sébastien MEZIN et M<sup>me</sup> Eliane TETARD pour la cession accordée.

André LAPOIRIE, Conseiller Délégué aux Concessionnaires

## Réfection de la Cour de l'Ecole Primaire

**Sur le deuxième Trimestre 2025, et suite à la réfection globale de la cour de l'Ecole Maternelle en 2019, place aux travaux de végétalisation et d'aménagement de celle de l'Ecole Elémentaire.**

**E**n effet, la cour actuelle, d'une surface de près de 1 880 m<sup>2</sup>, est entièrement minéralisée en enrobés, avec exposition Sud-Ouest, dominé par le bâtiment à la façade très claire (forte réverbération et surchauffe) avec pour seule ombre le préau et 3 arbres fortement élagués.

Après le recrutement d'un maître d'œuvre, l'agence Xertinoise ADP, suite à la consultation lancée fin 2024, et une étude de faisabilité réalisée en lien avec le corps enseignant de l'école, les travaux ont pu débuter mi-Juin pour une période de 2 mois et demi. Portés par l'entreprise de travaux Pierre WYKA Paysage, également Xertinoise, ils permettront aux différents usagers d'évoluer dans une cour moins minérale, offrant des espaces de fraîcheur et de tous nouveaux espaces de vie (jeux, zone calme, jardinage, promenade et activités sportives).

Le projet, confié à Olivier TONNERIEUX, Conseiller Municipal, par Mme le Maire, permettra de redonner une place centrale à la nature, tout en respectant davantage l'environnement et ses enjeux (plus d'espaces ombragés, déconnection des eaux pluviales du réseau, végétalisation des noues d'infiltration, etc). Ce type de projet est soutenu par nos financeurs qui sont l'Agence de l'Eau, la Région Grand Est et l'Agence Nationale du Sport.



301 Les Granges  
88220 Xertigny  
[eurlmangeatfermetures@gmail.com](mailto:eurlmangeatfermetures@gmail.com)

Pascal MANGEAT  
**07 79 69 48 66**

Fourniture & pose  
Toutes fermetures du bâtiment

Fenêtres / Portes de garage  
Volets / Portails / Clôtures  
Automatismes  
Velux / Rideaux métalliques  
Stores intérieurs & extérieurs  
Dépannage

# Petites Villes de Demain



## Point sur Petites Villes de Demain

Engagée dans le programme « Revitalisation des Bourgs-Centres » depuis 2019, la Ville de Xertigny a été labellisée Petites Villes de Demain dès Décembre 2020. Ce programme d'envergure nationale vise à accompagner le développement des projets de communes ayant un rôle majeur dans l'équilibre et l'attractivité des territoires ruraux.

Pour une commune comme la nôtre, il s'agit d'une réelle opportunité pour mobiliser davantage de moyens techniques et financiers au profit des projets issus de la démarche de revitalisation. Ce label nous permet également d'obtenir le co-financement du poste de chef de projet Petites Villes de Demain pour plusieurs années.

Pour être efficace, un plan d'actions doit s'appuyer sur une stratégie adaptée aux enjeux à moyen et long terme d'une commune. C'est la raison pour laquelle, dès 2019, nous avons souhaité être accompagné par un collectif d'architectes et d'urbanistes afin de construire avec les xertinois, à l'occasion de nombreuses réunions publiques, la feuille de route de notre belle commune pour les 10 ans à venir.

C'est ainsi que nous avons pu définir une stratégie de revitalisation bourg centre autour de 4 axes et 16 fiches actions, renforçant ainsi l'efficacité de l'action publique au service des xertinois. Ce plan d'actions prend en compte les enjeux de transition énergétique, d'adaptation au changement climatique, d'amélioration du cadre de vie, de maintien et de développement du lien social, du renforcement du tissu économique...

### Des enjeux liés à l'amélioration de l'Habitat

Proposer à chacun un service concret et personnalisé dans la définition et la mise en œuvre technique et financière de ses projets de rénovation énergétique et d'adaptation de son logement, notamment au vieillissement et au handicap.

Pour cela, nous nous sommes engagés aux côtés de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Basée à Epinal, l'Agence Epinal Rénove tient une permanence tous les 3èmes Jeudi matin du mois à la Maison France Services de Xertigny. En 2024, ce sont 60 dossiers xertinois qui ont été traités par ce service.

*N'hésitez pas à contacter l'Agence Epinal Rénove pour de plus amples renseignements ou pour prendre rendez-vous au 03.29.81.13.40*

# Petites Villes de Demain



LA VIE EN  
VOSGES  
le Département

Grand Est  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



## Le renforcement et le développement du tissu économique

Un des atouts majeurs de notre commune, c'est **son tissu économique très qualitatif, qui a su maintenir son dynamisme et sa capacité d'investissement**. Preuve s'il en faut que nos entrepreneurs croient dans le potentiel de développement de Xertigny. Là aussi, notre intercommunalité nous permet d'offrir à chaque entrepreneur ou porteur de projet, un service d'accompagnement dans le développement de son activité et dans le financement de futurs investissements. Si vous êtes concernés, nous sommes là pour vous mettre en relation avec les services dédiés de la CAE.

## Requalifier le centre bourg en prenant en compte les mobilités douces

L'apaisement du centre-bourg est un enjeu majeur pour l'équipe municipale. Pour rendre le centre moins « routier » et plus agréable, nous avons fait le choix de travailler à la fois sur les départementales et sur les axes « verts » qui les croisent. C'est ainsi que nous avons rapidement aménagé et fléché la trame verte permettant de relier la base de loisirs des Woodies aux Bois Beaudoin, à pied ou à vélo, dans un cadre détendu. Le mobilier urbain (banc, tables et transats) installé depuis deux ans sur cet axe permet de profiter du cadre naturel du centre bourg (financé à hauteur de 80% par des Fonds Européens Leader). Nous nous réjouissons de constater chaque jour son utilisation par les nombreux promeneurs.

Nous avons poursuivi la requalification des axes routiers du centre bourg. Depuis 2019, nous maintenons nos efforts afin de rendre notre centre bourg plus « doux ». Ainsi, les carrefours des Ecoles et de la Poste ont été sécurisés, la rue Patch et la Place Dupré ont été intégralement réaménagés avec l'intégration d'une voie centrale banalisée, une meilleure visibilité de la trame verte à l'arrière de la salle des fêtes, une place

Dupré qui bien qu'ayant conservé des places de parking incite à la détente.

En 2024, c'est la rue du Canton de Firminy et la Place Bidaud qui ont connu des travaux d'envergure. Notre action se poursuit avec les travaux de la rue du Commandant Saint Sernin qui seront réalisés fin 2025-2026.

## La rénovation énergétique des bâtiments publics

Notre étude stratégique prévoyait également la rénovation énergétique des bâtiments communaux. C'est chose faite, puisque ces deux dernières années nous avons mené les travaux de rénovation énergétique de la Médiathèque/Salle des Fêtes et de l'Ecole Primaire. L'ensemble des autres bâtiments ayant été rénovés précédemment.

Mais ce ne sont que quelques exemples de l'action menée dans le cadre de Petites Villes de Demain. Ce label nous a permis d'impulser plus rapidement certains projets et d'en optimiser le financement par un accompagnement financier important de l'Etat, la Région Grand Est, le Département des Vosges, l'Europe, l'Agence de l'eau...



Pour plus de renseignements ou pour partager vos idées, n'hésitez pas à contacter

Pascale RITZENTHALER, Cheffe de Projet Petites Villes de Demain, Hôtel de Ville  
1, le Château – 88220 XERTIGNY, pritzenthaler@mairie-xertigny.fr / 06.24.86.15.73

# Ecole et Jeunesse

## Focus sur les Ecoles Maternelle et Élémentaire

Pour rappel, les Ecoles dépendent des Communes, là où les Collèges relèvent des Départements et les Lycées des Régions.

La Commune de Xertigny compte deux écoles (1 Maternelle et 1 Élémentaire), situées toutes deux Rue du Colonel Sérot, et qui accueillent chaque jour 230 écoliers du centre et des hameaux de la commune (Les Hauts, Amerey, Moyenpal et Rasey). Depuis le nouveau Décret relatif aux Dérogations à l'Organisation de la Semaine Scolaire, les écoles de Xertigny fonctionnent sur une Semaine de 4 Jours (les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis).



### Horaires et Coordonnées des Ecoles:

	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi <b>MATIN</b>	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi <b>APRES-MIDI</b>
<b>Ecole Maternelle</b>	8h30 – 11h55	13h35 – 16h10
<b>Ecole Primaire</b>	8h30 – 11h55	13h35 – 16h10

### Ecole Maternelle:

M<sup>me</sup> Karine BUCQUOY, Directrice  
18 rue du Colonel Sérot  
03 29 30 15 36 - ce.0880916@ac-nancy-metz.fr

### Ecole Élémentaire:

M. Roland HEDTMANN, Directeur  
22 rue du Colonel Sérot  
03 29 30 11 94 - ce.0881633@ac-nancy-metz.fr

## Transport Scolaire

Le transport scolaire relève de la compétence de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) : elle peut sous-traiter soit à une société extérieure et/ou à la collectivité concernée. A Xertigny, 3 circuits existent : **le Circuit du Moulin Maurt-Moyenpal** (effectué par Madame Nadège ROUHIER, Agent Communal, avec le car communal) **et celui des Hauts et celui de Rasey-Amerey** (effectué dans le cadre d'un marché public de la CAE). L'inscription au transport des élèves doit se faire obligatoirement en ligne via le site de la CAE en renseignant une demande de pré-inscription.

En cas de difficultés rencontrées ou de demandes particulières, nous vous invitons à contacter directement **l'Agence des Mobilités de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, dont le siège est situé Place du Général de Gaulle à Epinal, par mail à cae.transports@agglo-epinal.fr ou par téléphone au 03 56 32 12 12**. A noter que les horaires de passage des lignes de bus sont disponibles en ligne sur le site de la CAE.

A noter que les frais d'inscription pour les maternelles et les primaires sont entièrement pris en charge par la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Concernant les collégiens qui fréquentent le Collège Camille Claudel, chaque année, les élus municipaux délibèrent sur leur remboursement par la commune, sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.

# Ecole et Jeunesse

## Activités Péri-scolaires

Pour rappel, le temps avant et après le temps de classe constitue le temps péri-scolaire (garderie et cantine), dont la mise en œuvre est facultative pour les communes. La compétence transport scolaire est gérée par la Communauté d'Agglomération d'Epinal, avec obligation pour les communes de mettre à disposition du personnel communal afin d'assurer la surveillance des élèves de maternelle.

Les élus municipaux ont souhaité, à Xertigny, pouvoir proposer aux parents d'élèves, et ce depuis de nombreuses années, un système péri-scolaire qui soit le plus complet possible afin de répondre aux besoins d'un maximum d'entre eux.

La Commune de Xertigny propose ainsi aux élèves scolarisés dans ses écoles Maternelle et Élémentaire un accueil péri-scolaire intégral avec :

- **un accueil avant et après la classe (Service de Garderie) de 7h00 à 8h20 et de 16h10 à 19h00 ;**
- **un accueil méridien (Service de Cantine) de 11h55 à 13h25 avec fourniture d'un repas chaud et surveillance et activités par du personnel communal.**

A noter que l'accueil péri-scolaire (Maternelle et Élémentaire) est regroupé au sein de l'Ecole Élémentaire dans les locaux dédiés à cet effet (deux premières salles de l'Ecole depuis l'entrée située côté Stade).

Concernant l'accueil méridien, chaque école comprend un système de restauration différent, adapté aux élèves demi-pensionnaires. Ainsi, les élèves de maternelle

sont pris en charge par du personnel communal pour aller se restaurer chaque midi dans le réfectoire de la Maison des Associations, située Rue Jean Lamboley. La préparation et la livraison des repas en liaison froide dépend d'un marché public attribué à l'entreprise Estredia, suivant un cahier des charges précis, pour ensuite être préparé et servis par du personnel communal. Les élèves de l'élémentaire sont quant à eux également pris en charge par du personnel communal pour aller se restaurer au sein du réfectoire du Collège Camille Claudel où la préparation des repas relève du personnel départemental du Collège et d'agents communaux mis à disposition.

**Depuis Septembre 2022,** la Ville de Xertigny a financé à hauteur de 5 800 € un service entièrement dématérialisé, à travers **la plateforme 3D Ouest** disponible en ligne 24h/24 et 7j/7 (<https://parents.logiciel-enfance.fr/xertigny>), pour permettre aux parents d'effectuer toutes les démarches liées au péri-scolaire directement en ligne.

La plateforme permet aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) aux services, de payer les prestations, d'échanger avec les agents et de prendre connaissance des documents correspondants mis en ligne.

Le Pôle Accueil de la Mairie reste toutefois à la disposition des parents en physique aux horaires d'ouverture pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à réaliser les démarches en ligne.

The screenshot shows the homepage of the Xertigny 3D Ouest Parent Portal. At the top, there is a banner with the Xertigny logo and several images of the town's buildings and landscapes. Below the banner, the main navigation menu includes "Portail parents" (highlighted in blue), "Mon compte", and "Contact". The "Portail parents" section features a welcome message, a "SE CONNECTER" button, and links for "Pas encore de compte ?" and "CRÉER MON COMPTE". The "Contact" section provides the town's address, phone number (03 29 30 10 34), email (accueil@mairie-xertigny.fr), and website (www.mairie-xertigny.fr). The bottom of the page contains a footer with decorative purple diagonal stripes.

# Ecole et Jeunesse

## Edito Ecole Maternelle



L'Ecole Maternelle continue sa rénovation, après une nouvelle cour en 2020, c'est le bâtiment qui fait l'objet d'importants travaux de rénovation en 2024 par la Municipalité.

Dans ce nouveau cadre très agréable, ce sont 93 enfants qui ont été accueillis en 2024/2025. L'attribution d'un poste pédagogique en Septembre 2024 a permis la formation de 4 classes :

- PS : **Karine BUCQUOY**, assistée de **Laëtitia DUCHENE** accueillaient 24 enfants
- PS/MS : **Juliette DEHOUX** assistée de **Christelle MARIN** accueillaient 23 enfants
- MS/GS : **Clotilde ETIENNE** assistée de **Sylvie GAUDE** accueillaient 22 enfants
- GS : **Sandrine GALMICHE** assistée d'**Anne-Laure DORCHIES** accueillaient 24 enfants.

L'équipe enseignante s'est appuyée sur de nombreux projets pour conduire les apprentissages : découverte du Japon, de l'Italie et du Pérou, participation à des rencontres folkloriques, initiation au patinage sur glace, défilé de carnaval, participation à un projet danse avec un danseur professionnel anglophone permettant aux enfants de découvrir l'anglais tout en mobilisant son corps, spectacle autour du cycle de l'eau...

Au cours de cette année 2024/25 l'école a rédigé un projet afin d'obtenir la labellisation E3D, les résultats seront connus à l'automne.

L'école remercie l'ALEX, association très active, qui participe au financement de toutes ces activités ainsi que la commune pour les travaux réalisés, l'aide à l'acquisition de nombreux matériels, mais également la mise à disposition gracieuse du petit car communal pour les sorties scolaires.

**Karine BUCQUOY**, Directrice de l'Ecole Maternelle

## Edito Ecole Elémentaire

L'Ecole Elémentaire se trouve à proximité du Collège, de l'Ecole Maternelle, du Stade, d'un Gymnase et de la Salle Polyvalente. Cet emplacement privilégié, nous permet d'offrir aux élèves des activités physiques et culturelles variées.

Nous comptons, au 26 Mai 2025, 127 élèves répartis ainsi : 19 CP/CE1 - 21 CE1 - 18 CE1/CE2 - 19 CE2/CM1 – 22 CM1 - 28 CM2. Dans les 127 élèves sont inclus 12 élèves bénéficiant du dispositif ULIS.

L'établissement scolaire est doté d'une salle informatique, d'une belle BCD et d'une classe mobile avec 12 ordinateurs portables. Toutes les classes sont également équipées d'un ENI (Ecran Numérique Interactif). Depuis cette année, nous avons accès à la fibre ce qui nous permet d'exploiter pleinement ces outils numériques.

Nous accueillons tous les enfants de l'ensemble du territoire communal. Un ramassage scolaire, assuré par des cars est organisé par la Communauté d'Agglomération d'Epinal ([www.booje.fr](http://www.booje.fr)).

**Roland HEDTMANN**,  
Directeur de l'Ecole Elémentaire



### INFORMATIONS UTILES :

#### Horaires de Classe :

8h30 à 11h55 et de 13h35 à 16h10  
(Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

#### École Élémentaire :

03 29 30 11 94 (Standard de l'Ecole)  
[ce.0881633X@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0881633X@ac-nancy-metz.fr)

#### Cantine / Garderie :

03 29 30 10 34 (Standard de la Mairie)



# Ecole et Jeunesse

## *Edito Collège Camille Claudel*



*Le Collège Camille Claudel accueillera, lors de la prochaine Rentrée Scolaire 2025-2026, 376 élèves (dont 98 Xertinois), soit une augmentation de 6% par rapport à l'année précédente. Pour rappel, le Collège est l'établissement de secteur pour les jeunes des communes de Xertigny, Charmois l'Orgueilleux, Dounoux, Hadol, Uriménil et Uzemain.*

Le Collège compte 4 classes de niveaux réparties ainsi :

- 4 divisions en 6<sup>e</sup> – 104 élèves / 10 élèves de SEGPA
- 3 divisions en 5<sup>e</sup> – 75 élèves / 6 élèves de SEGPA
- 3 divisions en 4<sup>e</sup> – 83 élèves / 13 élèves de SEGPA
- 3 divisions en 3<sup>e</sup> – 79 élèves / 6 élèves de SEGPA

Pour assurer l'enseignement de nos collégiens, ce sont 33 enseignants qui se relaient au quotidien au sein de l'établissement, du français aux mathématiques et aux sciences, en passant par l'EPS, les langues vivantes, ou encore la technologie.

**L'année 2024-2025 aura notamment été marquée par :**

- la réalisation d'un Voyage en Angleterre pour certains élèves de l'établissement ;
- la mise en place de groupes de besoins en 6ème et en 5ème, en français et en mathématiques, qui ont permis d'accompagner les élèves de manière différente, en fonction de leurs besoins, et des compétences à développer ;
- une belle réussite sportive pour certains élèves de la Section Sportive aux Championnats de France de Run And Bike du 10 au 12 Mars, puis deux autres équipes se sont qualifiées pour les Championnats de France de Courses d'Orientation et de Triathlon de 3 au 6 Juin à Védène et à Contrexéville. Bravo aux Xertinois : Célya COLIN, Maxime BERTOCCHI, Paul VUILLEMIN et Noé BERTOCCHI.

- une belle réussite de nos élèves de 3<sup>ème</sup> au Concours National de la Résistance et de la Déportation CNRD : ce sont 10 élèves qui se sont investis dans la préparation de ce concours / 3 élèves ont pris les 3 premières places au niveau départemental et 2 élèves se sont classés 1<sup>er</sup> et 5<sup>ème</sup> au niveau académique. L'élève arrivé 1<sup>er</sup> va concourir au niveau national. Bravo à : Maxime BERTOCCHI (1<sup>er</sup> Départemental et 1<sup>er</sup> Académique) / Bastien DAUBIE (2<sup>ème</sup> Départemental et 5<sup>ème</sup> Académique) et Manon VOLGELWEITH Manon (3<sup>ème</sup> Départemental).

**Christine PHILIPPE,**  
*Principale du Collège Camille Claudel*



# Ecole et Jeunesse

## Le Contrat Éducatif Local (CEL)

Chaque année, aux vacances d'Automne, d'Hiver et de Printemps, les enfants de 3 à 11 ans peuvent profiter du CEL (Contrat Educatif Local). Ce dispositif, proposé gratuitement par la Ville de Xertigny, en appui sur des bénévoles associatifs et administrés, mais également sur du personnel communal, permet de faire découvrir aux enfants, l'espace de quelques heures par jour, des activités toutes plus enrichissantes les unes que les autres.



L'atelier cuisine se passe au réfectoire de la maison des associations et est encadré par Marie-Lys ZITTE.

C'est ainsi que des activités traditionnelles qui plaisent énormément sont reconduites chaque année. Les plus grands peuvent s'essayer à la poterie et à la pétanque. Un atelier cuisine, en appui sur Marie-Lys ZITTE, personnel communal, a également été organisé au sein du réfectoire de la Maison des Associations. Pour les tout-petits, Laëtitia DUCHENE, ATSEM, a proposé des activités manuelles avec de belles réalisations à offrir dans les locaux de la garderie de l'Ecole Primaire. Julien PIERRAT a organisé des activités sportives pour toutes les classes d'âge.

Quant à l'association des CHETTAS, à chaque vacance maintenant, elle replonge les enfants de tous les âges dans la vie d'avant grâce à des activités ludiques et de bons goûters. Le club de football propose également plusieurs créneaux pendant les vacances pour les petits et les grands.

Pour éviter un essoufflement du contrat, de nouvelles associations se sont proposées comme le Badminton et une approche de la Self-Défense, mais ont recueilli peu de suffrages et n'ont pu avoir lieu en raison d'un manque de bénévoles. Nous proposerons ces activités aux prochaines vacances si les bénévoles en sont d'accord car c'est une opportunité pour les enfants de découvrir de nouveaux horizons.

Et bien entendu, si vous ou quelqu'un de votre entourage souhaite encadrer une activité bénévolement pendant les vacances scolaires, il suffit de vous rapprocher de la mairie. Il y a tant d'activités à découvrir ! Vous choisissez



L'atelier bricolage se passe à la garderie de l'école primaire et est encadré par Laëtitia DUCHÈNE.

# Ecole et Jeunesse



L'atelier badminton s'est passé au gymnase et a été encadré par Yannick TARANCHON.



L'atelier pétanque se passe au boulodrome et est encadré par Georges DEVOILLE.

l'activité et sa durée, la date et l'heure, le nombre d'enfants et leur tranche d'âge et le tour est joué ! Quant aux enfants, il y a l'embarras du choix pour trouver une activité à faire pendant les vacances scolaires.

**Manuela PERROTTEY ADAM, Conseillère Déléguée à la Politique Jeunesse.**

## Mercredis Récréatifs, ALSH et Camp Ado

Depuis l'Eté 2024, la Ligue de l'Enseignement des Vosges a repris l'organisation des services extrascolaires (Mercredis Récréatifs, Centres Aérés (ALSH) et Camps Ados) pour les communes de Xertigny, Dinozé, Dounoux, Hadol et Uriménil, suite à la cessation d'activité de l'ASC Hadol-Dounoux, entité porteuse de Zig'Anim.

### Mercredis Récréatifs

Afin de pouvoir proposer une continuité de service aux parents, mais également optimiser l'organisation et les animateurs du territoire, il a été convenu entre les différents Maires et la Ligue de mutualiser l'accueil des Mercredis du territoire sur un seul site : celui de Hadol. Les Mercredis pendant le temps scolaire, les parents peuvent bénéficier d'un service payant à la carte pour la garde de leurs enfants de 3 à 11 ans. Des flyers d'information sont régulièrement diffusés à ce sujet. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Ligue de l'Enseignement des Vosges pour plus d'informations (03 29 69 64 64).

Le versement de subventions éventuelles aux parents par la collectivité est évoqué lors des 1ers Conseils Municipaux de rentrée. Pour l'année scolaire 2024-2025, elle est de 5 € / enfant / journée complète du Mercredi.



### ALSH – Centre Aéré

**Aux Grandes Vacances, place au Centre Aéré et aux Camps Ados dans les locaux de l'Ecole Elémentaire,** à destination des 3 à 15 ans du territoire à compter du premier jour des vacances jusqu'à début Août. Un tarif avantageux / semaine est proposé aux parents Xertinois du fait que le reste à charge des coûts de fonctionnement (une fois les recettes de journée par enfant versées par les parents) est réparti entre les Communes, dont Xertigny, à hauteur du nombre d'enfants participants par commune. Les flyers d'information sont diffusés par la collectivité via les différents supports d'information communaux mais également distribués dans les écoles courant Juin.

Une réflexion a été menée début 2025 concernant l'organisation d'un **Centre Aéré pendant les petites Vacances, en parallèle des activités du CEL**, toutefois le nombre potentiel d'inscrits à ce jour n'est pas suffisant pour prétendre à son ouverture sur Xertigny.

**Pour l'Eté 2024,** les enfants inscrits ont pu découvrir des activités autour des Savants Fous, le Japon, la Préparation Olympique suivie des Jeux Olympiques et enfin la Ruée vers l'Or. Pour les plus grands, des Camps Ados ont pu être proposés, toujours en appui sur la Ligue de l'Enseignement, avec une Colo Vélo Itinérante sur la Vôge, une Colo Sport-Nature ou encore une Colo Nautique à Argeles sur Mer !

# Ecole et Jeunesse

## Animations pour les Adolescents

Dans le cadre de sa Politique Jeunesse, la Municipalité a souhaité mettre en place une offre diversifiée d'animations sportives, culturelles et civiques pour les jeunes dès l'âge de 11 ans.



C'est ainsi que Julien PIERRAT, ancien Cycliste Professionnel, a rejoint l'équipe communale à compter de Juillet 2022 et a pu proposer, chaque année depuis, un programme très diversifié d'animations sportives et culturelles (vélo, sports collectifs, canoë, randonnée, renforcement musculaire, peinture, nettoyage de la forêt, pêche, jeux de société), mais également des animations intergénérationnelles avec l'EHPAD Les Buissons.

Sur 2024, ce sont ainsi plus de 150 activités qui ont pu être proposées avec la participation de 170 jeunes différents, dont une centaine de Xertinois (les autres jeunes sont issus de 21 autres communes alentours, et notamment Hadol, Uzemain, Uriménil, Dounoux, Bellefontaine, Le Clerjus, La Chapelle aux Bois ou encore Epinal). Sur les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, ce sont respectivement 30 jeunes et 16 jeunes qui ont adhéré au Club Ados proposé par la Ville, le soir après les cours.

Cette embauche, entièrement portée par la Commune de Xertigny, aura permis de fédérer les jeunes Xertinois et des alentours autour de projets variés, que nous vous proposons de retrouver en photos.

Avril 2025 aura par contre été marqué par le départ de notre Animateur Julien, désireux de saisir une nouvelle opportunité en Guadeloupe pour repartir à ses premières amours, le Cyclisme en Equipe. Début 2025, la Municipalité s'est donc rapprochée de la Ligue de l'Enseignement et de son entité UFOLEP afin de faire perdurer les Animations Jeunesse. Depuis les Vacances d'Avril, ce sont donc Sébastien et Axelle qui accueillent nos jeunes au Gymnase chaque Mercredi après-midi, aux Petites et aux Grandes Vacances suivant un programme à retrouver sur nos différents supports de communication.

# Ecole et Jeunesse

## Retour sur des Visites à l'Hôtel de Ville

**Le 16 Décembre 2024,** 90 enfants de l'Ecole Maternelle de Xertigny ont fait le déplacement à la Mairie pour découvrir les décorations de Noël du Château, mais également, déposer leur lettre au Père Noël !

Les enfants se sont réchauffés autour d'un chocolat chaud et de gâteaux dans la Salle de la Verrière, où ils ont chanté plusieurs comptines mais également dansé sur des musiques de Noël. Ils ont ensuite repris le chemin de l'école accompagnés par les enseignantes, ainsi que par les ATSEM et les parents d'élèves bénévoles.

**L'après-midi du 20 Février 2024,** Madame le Maire et Franck BERTOCCHI, Adjoint Délégué au Patrimoine, ont fait visiter la bâtie des familles Trvier-Champion à la classe de CM1 de M<sup>me</sup> TRABAC et ont pu répondre aux nombreuses questions préparées par les élèves de l'Ecole Primaire concernant les fonctions de Maire, le rôle du Conseil Municipal et des Adjoints, l'organisation dans une Mairie, et tant d'autres...



Cérémonie Citoyenneté



Visite CM1



Visite Ecole Maternelle

**Le 20 Mai 2025,** le Collège Camille Claudel avait organisé une Journée des Métiers afin de faire découvrir aux élèves différents types de métiers présents sur Xertigny. Ce sont ainsi 6 Collégiens qui ont fait une escale l'après-midi par l'Hôtel de Ville pour y découvrir les métiers de la Commune de Xertigny. Autour d'une présentation proposée par Madame le Maire et Madame la Directrice Générale des Services, les élèves issus des communes de Xertigny, Hadol, Uzemain et Charmois ont ainsi pu découvrir l'organisation territoriale française avec un focus sur celle de Xertigny, l'engagement d'élus à différents niveaux (municipal, intercommunautaire et départemental), ainsi que les métiers possibles au sein d'une commune et les formations et/ou voies pour y accéder.

**Le Samedi 11 Mai 2024,** les Xertinois nés entre 2005 et 2006 ont été conviés à la Mairie pour une Cérémonie de Citoyenneté à l'occasion de leurs 18 ans. Après une présentation rapide des élus présents et un discours de Madame le Maire sur l'engagement citoyen, les jeunes adultes ont récupéré leurs cartes d'électeurs, qui ont pu être utilisées pour la 1ère fois lors des Elections Européennes de 2024. Chaque participant a été invité à se présenter et à exprimer son projet professionnel.

# Ecole et Jeunesse

## Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

**Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un groupe de jeunes Xertinois qui ont envie de faire bouger leur ville à travers des animations pour tous et des gestes citoyens et solidaires.**

### Le CMJ se renouvelle tous les 2 ans :

Le CMJ actuel a été élu au Printemps 2024. Tous les membres sont nés entre 2010 et 2015. Il est composé comme suit :

**Présidente du CMJ : Rose TISSERANT.** Autour d'elle, nous retrouvons Solène ANNEHEIM, Théodore HAYE, Noé HOLIN, Timothée LEMIGNON, Céleste LESAFFRE, Raphaël MATHIEU, Théo MAUCOTEL, Hortense PERRIN, Noémie SCHLACHTER, Nina TCHANIKOTADZE et Gabin TONNERIEUX.

Comme à chaque fois, les plus grands montrent la voie aux plus jeunes et les plus jeunes sont ravis de se voir investis de responsabilités comme les grands !

### Jeux Hadol'lympiques :

Le 6 juillet 2024, année des Jeux Olympiques à Paris, Hadol a pris l'initiative d'organiser les JEUX HADOL'YMPIQUES. Le CMJ a décidé de monter une équipe. Nous avons passé cette journée conviviale sous une pluie battante qui n'a cependant découragé personne. Notre CMJ, très jeune par rapport aux autres équipes, n'a pas démerité et s'est battu toute la journée.

### Rencontre avec le CMJ de Thaon-les-Vosges :

Peu de temps après la rentrée scolaire 2024, nous avons accueilli au château le CMJ de Thaon et nous avons pu échanger sur nos diverses pratiques. Cette rencontre fut très fructueuse.

### Soirée HALLOWEEN :

En 2024, le CMJ a proposé la traditionnelle SOIRÉE HALLOWEEN. Cette soirée, animée par un DJ professionnel, est composée non seulement de musique entraînante mais aussi de jeux variés et adaptés aux âges des participants, d'un concours du meilleur costume et d'une gigantesque table prête à attirer les plus gourmands... des mets allant du velouté de potiron avec pizzas et tartes flambées aux desserts alliant originalité et plaisir (crêpes, roses des sables, gâteaux aux décors fantasmagoriques pour

l'occasion, brochettes de bonbons...) réveillent les papilles de tous. Quelques heures de plaisir pour les petits et les grands !

### Visite de l'Assemblée Nationale et la Tour Eiffel :

Pour saluer l'engagement des anciens membres du CMJ et des nouveaux élus, la municipalité a offert une sortie d'une journée à Paris.

En souvenir du Cluedo géant de 2023 qui tournait autour de Gustave Eiffel, nous avons grimpé tout en haut de la Tour... d'abord par les escaliers, puis par l'ascenseur ! Après un pique-nique bien arrosé malheureusement, nous avons rejoint l'Assemblée Nationale et grâce à Ghislain PINA, professeur d'histoire géographie au collège de Xertigny, nous avons bénéficié d'un guide particulier qui nous a fait découvrir tous les recoins de cet endroit emblématique de la République.

### Carnaval des écoles :

Pour ce qui est de 2025, nous nous sommes joints à l'ALEX pour organiser le carnaval traditionnel à la salle polyvalente. Delphine MANGEAT, adjointe, a fabriqué de nombreuses décorations à l'aide des jeunes conseillers à la MEUROTE DU CROCO à Amerey les samedis après-midis de mars pour habiller la salle le 4 avril.

### La chasse aux œufs :

La veille de Pâques, le 19 Avril, nous avons organisé une chasse aux œufs dans l'arboretum avec de nombreuses énigmes à résoudre pour gagner des œufs de Pâques. Ce fut une belle journée de printemps qui a rallié beaucoup de participants. Même Vosges Télévision s'est déplacée pour interviewer les visiteurs. À l'issue de la chasse, les enfants étaient récompensés et pouvaient prendre un petit goûter en compagnie de leurs familles et amis... des touristes étrangers ont également apprécié cette journée à nos côtés. Une journée bien agréable pour tous !

**Manuela PERROTTEY ADAM,**  
Conseillère Déléguée à la Politique Jeunesse.

# Ecole et Jeunesse



Jeux HADOL'YMPIQUES avec Hortense, Timothée et Gabin.



Un petit air de Noël pour le CMJ au 1er étage de la Tour Eiffel.



Les vainqueurs 2024... une belle brochette de monstres !



M. Carnaval fabriqué par le CMJ et Delphine !



La chasse aux œufs... même la pêche aux petits lapins était de la partie !



Soirée Halloween 2024... une jolie sorcière !

Même les grands ont joué le jeu... Mme la sorcière était de la fête !



Quand Vosges Télévision s'en mêle !



Noémie, Hortense et Célestine autour des superbes décos de Delphine MANGEAT !



Solène, Nina et Rose... très sérieuse dans leur rôle d'organisatrices !



Elections du CMJ



Quand un CMJ rencontre un autre CMJ. Quoi de mieux qu'un peu de convivialité !

# Tourisme

## Le Château des Brasseurs, toujours incontournable...

*Trônant au Centre de la Commune depuis 1888, le Château des Brasseurs est le bâtiment phare de Xertigny. Voulu par Victor Champion, créateur de la Brasserie la Lorraine au XIXe siècle pour y abriter sa famille et y recevoir clients et fournisseurs de l'entreprise, le bâtiment est ensuite devenu colonie de vacances de la Compagnie Générale des Eaux de Paris en 1958, puis Mairie à la fin des années 1970 à la suite du rachat par le Maire Michel BIDAUD, soucieux de faire partager ce patrimoine aux Xertinois.*



Aujourd'hui, aucune occasion n'est négligée pour continuer à le mettre en valeur et à le faire découvrir. Plusieurs visites hebdomadaires sont proposées par l'Office de Tourisme en saison estivale, des visites de groupe toujours plus nombreuses ont lieu toute l'année sur réservation sans oublier les visites nocturnes à la lueur des bougies tous les étés en partenariat avec la Glucoserie et les visites impromptues aux visiteurs de passage curieux et surpris de découvrir un tel bâtiment. Nous ne pouvons pas nous lasser de le mettre en lumière. Et c'est sans doute ici l'une des forces de Xertigny : celle de posséder un patrimoine exceptionnel sans vouloir le garder jalousement mais au contraire en le faisant partager au plus grand nombre.

C'est aussi dans cet objectif que la Requalification de la rue du Canton de Firminy a été en partie pensée. Avant les travaux, nombreux étaient les automobilistes empruntant (parfois rapidement) la rue et manquant la vue sur le château. Avec l'abaissement de la vitesse à 30 km/h et la création d'écluses, la traversée de la commune est plus apaisée et la découverte du château depuis sa voiture rendue possible. Le démontage du porche devant l'Office de Tourisme, qui nous a demandé des heures de

réflexion, d'hésitation et qui peut-être a pu surprendre certains d'entre vous, répond aussi à ce souhait : inviter les promeneurs à entrer dans le parc, à pousser plus loin leur visite, à admirer cette pépite qu'est le Château.

Sa réputation dépasse les frontières de la commune mais aussi, parfois, les frontières de notre pays. C'est ainsi qu'en Juillet 2024, la télévision hollandaise s'est intéressée au Château des Brasseurs pour y tourner une émission en direct à l'occasion du passage du Tour de France Féminin à Remiremont. La Chaîne nationale « NOS » recherchait un lieu atypique pour son émission « De Avondetappe » consacrée à l'événement. Une fois encore, projecteurs et caméras ont mis en valeur l'édifice avec une qualité exceptionnelle et professionnelle. Le podcast de l'émission est encore disponible sur la chaîne NOS.

En 2025, l'éclairage de la façade sublimera le Château de nuit. Un régal pour les yeux à ne pas manquer !

Le Château des Brasseurs, fierté des Xertinois et véritable atout pour notre commune !

**Franck BERTOCCHI,**  
*Adjoint Délégué au Patrimoine et au Tourisme*



## Xertigny, son château mais pas seulement...



Dans l'article ci-contre, nous avons mis en avant, avec plaisir et raisons, le Château des Brasseurs. Mais Xertigny est une commune qui bouge, qui se renouvelle sans cesse, qui va de l'avant. Et avec le développement continu de la commune depuis plusieurs années, de nombreux points d'intérêts ont pu faire leur place aux côtés de l'ancienne demeure de la famille Champion-Trivier. Xertigny, c'est le Château bien sûr, mais c'est aussi la Base de Loisirs des Woodies par exemple.

Ce petit coin de nature, calme et paisible à deux pas du Centre-ville, a su devenir un autre lieu incontournable de la Commune. Les promeneurs y côtoient ainsi les pêcheurs, les vacanciers, les vététistes, les inconditionnels de la pumptrack ou encore les sportifs utilisant librement les agrès du Street Workout avec vue sur le plan d'eau.

Les gîtes des Woodies, propriété de la CAE, toujours gérés par Karine MANGEL, notre Gestionnaire Communale, appuyée par Yann FRIN, notre Garde-Champêtre, et Nathalie AMET, Agent de Services, continuent de ravir des touristes mais aussi des locaux, surpris et heureux de découvrir ce lieu de vacances au beau milieu de Xertigny. La note de 9,2 sur 10 sur le site de réservation Booking atteste de la qualité des gîtes et du sens de l'accueil de nos gestionnaires. Il est à noter également la forte augmentation des locations PMR, 2 gîtes bénéficiant du label « Tourisme et Handicap ». La Base Natur'O quant à elle, gérée par l'Office de Tourisme en 2024 puis reprise par la Communauté d'Agglomération d'Epinal en 2025 continue de proposer à la location des VTT (musculaires et électriques) mais aussi des Canoës permettant de naviguer sur le plan d'eau, apportant encore un peu d'animation à l'endroit.

Puisque nous venons de parler de VTT, la transition est toute trouvée pour évoquer les atouts de la Commune en son entier. Car Xertigny, c'est une partie centrale mais aussi de nombreux hameaux et lieux-dits regorgeants de pépites. Notre commune de 5 000 hectares mérite d'être parcourue d'une extrémité à l'autre, que ce soit à vélo justement, à pied, en voiture ou même à cheval...

Ce sont par exemple les points de vue exceptionnels sur les Monts Faucilles ou les Hautes Vosges qu'il ne faut pas rater depuis « les Hauts ». C'est bien sûr la cascade du Gué du Saut et son ponton accessible aux PMR construit en 2024 dont il faut profiter. Ce sont les hameaux de Moyenpal, Amerey et Rasey dont vous pourrez découvrir la douceur de vivre, les charmants paysages, les curiosités et les atouts patrimoniaux en parcourant l'un des 15 sentiers de randonnée balisés du Xertigny Tour couvrant la Commune sur l'ensemble de son territoire ou l'un des sentiers VTT balisés par le Pays d'Epinal. Votre découverte pouvant être ponctuée d'arrêts dans les restaurants, auberge, points de restauration rapide de la commune mais aussi gîtes, chambres d'hôtes, domaine bien-être, gîtes de groupe privés de la commune.

Les atouts de Xertigny sont si nombreux qu'il paraît difficile ici de les présenter de façon exhaustive. L'Office de Tourisme, situé au pied du château, à l'entrée du parc, est ouvert de Mai à Septembre et les animatrices se feront un plaisir de vous renseigner sur les activités de la commune et de vous présenter les produits locaux de la boutique.

Xertigny, un endroit rêvé pour les touristes désireux de s'échapper de leur quotidien mais aussi un endroit de rêve pour les Xertinois qui peuvent parfois avoir l'impression d'être en vacances à la maison...

Franck BERTOCCHI,  
Adjoint Délégué au Patrimoine et au Tourisme

# Tourisme



## *La Fondation du Patrimoine au service de la rénovation du Patrimoine Religieux*



FONDATION  
DU  
PATRIMOINE

*Depuis 120 ans et la loi de 1905 dite de « séparation des Eglises et de l'Etat » l'entretien des églises appartient aux communes.*



Le patrimoine xertinois peut se targuer de posséder 2 églises : celle du Centre et celle de Rasey. Comme tout bâtiment, les églises demandent un entretien régulier mais aussi, parfois, une rénovation de plus grande envergure. Rénovation qui peut rapidement avoir un certain coût. C'est ainsi qu'en 2024, une rénovation complète de l'intérieur de l'église du Centre a été entreprise, tandis que la rénovation de celle de Rasey est en cours en 2025. Vous pourrez découvrir ces rénovations plus en détail dans l'article de René ALEXANDRE, Conseiller Délégué, dédié aux travaux dans ce bulletin municipal.

Afin d'équilibrer le budget communal, nous sommes sans cesse à la recherche d'aides et de subventions pouvant contribuer au financement des milliers d'euros parfois nécessaires à la bonne tenue de notre patrimoine. Pour l'église du Centre, nous avons ainsi fait appel à la Fondation du Patrimoine afin de lancer une souscription d'appel aux dons. Opérationnelle depuis Mai 2024, cette souscription a déjà permis de récolter plus de 18 000 € de dons privés auxquels il faut ajouter 10 000 € de Mécénat, d'aides d'entreprises et de la part de la Fondation. Une part non négligeable du montant total des travaux. Nous ne pouvons que remercier la Fondation du Patrimoine pour son suivi et son soutien et son délégué départemental Jackie FREMONT qui défend régulièrement notre dossier auprès de différentes instances. Merci également à la

Chorale des Peuples et son président, notre dynamique Père Mathias, pour le concert spécial donné à l'église le dimanche 1er Septembre 2024 qui a permis de récolter 2 800 € pour la souscription ! Et bien évidemment, un grand merci à l'ensemble des donateurs.

Les travaux de l'église du Centre sont désormais terminés et ont laissé place à la rénovation intérieure et extérieure de l'église de Rasey. Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à venir visiter l'église Sainte Walburge du Centre afin d'admirer les nouvelles peintures intérieures puis, dans un deuxième temps, nous vous inviterons à venir découvrir la charmante petite église Notre-Dame de la Nativité de Rasey qui vaut réellement le détour !

**Franck BERTOCCHI,**  
*Adjoint Délégué au Patrimoine et au Tourisme*



*La bienveillance d'un service funéraire,  
tout près de chez vous*



Pompes funèbres  
Marcot

2 maisons funéraires pour vous recueillir :

Xertigny, Rue Marius Becker  
Bains-les-Bains, ZAC de la Verrière

pf@marcot.fr | 06.88.21.41.27



**ETS JOLY FILS**

Ouvrage métallique  
Serrurerie

**GUY JOLY**

Portable : 06 87 53 68 54

jolyserrurerie@orange.fr

24 rue Colonel Sérot - 88220 XERTIGNY

Tél. : 03 29 30 11 84

**MC**  
**M CONCEPTION**



## Projets Clé en Main

### Construction - Extension - Rénovation

Votre interlocuteur unique pour gérer de A à Z

**MConception** accompagne les **particuliers** et les **professionnels** dans leurs projets de construction, d'extension ou de rénovation, avec une organisation rigoureuse et un engagement total sur chaque chantier.

**Entreprises locales & professionnelles**



Études, plans & permis  
Chiffrages  
Coordination de tous les corps de métiers  
Suivi du chantier jusqu'à la livraison

Un projet ? Un besoin ? Contactez-nous pour un premier échange offert

[contact@mconception.fr](mailto:contact@mconception.fr)

06 86 70 23 65

[www.mconception.fr](http://www.mconception.fr)

# Culture et Loisirs

## La Xertithèque - Médiathèque intercommunale

Après une ouverture le 16 Janvier 2021 dans son tout nouvel écrin de 312 m<sup>2</sup>, Place du 18 juin 1940, puis un transfert à la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) au 1er Janvier 2022, la Xertithèque a été officiellement inaugurée le 24 Septembre 2022. Cette Médiathèque remplit un rôle clé dans le Réseau de Lecture Publique de la CAE en accompagnant le développement des bibliothèques sur le secteur Sud-Est de l'agglomération.

La Médiathèque met à disposition plus de 12 300 documents : environ 8 100 livres (dont plus de 2 200 prêtés par la Médiathèque Départementale des Vosges), 560 CD et 830 DVD, 15 textes lus et 130 jeux de société. La médiathèque propose également une quinzaine d'abonnements de presse, dont le journal *Vosges Matin*. Les consoles et jeux vidéo font également le bonheur de la jeunesse avec une belle sélection d'une centaine de jeux-vidéos.

La Xertithèque est ouverte :

- le mardi de 16 h à 19 h,
- le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
- le vendredi de 9 h à 12 h,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Elle accueille de nombreux groupes en dehors des ouvertures au public (Ecoles Maternelle, Primaire, Collège,...), reçoit la visite du Relais Petite Enfance (RPE) et des assistantes maternelles 1 jeudi par mois, de la Crèche *Les P'tits Crocos*, et des intervenants Jeunesse (Animateurs des Centres de Loisirs et Centres Aérés). A noter également le succès des heures du conte proposées par *Lire et Faire Lire* de la Ligue de l'Enseignement, sur inscription, 2 samedis matin par mois, et pour les plus petits, un mercredi par mois.

En 2024, la Xertithèque compte près de 438 inscrits, dont 79 nouveaux, qui ont fréquenté activement l'équipement

(5 608 entrées enregistrées au 31 Décembre 2024), et 15 383 documents qui ont été empruntés. Par ailleurs, 2 136 documents ont été acheminés depuis les autres médiathèques du Réseau de Lecture Publique de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, dont elle fait partie.

Une belle programmation d'actions culturelles ponctue les activités de la médiathèque tout au long de l'année, en lien avec la commune et les partenaires locaux : expositions, rencontres littéraires, animations autour des jeux de société et jeux vidéo, dédicaces, projections de films, activités manuelles, conférences, actions hors les murs, etc.

Vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter la Xertithèque chaque semaine, à vous y retrouver pour lire, échanger, travailler ou jouer en groupe. L'équipe de bénévoles, Alice et moi-même vous en remercions et vous disons à bientôt !

**Juliette WILHELM,**  
Responsable de la Xertithèque



# Culture et Loisirs

## La Maison des Associations



*La Ville de Xertigny dispose d'une Maison des Associations de 800 m<sup>2</sup> pour accueillir les diverses associations et activités Xertinoises, qu'elles soient sportives, créatives, sociétales... autour de 4 grands axes : Divertir, Promouvoir, Mutualiser et Développer Durablement.*

Ce lieu a pour finalité de proposer un panel de nouvelles activités qui n'existaient pas auparavant sur le territoire et ses alentours :

- une grande salle multi-activités avec parquet pouvant accueillir des activités musicales ou encore des cours de sports collectifs, accompagnée de deux salles de cours de musique, totalement acoustiques et insonorisées : elles permettent aux associations de faire répéter leurs adhérents dans les meilleures conditions qui soient et surtout avec la possibilité de stocker des instruments à proximité.
- une salle de réunion multifonctionnelle qui en fait un vrai lieu de rencontre intergénérationnel : elle permet aux associations de se réunir pour des activités diverses, des réunions et/ou encore des formations.
- un espace de convivialité : les adhérents et associations peuvent s'y retrouver pour partager un temps de convivialité autour d'un apéro et/ou repas convivial. En intérieur, grâce à la cuisine commune installée et à l'espace détente créé ou en extérieur sur les tables de pique-nique et l'aire aménagée face au bâtiment.

- un bureau mutualisé : un espace où les associations peuvent recevoir leurs adhérents et partenaires ou encore faire du travail administratif.
- des espaces de stockage équipés de placards, de casiers et d'étagères qui permettent aux associations d'entreposer leurs matériels de façon sécurisée et dans de bonnes conditions.
- un Club House : il est exclusivement affecté au club FCAX pour créer un espace détente où les joueurs de football se retrouvent pour discuter du dernier match, passer du temps ensemble et créer ainsi une véritable cohésion d'équipe.
- une salle de fitness : meublée avec plusieurs équipements sportifs haut de gamme (vélos elliptiques, tapis de course, rameurs, appareils de musculation, etc...), voire la possibilité d'offrir à terme des cours collectifs en appui sur l'une des associations du territoire pour offrir un service fréquemment demandé par la population. Cette salle a été mise à disposition de la MJC, Patricia GÉHIN est la responsable d'activités pour en gérer le bon fonctionnement.

*N'hésitez pas à vous rapprocher des associations Xertinoises (onglet « Vie Associative ») afin de découvrir ce beau lieu industriel de la commune et surtout les activités proposées au quotidien en son sein.*

# Culture et Loisirs

## Cinéma à la salle polyvalente



**Le Cinéma CRAVLOR (Centre Régional AudioVisuel de LORRAINE) avec la Commune de XERTIGNY, en partenariat depuis 2018 avec Les Amis du Priolet, vous proposent un Mardi sur trois à 20h00 des films très récents le plus souvent français, films encore à l'affiche dans les grandes salles de cinéma de villes voisines avec des tarifs réduits.**

L a Salle Polyvalente est dotée d'une tribune télescopique de 180 places offrant aux spectateurs un confort digne d'une salle de cinéma classique et cela près de chez vous. Cet espace est accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous avons constaté une augmentation de spectateurs, merci aux fidèles cinéphiles. Il faut savoir apprécier ce genre de service en milieu rural qui ne peut perdurer que si la fréquentation est bien présente.

Nous vous proposons toujours des films récents dont les programmations sont annoncées par le biais d'affiches, sur le site internet, le panneau lumineux mais aussi la Gazette communale, ainsi que dans la presse locale.

La moyenne par séance est de 60 entrées payantes, moyenne calculée pour une année scolaire, si cette moyenne n'est pas atteinte, le complément financier est à la charge de la commune. Alors ouvrez l'œil pour découvrir les prochaines sorties en suivant de près les panneaux d'affichage ou encore en lisant les synopsis dans la Gazette et sur notre site internet !



# Culture et Loisirs

## Une école de musique à différents rythmes

*Créée à la rentrée 2022, l'école de musique teste, expérimente, avance, parfois hésite. Voulue à l'origine dans le but de séduire et de former de nouveaux musiciens pouvant, à terme, intégrer l'harmonie « La Musique La Vôge », elle a pris un virage nouveau en 2024 sans pour autant oublier son objectif initial.*

**S**ur les conseils de professionnels du Conservatoire d'Epinal et du Service Culture de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, nous avions ciblé, dans un premier temps, les enfants avec, en Septembre 2022, la création d'un cours de chant choral, fort apprécié mais trop peu fréquenté, et de deux cours d'éveil musical, davantage fréquentés mais ne rencontrant tout de même pas le succès escompté. L'année suivante, l'opération avait été renouvelée sans beaucoup plus de succès, nous obligeant à mettre l'activité entre parenthèses.

Il est à noter que, afin de limiter les coûts et faciliter le recrutement de professeurs de musique, nous avions reçu le soutien du Conservatoire d'Epinal qui nous mettait une professeure de musique à disposition, rémunérée par la Commune. Des cours de qualité étaient ainsi dispensés dans une pédagogie assez moderne qui consistait à ne pas enfermer les enfants dans un carcan en les obligeant à choisir trop tôt un instrument mais au contraire en les faisant manipuler différents instruments. Le choix trop rapide d'un instrument entraînant souvent lassitude puis rapidement abandon. Chant choral et éveil musical sont cependant pour l'heure en attente d'une renaissance.

Mais nouveau virage en Septembre 2024 donc, avec la création d'un cours de Batucada, percussions brésiliennes familières des carnavales et autres moments festifs. Le succès de cette activité a été quasi immédiat. A l'heure actuelle, ce sont une douzaine de musiciens qui ont rejoint le groupe et, à en croire leurs dires, c'est une activité qui défoule ! Pendant une heure, c'est à celui ou celle qui frappera le plus fort sur son instrument.

Surdos, tamborims, répénics et autres tambours n'ont qu'à bien se tenir ! Et il n'est pas rare qu'il faille changer une peau ayant rendu les armes sous les coups des musiciens. Au son du sifflet de Rodolphe FRANÇAIS, Professeur de Musique mis à disposition par le Conservatoire dont la prestation est prise en charge par la Commune, petits et grands (car l'activité est ouverte à partir de 7 ans et sans limite d'âge) passent un excellent moment.

Les répétitions ont lieu les Mardis soir de 18h30 à 19h30 à la Maison des Associations. Si la curiosité vous pousse à passer les voir et, pourquoi pas, à essayer l'activité, n'oubliez pas vos bouchons d'oreilles voire vos casques antibruit. Ça tape fort ! Et avantage non négligeable : aucune base en musique n'est nécessaire pour débuter ! Il suffit de répéter des rythmes de plus en plus fous !

Peut-être avez-vous eu l'occasion de voir jouer cette dynamique troupe. Si ce n'est pas encore le cas, une démonstration aura lieu lors du prochain festival Musik Fabrik et à d'autres occasions encore.

Cette activité nouvelle pour la Commune fera peut-être naître des vocations ou réveillera le musicien qui a toujours été en vous et vous donnera envie, en parallèle des répétitions aux airs de Rio de Janeiro, de rejoindre notre harmonie pour prolonger le plaisir musical.

**Franck BERTOCCHI,**  
*Adjoint Délégué à la Culture*



# Culture et Loisirs

## Festival Musik Fabrik

*L'année 2024 aura vu se dérouler la 8ème édition de ce rendez-vous incontournable de la commune qu'est Musik Fabrik pendant le mois d'octobre.*

Une nouvelle fois, les membres du comité d'organisation ont longuement travaillé pour proposer un événement culturel de qualité avec des concerts à la salle polyvalente le Vendredi soir et un marché du terroir accompagné de musiques et d'animations le week-end sur la Place de la Brasserie.

Placé sous le signe de l'ambiance festive et de la convivialité, les élus font le souhait chaque année que cet événement soit accessible pour tous, en maintenant des tarifs intéressants pour les concerts et la gratuité pour les visiteurs du marché du terroir, et cela malgré l'augmentation régulière des charges pour organiser ce type de manifestation.

Le 11 Octobre, ce sont plus de 200 personnes qui ont assisté aux concerts des groupes Bac Plus Zinc et Les P'tits Fils de Jeanine, ils ont fait danser et chanter les spectateurs au rythme de leur musique festive.

Les 12 et 13 Octobre, 30 exposants se sont installés sous le chapiteau de 700 m<sup>2</sup> pour proposer leurs bières, leurs produits locaux et leurs réalisations aux visiteurs venus en famille ou entre amis, et qui ont pris plaisir à déguster leurs bières et leurs réalisations, pendant que les groupes se succédaient sur la scène musicale, assurée par un régisseur et équipée de matériels prêtés par le Conseil Départemental.

Tout comme l'offre proposée par les exposants, l'ambiance musicale se veut variée pour les amateurs de jazz, chanson française, rock ou fanfare, chacun y trouve son plaisir.

Ces dernières années, la multiplication de ce type d'événement dans la région fait que la fréquentation est en baisse et chaque organisateur doit sans cesse chercher à proposer de la nouveauté. Pour l'année 2025, Musik Fabrik proposera une bourse musicale pour les amateurs de vinyles et d'instruments.

Enfin, il faut remercier le Conseil Départemental pour son soutien financier, les bénévoles fidèles et surmotivés qui œuvrent tout au long du week-end pour accueillir le public dans les meilleures conditions et les agents communaux toujours prêt à s'investir pour l'organisation et la préparation de l'événement.

Les groupes The Celtic Tramps et Karpatt seront prêts à lancer ce week-end festif le Vendredi 17 Octobre 2025 à la Salle Polyvalente.

**Anthony GUEDES,**  
Adjoint Délégué aux Animations



# Culture et Loisirs

## Les Olympiades



2024 aura été une année marquée par les Jeux Olympiques qui se sont déroulés en France resteront un événement de référence vu par le monde entier. A cette occasion, les villes, notamment celles labelisées « Terre de Jeux » comme Xertigny, étaient invitées à organiser un événement placé sous le signe des valeurs olympiques.

C'est ainsi que sous l'impulsion des élus et de Julien PIERRAT, Animateur Jeunesse de la Commune, les Olympiades de Xertigny se sont tenues le Samedi 27 Juillet 2024.

En amont de cette manifestation, les participants ont été invités la veille à la Salle Polyvalente afin de leur présenter le programme des épreuves, recevoir leur t-shirt de l'événement et participer à un quizz. La soirée a pu continuer avec le verre de l'amitié et la diffusion publique de la grande Cérémonie d'Ouverture.

Ce sont au total 7 équipes composés de 4 à 6 participants qui se sont défier lors de 6 épreuves sportives entrecoupées par des ateliers découverte proposés par les associations Xertinoises et tenus par leurs bénévoles au cours d'une matinée ensoleillée.

A l'issue, chaque participant s'est vu remettre une médaille en récompense de ses efforts et a pu profiter d'un moment de convivialité autour de la restauration proposée par le Comité des Fêtes.

**Anthony GUEDES,**  
Adjoint Délégué aux Animations



# Culture et Loisirs

## Animations estivales

Chaque « Été à Xertigny » est rythmé par la présence de nombreuses animations estivales, ce qui permet aux locaux présents dans leur quotidien de se sentir en vacances quelques instants et aux visiteurs, de plus en plus nombreux, de découvrir les richesses de notre territoire.

Un programme estival, riche et varié, composé d'événements organisés par la Commune, l'Office de Tourisme, la Xertithèque, mais également les forces vives et les associations.

Les marchés nocturnes dans le Parc du Château et son cadre paisible sont le lieu privilégié pour que chacun se retrouve dans un moment de convivialité autour des produits locaux et bières locales avec la présence également d'artistes proposant leurs créations.

La Fête Nationale est aussi un rendez-vous marquant, les yeux des petits et des grands s'illuminent dans l'obscurité chaque année pendant que les feux d'artifice révèlent le Château des Brasseurs.

Les cinémas plein air sont toujours très appréciés, 2024 aura vu la diffusion d'« Astérix aux Jeux Olympiques » dans le parc du Château et de « Donne-moi des Ailes » à la Faisanderie au cœur des Bois Beudoïn.

Diffusion de matchs pendant l'Euro 2024, visite de la Brasserie La Golaye, animations de la Meurotte du Croco, balades en calèche, randonnée en mobylette, visites nocturnes du Château... autant d'événements dont vous pouvez profiter sur la commune pour y découvrir toute sa richesse. Ces temps forts de la saison estivale sont de qualité et très appréciés.

Les « Étés à Xertigny » démontrent le dynamisme du territoire auprès des Xertinois, de la population du secteur de la Vôge et des touristes mais également qu'il s'agit d'une commune où il fait bon vivre.

Nous remercions tous les acteurs et les bénévoles d'avoir contribué à ces succès.

**On espère que vous aurez bien profité des animations de 2025 proposées tout l'été. Prochain rendez-vous, le festival Musik Fabrik.**

**Anthony GUEDES,**  
Adjoint Délégué aux Animations



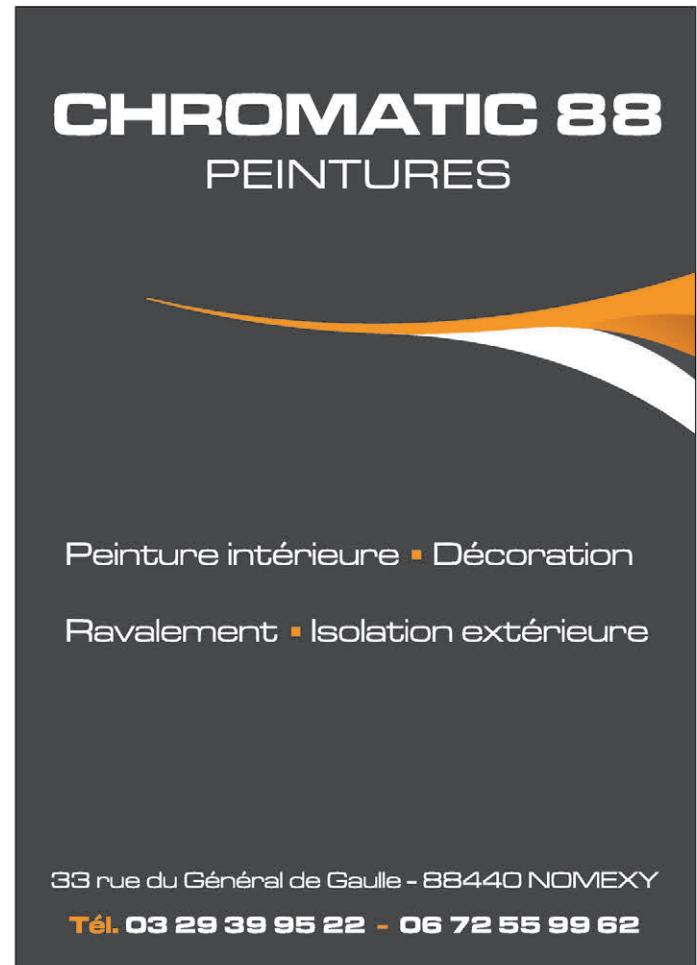


**Voyages Marcot**  
1925 | 100 ANS  
DE VOYAGES

*Une histoire de famille, un siècle de voyages*

A modern double-decker bus with "Voyages Marcot" branding is parked on a road next to a green hillside under a blue sky with white clouds.

**Retrouvez tous nos voyages sur marcot.fr**  
11 rue du Cdt Saint-Sernin à Xertigny - 03.29.30.18.87  
ZAC de la Cobrelle à Chavelot - 03.29.30.10.90



# CHROMATIC 88

## PEINTURES

Peinture intérieure • Décoration

Ravalement • Isolation extérieure

33 rue du Général de Gaulle - 88440 NOMEZY  
**Tél. 03 29 39 95 22 - 06 72 55 99 62**



**Établissement Vosges**  
Zone Inova 3000 - 3 rue de l'Avenir - BP 48  
88150 Thaon-les-Vosges  
Tél. : 03 29 81 13 00  
vosges@colas.com

[www.colas.com](http://www.colas.com)

**COLAS**  
WE OPEN THE WAY

# Forêt

## Focus sur la Forêt

### Travaux Forestiers et Sylvicoles :

Comme chaque année, des travaux d'exploitation se sont déroulés sur l'ensemble des massifs forestiers de notre commune, et notamment sur les massifs des Bois Beaudoin, la Torèle, du Fays Richard, du Pergis, du Rechentreux, de la Côte d'Amerey et du Xémont. Il s'agit toujours de purger les épicéas qui pourraient être touchés par les scolytes mais également de récolter les arbres mûrs et passer en coupe les parcelles, tout en suivant l'aménagement forestier pour vendre leur fût ou grumes par les services bois ONF.

La réalisation de ces travaux a été permise par l'intervention de plusieurs petites entreprises forestières (Moulin, Georgel, Blaudez-Duc, Laursev, Remy Bois Hadol, Lepaul, Tihay, Lemasson, Mayer, Bois et Nature) ayant répondu aux différents lots d'exploitation, sous l'œil attentif de notre technicien ONF, Quentin TISSERANT.

Enfin, les travaux nécessaires à la bonne exploitation ont été réalisés par les services de l'ONF comme l'entretien de limites parcellaires, suivi des jeunes plantations, regarnissage, application de répulsif, taille de formation, et dégagement manuel des ronces.

Ils ont également effectué les travaux d'entretien de tonte et débroussaillage des espaces recevant du public sur la Torèle, Le Fays Richard, La Cascade du Gué du Saut mais aussi les Bois Beaudoin.

**Delphine MANGEAT,**  
Adjointe Déléguee à la Forêt



### Affouages 2024 / 2025 :

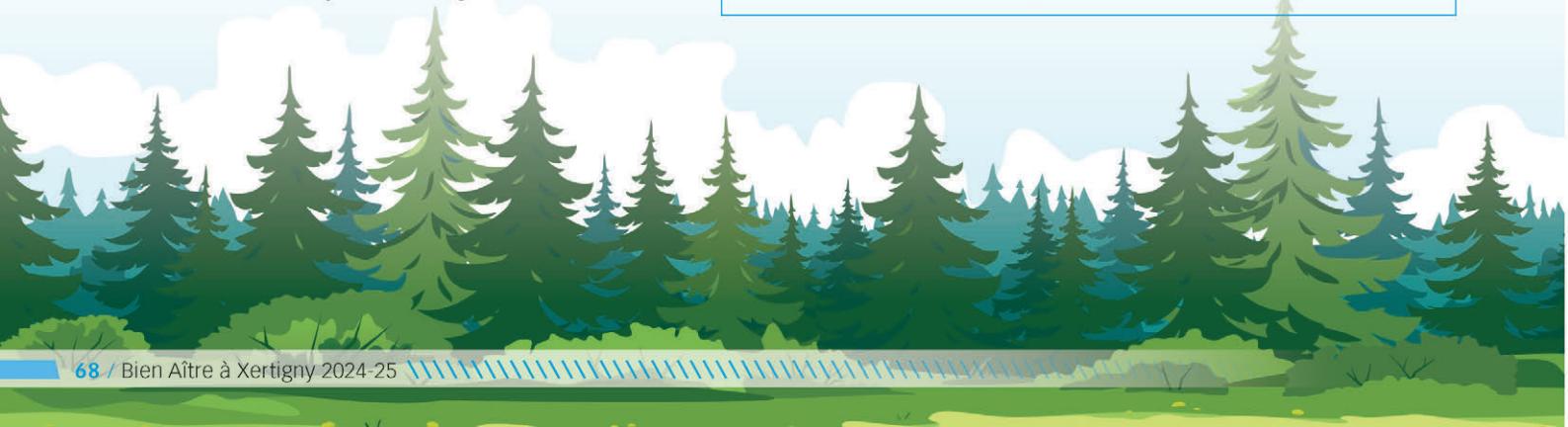
Depuis plusieurs années, la Commune de Xertigny à ouvert à ses administrés la possibilité d'affouage dit sur pied avec façonnage des houpiers. Les inscriptions s'effectuent chaque année en Septembre / Octobre après délibération en Conseil Municipal. Les affouagistes sont conviés au tirage au sort en Février pour débuter les travaux après la saison de chasse.

Il est également possible de solliciter un affouage dit bord de route où les stères sont façonnés et fendus en 1 mètre, à retirer en forêt.

On constate que le bois de chauffage reste en milieu rural une culture, mais surtout une énergie abordable et bon marché malgré l'inflation et le nombre des affouagistes en augmentation chaque année.

### CHASSE

Nos deux sociétés de Chasse, « la Saint Hubert » et « la Vallée de l'Aître » ont continué à communiquer sur leur secteur de chasse à chaque sortie, pour une meilleure cohabitation des espaces et la sécurité de tous les usagers de la forêt par un message d'alerte sur l'application Illiwap.



## Labellisation FODEX et Espaces Educatifs Forestiers

Comme nous avons déjà pu l'évoquer dans nos différentes publications, la Commune de Xertigny fait partie du territoire labellisé par l'ONF, Forêt d'Exception (FODEX) Darney-La Vôge, constitué de 81 communes. Les projets menés dans le cadre de ce label s'articulent autour d'un triptyque : Forêt-Bois-Société.

L'ambition de ce collectif se traduit dans un Contrat de Projet 2023-2027. Parmi les 16 actions qu'il contient, l'action n°11 est axée sur l'éducation à la forêt. Elle prévoit la création et l'animation de trois Espaces Pédagogiques Forestiers sur le territoire FODEX : Monthureux-sur-Saône, La Vôge les Bains et Xertigny.

Sous maîtrise d'ouvrage communale, chacun d'entre eux a fait l'objet d'une architecture unique et de livrets pédagogiques adaptés au contexte local. Ce projet a été présenté à l'Education Nationale et a rencontré un vif intérêt et le soutien de la DASEN dès 2024.

Un Espace Pédagogique Forestier (EPF) est conçu pour accueillir tout public, y compris les scolaire grâce à des circuits, activités, mobilier, travaillés localement avec des professionnels de l'enseignement et l'ONF.

A Xertigny, un groupe de travail, constitué d'élus de la mairie, du chef de projet FODEX, des enseignants xertinois (de la maternelle au collège) et de l'ONF a permis de garantir la réussite de ce projet en définissant les besoins des structures d'accueil et la qualité des livrets pédagogiques.

Ainsi, la commune vous propose deux livrets pédagogiques afin de découvrir les différentes facettes de la filière forêt-bois grâce à 15 activités ludiques et pédagogiques (téléchargeables sur le futur Site Internet de la Mairie).

La commune a ainsi construit trois structures en bois local, conçues pour accueillir petits et grands au cœur des Bois Beaudoin :

- **Une plateforme d'observation** du nouveau Sylvatum (Unique dans les Vosges, son objectif est d'observer l'adaptation de onze nouvelles essences face aux changements climatiques) ;
- **Un amphithéâtre** dans l'Arboretum du Parc du Château des Brasseurs ;
- **La restructuration aux Étangs** à Glace d'anciennes aires de pique-nique en Salles de Classe, au cœur du Bois Beaudoin.

Ces nouveaux équipements viennent renforcer les capacités d'accueil en forêt déjà présentes avec la Faisanderie.

Nous remercions nos partenaires et nos financeurs qui nous ont permis de mener ce projet avec un taux de subvention de 80%.



### PARTENAIRES



### FINANCEURS

# Urbanisme

## PLU - Urbanisme

*Pour faire suite à l'enquête publique (ouverte à toutes et tous suivant les modalités communiquées sur nos différents supports de communication) et les derniers ajustements accordés, la modification du PLU s'est achevée par le vote du Conseil Municipal le 27 Juin 2024. Il est, depuis cette date, dématérialisé et accessible à partir d'un moteur de recherche en demandant « Portail de l'Urbanisme ».*



L'année 2024 s'est soldée par :

- La vente de 37 maisons (nombre identique à 2023),
- Le dépôt de :
  - **116 Certificats d'Urbanisme**, dont 105 Informatifs ;
  - **91 Déclarations Préalables**, dont 32 pour pose de **panneaux photovoltaïques**, 11 pour constructions de garages ou d'annexes, 10 pour isolation extérieure, 9 pour pose de clôtures, 3 pour véranda, 2 pour piscine et 24 pour modifications diverses ;
  - **12 Permis de Construire**, dont 1 seul pour 3 maisons neuves et 6 logements, 1 pour l'Espace Education Forestier aux Bois Beudois sur 3 sites et 9 pour des extension ou aménagements divers ;
  - et **2 Permis de Démolir**, dont 1 pour plusieurs bâtiments sur l'ex-EHPAD Saint-André.
- Après un premier permis de construire accordé en agrivoltaïque, deux autres sont en cours d'instruction. Pour ces derniers, d'une surface de 18,68 ha, une campagne d'investissement participatif citoyen suivra.
- L'acte administratif de la procédure de biens sans maître est dorénavant publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière d'Epinal, et ceux ayant sollicité des biens concernés par la démarche pourront se faire connaître à partir du mois de Septembre.

**André LAPOIRIE,**  
Conseiller Délégué à l'Urbanisme

## Focus sur la Trame Verte de la Ville

*Depuis 2023, nous avons souhaité vous proposer des liaisons douces aménagées afin de vous permettre de relier à pied ou à vélo la Gare aux Bois Beaudoin, en passant par la Base de Loisirs des Woodies, le chemin des vergers, le centre-ville commerçant et le Parc du Château.*

Des zones de détente ont ainsi été créées tout le long du parcours, vous offrant la possibilité de pique-niquer, de profiter de machines de fitness en plein en accès libre, de lire sur un transat au bord du plan d'eau, dans le Parc du Château ou dans l'Arboretum.

Rappelons que le mobilier installé a été fabriqué à Xertigny (Atelier Bois de l'ONF), avec du bois local.

Nous sommes ravis de constater que vous êtes de plus en plus nombreux à en profiter !

Pour faciliter les déplacements **une signalétique piéton** a également été mise en place tout le long du linéaire.

Vous pouvez également emprunter la trame verte pour vous promener dans la ville, du centre vers les hameaux.



## Bornes Electriques Disponibles



*Depuis 2023, et ce en parallèle des équipements privés déployés par certaines entreprises du territoire, la Commune de Xertigny dispose de 2 bornes de recharge électrique.*

La 1<sup>ère</sup> a été installée par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV) sur le parking de la Place de la Brasserie (en face de la Maison de Santé). Proche des commerces et services, et du Marché Hebdomadaire, cette borne permet aux utilisateurs de faire leurs courses en attente de recharge.

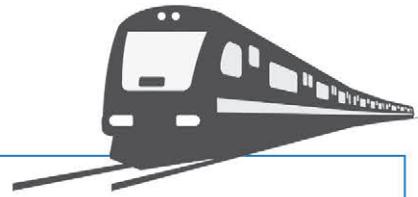


La 2<sup>nde</sup> a été installée par la Communauté d'Agglomération d'Epinal, sur le parking de la Base de Loisirs Intercommunale des Woodies. Proche là encore des commerces et équipements sportifs communaux, cette borne permet aux utilisateurs de faire leurs courses ou profiter du plein air du plan d'eau en attente de recharge.

Si vous détenez un véhicule électrique, n'hésitez pas à utiliser l'une ou l'autre de ces bornes, accessibles en tout temps suivant les conditions mentionnées sur les écrans correspondants des équipements.

# Mobilité

## Priorité aux Transports Collectifs



### Focus sur la Gare de Xertigny

La Gare de Xertigny, situé à 3 km du centre, à l'Impasse de la Gare, permet de relier Belfort et Epinal en ligne directe avec 9 arrêts intermédiaires. Le train en direction de Belfort, au départ d'Epinal, couvre trois horaires : un passage à 06h39, 10h11 (en semaine) et 15h11 avec 1h14 de trajet pour rejoindre Belfort, en passant par Bains les Bains, Luxeuil, Lure. Le train en provenance de Belfort à destination d'Epinal couvre quatre horaires à Xertigny : 07h21 (en semaine), 12h18, 18h19 (sauf le samedi), 21h19 pour une moyenne de 14 minutes de trajet (ainsi, pour le train de 07h21 vous serez à Epinal à 07h34). Une alternative économique et pratique pour les travailleurs dont l'abonnement peut être pris en charge à 75% par l'employeur. D'autre part, vous aurez la possibilité depuis Epinal, de vous rendre à Paris, Nancy, Saint-Dié en ligne directe. Depuis Belfort, vous pourrez vous rendre en direct à Besançon, Mulhouse, Lyon, Vesoul, Montbéliard.

### Focus sur les Lignes de Bus

Dans le cadre du Plan de Mobilités, la Communauté d'Agglomération d'Epinal travaille, depuis plusieurs années, au développement d'offre de mobilités plus fluide pour les habitants, en misant sur l'intermodalité.

En 2022, le transfert de compétence des lignes de transports scolaire devenues Imagine, lignes de territoires, a notamment permis une tarification plus accessible (1€ maximum le trajet).

Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2024, la Communauté d'Agglomération d'Epinal a mis en place une nouvelle gamme tarifaire «BOOJE» offrant une possibilité de titre de transport multimodal à tarif réduit. Ainsi, **dans le périmètre de l'agglomération**, pour l'achat d'un ticket unique de 1,50€, vous pourrez cumuler les transports sur le réseau de bus Imagine et Fluo, ainsi que sur les lignes TER. **Le titre «BOOJE 1 journée»** vous donne également la possibilité, pour un tarif de 3 €, de vous déplacer en illimité en car et en TER toute la journée (contre 7,10 € le billet unitaire TER et 1 € le billet unique bus). Pour les usagers effectuant des trajets réguliers, d'autres abonnements tel que le **«BOOJE 1 an»** donne un accès illimité annuel au TER et au bus, au sein de l'agglomération, avec 30 minutes de vélo libre service vilvolt inclus chaque jour (tarif de 290€/an tout public et 145€/an tarif réduit).

Pour les Personnes à Mobilité Réduite, la CAE propose également un réseau adapté : **Cap'Imagine**. Il s'agit d'un service de transport à la demande de "porte à porte", ouvert à toute personne éligible ne pouvant emprunter les autres réseaux de transport et aux mêmes conditions tarifaires. Ce transport fonctionne sur adhésion et réservation préalable pour des déplacements sur le territoire de l'agglomération d'Epinal.

### Focus sur le Réseau de Vélos Electriques

La Communauté d'Agglomération d'Epinal a déployé VILVOLT, un service de location de vélos à assistance électrique.

En 2024, sur Xertigny, ce sont ainsi 2 stations qui ont pu voir le jour : 1 installée à côté de la Gare Ferroviaire et 1 installée Place de la Brasserie, en plein centre-ville. Deux emplacements stratégiques qui vous permettront de vous déplacer de la gare au centre-ville plus facilement. Les vélos peuvent être déposés d'une borne à une autre sur tout le territoire de l'agglomération. Ils sont en accès libre-service moyennant un tarif sans abonnement de 1 €/demi-heure et avec un abonnement de 3€/mois ou 30 €/an, 30 minutes gratuites puis 1 € les 30 minutes. Vous pourrez retrouver l'ensemble de la tarification sur le site Vilvolt ou sur les dépliants en Mairie.



# Mobilité

## Transport à la demande

### Navette Intercommunale Centre-Hameaux

Depuis le 11 Mars 2021, en appui sur la Communauté d'Agglomération d'Epinal qui finance le service, la Ville de Xertigny a lancé un nouveau transport à la demande chaque Jeudi matin afin de permettre au plus grand nombre d'habitants des hameaux (Amerey, Rasey, Moyenpal et les Hauts) de se rendre au centre-ville et d'accéder aux services suivants : professionnels de santé, mairie, marché hebdomadaire et commerces. Les modalités d'utilisation sont à retrouver ci-contre.

### Navette Communale des Restos du Cœur

Depuis de nombreuses années, de Novembre jusqu'à fin Mars, la Municipalité, à travers le CCAS, propose aux bénéficiaires des Restos du Cœur de les transporter depuis le centre-ville ou les hameaux (arrêts prédéfinis) chaque Jeudi après-midi jusqu'aux locaux de La Vôge-les-Bains.

La navette, conduite par un Agent Communal, est gratuite pour les bénéficiaires sous réserve d'une inscription préalable au service (au plus tard 17h00 le Mardi précédent).

#### Les modalités d'accès pour vos déplacements sur réservation

##### Transmettez à votre interlocuteur

votre NOM, PRENOM, N° téléphone, arrêt de prise en charge souhaité, destination et si vous souhaitez l'aller et le retour ou un seul trajet.

Votre réservation est alors prise en compte et votre lieu et horaire de prise en charge vous sont communiqués.

##### le jeudi matin

Présentez-vous à votre lieu de prise en charge, quelques minutes avant l'horaire prévu, avec si possible, l'appoint de 1€ ou 2 € pour acheter à bord votre ticket de transport.

COMMUNE DESSERVIE	ARRÊTS	HORAIRES DE PASSAGE LES JEUDIS
XERTIGNY	Rasey Centre	9h00 - 10h00
	Moyenpal Centre	
	Amerey Centre	
	Le Rouller	
	Le Bozet	
	Granges Richard	
	Centre	
Route d'Épinal - ALDI		

COMMUNE DESSERVIE	ARRÊTS	HORAIRES DE PASSAGE LES JEUDIS
XERTIGNY	Route d'Épinal - ALDI	11h00 - 12h00
	Centre	
	Granges Richard	
	Le Bozet	
	Le Rouller	
	Amerey Centre	
	Moyenpal Centre	
Rasey Centre		

#### Le jeudi, le service est effectué à la demande !

Les points de desserte sont identiques mais il est obligatoire de **réserver votre déplacement au 03.56.32.12.12, au plus tard avant midi la veille de votre déplacement.**



# Attractivité & Communication

## La Gazette

**E**ditée depuis 25 ans, la Gazette Communale perdure et ne cesse de se moderniser. En 2023, une nouvelle mise en page a été décidée afin d'étoffer les articles d'actualité et d'élargir les thématiques abordées via des rubriques : vie communale, vie associative, économique, sportive, festive.

Très appréciée des Xertinois, **la Gazette est imprimée toutes les 3 semaines à 1200 exemplaires, dans un format 6 pages, distribués gratuitement dans 40 points de collectes à travers la commune (commerces et services, boîtes aux lettres des hameaux)**. Pour élargir la diffusion, la Gazette est également disponible numériquement en format PDF, via le site internet de la commune, la page Facebook, Illiwap ainsi que la borne numérique disponible en accès libre à la mairie.

Vous êtes représentant d'une association et vous souhaitez relayer une information ou un événement ? Vous avez une activité professionnelle et vous souhaitez en faire la promotion dans la Gazette ? Vous pouvez prendre contact avec la rédaction par mail à l'adresse suivante : [gazette@mairie-xertigny.fr](mailto:gazette@mairie-xertigny.fr).

La Gazette est un support essentiel d'informations et de lien entre Xertinois, en devenant lecteur vous connaîtrez toutes les actualités de notre commune !



## Illiwap

**Illiwap est une application mobile accessible gratuitement et que vous pouvez télécharger sur tous les smartphones et les tablettes numériques. Vous pouvez vous tenir informé(e) des dernières actualités de la commune en rejoignant la station « Mairie de Xertigny », disponible également en tapant le code station 88220.**

**U**n fois cette action réalisée, vous recevrez sous forme de notifications les informations directement sur votre terminal Illiwap étant un parfait canal de diffusion de l'information en direct.

Vous pourrez être alerté d'informations d'utilité publique telles que les coupures d'eau prévues sur la commune, les travaux à venir, les déviations occasionnelles etc... Une autre fonctionnalité facilite la vie des Xertinois, il s'agit d'un agenda en ligne où vous trouverez le planning des manifestations ainsi que les différentes dates de réunions publiques.

Si vous disposez d'un appareil mobile et que vous souhaitez avoir toutes les informations relatives à Xertigny en continu, **n'hésitez pas à rejoindre les 2340 abonnés de la station Illiwap !**



## Page Facebook



**L**a page Facebook de la Ville de Xertigny compte **une communauté de 4 400 abonnés** qui suivent chaque jour les actualités de notre ville. Un grand merci à l'ensemble des personnes qui contribuent à la promotion de Xertigny à travers les différents échanges, partages et soutien qu'ils nous témoignent à travers notre page. Nous proposons sur ce réseau social, divers contenus informatifs relevant de l'actualité de la vie communale.

Ainsi, à travers nos propres publications, nous présentons les photos et vidéos réalisées lors des différentes manifestations, nous diffusons les affiches et flyers relatifs aux événements à venir.

De même, nous repartageons les informations des associations, entreprises et services de la commune afin de communiquer au plus grand nombre les informations qui témoignent du dynamisme de Xertigny. Nous veillons à proposer du contenu régulièrement afin que nos abonnés puissent découvrir des nouveautés chaque jour.

# Attractivité & Communication

## Site Internet

Le site internet de la Commune de Xertigny, disponible à l'adresse [www.mairie-xertigny.fr](http://www.mairie-xertigny.fr), est la première vitrine numérique pour toute personne souhaitant avoir des informations sur notre ville.

Vous y trouverez un large éventail d'informations à travers les pages Culture, Tourisme et Sport, Vie Scolaire et Jeunesse, Economie et Emploi, Vie Sociale et Vie Pratique. Plusieurs rubriques explicatives vous guident dans la réalisation de vos démarches administratives (état-civil, cartes nationales d'identité, listes électorales etc). Le site étant très complet, vous pourrez également

y découvrir les derniers investissements, les projets en cours et les projets intercommunaux ainsi que la revitalisation de Xertigny. Le moteur de recherche simplifiera votre utilisation



en donnant accès directement aux mentions recherchées.

Le site dispose de deux annuaires : un annuaire des associations et un annuaire des entreprises afin de faciliter la prise de contact avec les forces vives de notre commune.

Si vous cherchez une information précise, il y a de grandes chances que vous puissiez la retrouver sur ce portail digital !

Par ailleurs, le site internet va prochainement se moderniser ! Datant de 2013, il a besoin d'une nouvelle fraîcheur pour simplifier son utilisation, avec des rubriques claires et identifiables. En « 1 clic », les utilisateurs trouveront des réponses à leurs questions via une interface de qualité.



## Autres outils de communication

### • Panneau Lumineux

Au centre-ville, un panneau lumineux installé sur le mur de la Salle des Fêtes, face à la Place Dupré, permet d'informer les automobilistes et les piétons de toutes les informations (horaires d'ouverture de mairie, événements, projection cinéma), alors n'hésitez pas à lever les yeux !

### • Borne numérique

Une borne numérique digitale a été mise à disposition des usagers dans le hall de la mairie. Cette interface permet de proposer un accès numérique à tous, mais également de réunir au même endroit toutes les informations utiles, relatives à la commune. Avec une interface tactile et plusieurs rubriques, elle donne accès à l'affichage légal, aux annuaires, à l'agenda des événements, aux Gazettes ainsi qu'un formulaire pour une prise de rendez-vous.

### • Bulletin Municipal

Comme celui que vous êtes actuellement en train de lire, le Bulletin Municipal est édité régulièrement et est distribué par les élus gratuitement dans les boîtes aux lettres de la commune. Sous la forme d'un catalogue de



120 pages, le Bulletin Municipal vous fait (re)découvrir toutes les réalisations de l'année.

### • Brochure touristique

Pour communiquer au-delà de Xertigny et faire découvrir notre belle commune aux visiteurs de passage, différentes brochures promotionnelles ont été éditées et diffusées dans les Offices de Tourisme du territoire notamment une brochure sur les 5 lieux incontournables à visiter incluant le Château des Brasseurs et son parc, la Base de Loisirs, la Cascade du Gué du Saut, le Bois Beaudoin et le Xertigny Tour, pour une découverte plus large de notre ville.

# Attractivité & Communication

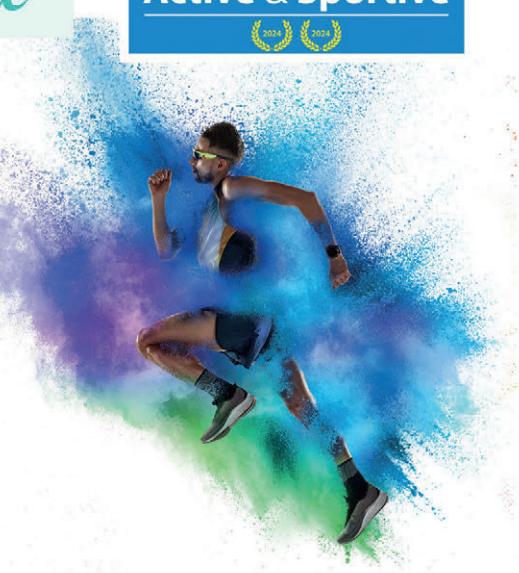
## Focus sur les Labels de la Commune



### • Ville Active et Sportive

Depuis 2018, et l'étude du dossier de candidature, la Ville de Xertigny a rejoint deux autres communes vosgiennes labellisées (Epinal et Vittel) avec l'obtention de 2 lauriers récompensant les collectivités qui proposent « une politique sportive innovante et une offre d'activités physiques et sportives diversifiée », mais également « qui gèrent et utilisent un parc d'équipements sportifs, sites et espaces de nature en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée ».

Cette distinction de 2 lauriers a été confirmée pour Xertigny en 2024, après un nouveau dépôt de dossier, au même titre que 312 autres communes françaises.



Ecole d'Avenir pour les Jeunes

### • Ville d'Avenir pour les Jeunes

Suite à l'organisation de l'Ecole des Champions en Septembre 2024, avec le soutien de l'association du même nom, la Ville de Xertigny a obtenu le Label « Ville d'Avenir pour les Jeunes », qui vient concrétiser la reconnaissance de valeurs défendues auprès des jeunes Xertinois, que ce soit le respect, l'esprit d'équipe, le courage, la loyauté, la générosité, la volonté, la solidarité et la maîtrise de soi.

Le 20 Septembre 2024, ce sont en effet plus d'une centaine d'écoliers de l'Ecole Primaire de Xertigny, qui ont participé à une journée de défis où 10 épreuves les attendaient autour du sport et du savoir-vivre. A l'issue, 20 finalistes ont été sélectionnés par les jurys (10 filles et 10 garçons), reconnus comme les petits Champions des épreuves, autorisés à participer à la grande finale du Département, organisée sur Thaon-les-Vosges en 2025.

# Attractivité & Communication



Partenaire Don du Sang

## • Ville Partnaire Don du Sang

Le 24 Novembre 2023, la Ville de Xertigny a signé une convention avec l'Etablissement Français du Sang de Nancy et l'Amicale des Donneurs de Sang de Xertigny dans le but de définir les objectifs généraux du partenariat entrepris depuis plusieurs années.

En effet, chaque année, la Ville de Xertigny facilite les collectes de sang en mettant à disposition gracieusement ses équipements (Salle Polyvalente ou Salle des Fêtes) et en diffusant via ses supports de communication les différentes collectes (en moyenne 6 collectes / an sont organisées), en appui sur l'Amicale des Donneurs de Sang, et son Président, Michel PEUREUX. Si vous avez entre 18 et 70 ans et pesez plus de 50 kg, n'attendez plus, venez aider l'Etablissement Français du Sang !

En outre, mais ils sont détaillés à divers endroits de ce Bulletin, la Ville est également labellisée **Villes et Villages Fleuris** (Vie Communale), **Participation Citoyenne** (partie Sécurité avec la Gendarmerie) et **Forêt d'Exception – La Vôge-Darney** (partie Forêt).

**GARAGE DU CENTRE**

**ENTRETIEN TOUTES MARQUES**

**MÉCANIQUE**

**CARROSSERIE**

**PARE-BRISE**

**EURO REPAR CAR SERVICE**

**Recharge climatisation  
Véhicules de prêt**

**2, rue George Colnot  
XERTIGNY  
Tél. 03 29 30 11 54**

Mail : gducentre.xertigny@gmail.com

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

# Attractivité & Communication

## Focus sur le Label « Villes et Villages Fleuris »

XERTIGNY est reconnue au palmarès comme Commune 3 Fleurs depuis 1999, agrémentés par deux Coups de Cœur du jury en 2014 et 2017. C'est un travail permanent des agents communaux du Service Technique, sans oublier les efforts des habitants en matière d'embellissement de leur maison, leur balcon, mais aussi soucieux de l'environnement.

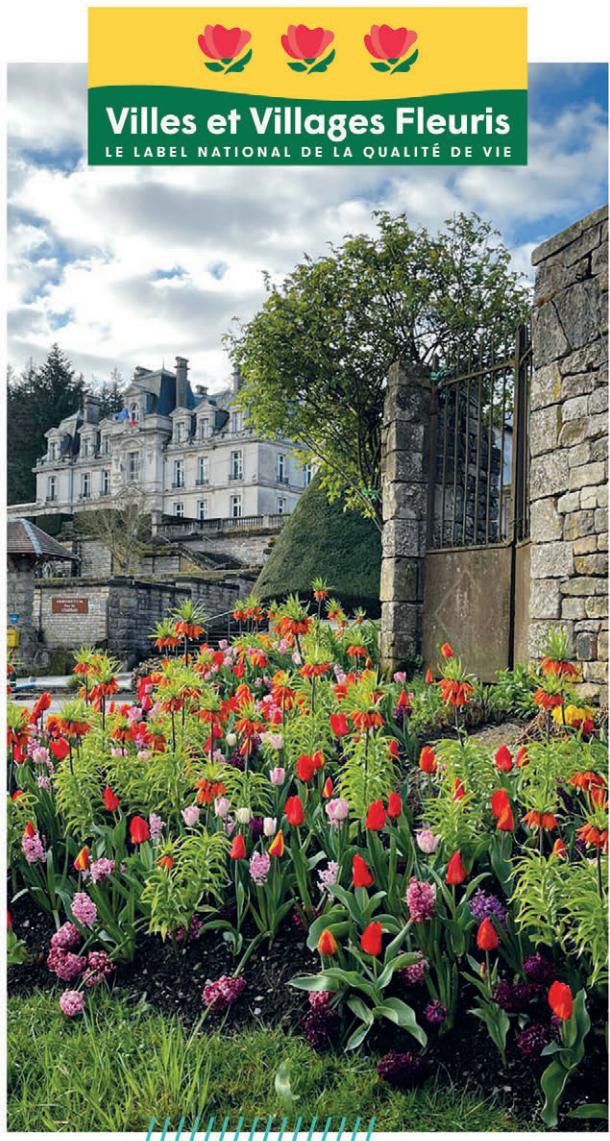
Chaque année le Service Technique propose des compositions axées sur une thématique de couleur (rouge pour 2025) qui se décline dans les massifs et bacs répartis aux abords des bâtiments communaux, touristiques et commerciaux.

Notre commune compte huit hectares de pelouse, dont la moitié est composée d'espaces paysagers. Le respect de la nature et de la biodiversité, l'engagement dans la démarche « zéro phyto » sont autant d'éléments sur lesquels les élus ont décidé d'engager notre commune depuis plusieurs années.

Le travail sur le fleurissement a toujours été maintenu, permettant ainsi de voir si les changements opérés dans la manière de fleurir la commune sont bénéfiques. Un mobilier urbain en cohérence avec le cadre de la commune a été installé.

Le 1<sup>er</sup> Août 2024, accompagné de Amélie, Agent Technique aux Espaces verts, et Camille, Chargée de Communication et Photographe, nous avons effectué une tournée des maisons et jardins fleuris dans la commune et ses écarts. Nous avons remarqué une légère baisse du fleurissement peut-être due au mauvais temps et forts coups de vent, mais n'oublions pas non plus que cela représente par ailleurs un budget.

Les habitants seront conviés en Automne à venir découvrir par le biais d'un diaporama (années 2024 et 2025), les maisons les plus fleuries afin de vous faire profiter des nombreux conseils pour de futures réalisations et



découvrir par la suite les projets de fleurissement par l'équipe communale des espaces verts.

Félicitations encore à vous tous, si nombreux, qui contribuez à l'embellissement de la commune. Et retrouvons-nous en 2025.

**Jean-François VALENTIN**  
Conseiller Municipal Délégué au Cadre de Vie



# Attractivité & Communication

## Accueil des Nouveaux Nés



**C**haque année, le CCAS, en partenariat avec la Ville de Xertigny, organise une Cérémonie d'Accueil des Nouveaux Nés. Les jeunes parents de l'année sont ainsi conviés en Mairie, autour de la Sainte Catherine (25 Novembre) pour une cérémonie conviviale de mise à l'honneur des jeunes bambins Xertinois avec la remise d'un arbre fruitier ou d'ornement au choix offert par la Ville de Xertigny, symbole de croissance et de perpétuation.

Organisée le 23 Novembre 2024, la Cérémonie a rassemblé 12 familles à la Verrière du Château, pour un total de 25 naissances (14 filles et 11 garçons) !

Si vous avez eu un enfant dans l'année et n'avez pas été convié à cet évènement, nous vous remercions de vous rapprocher rapidement des services de l'accueil afin de procéder à votre référencement sur la commune.

**Emmanuelle PERONA**

*Vice-Présidente du CCAS et Adjointe Déléguée à la Vie Sociale*

## Bientôt à XERTIGNY

Ouverture de notre  
ATELIER/BOUTIQUE & ESPACE DE  
DÉGUSTATION - AOÛT 2025

Retrouve-nous et suis notre actualité ici :



**UN AIR DE  
GAUFRES**

La véritable gaufre de Liège



# Economie

## Mouvement des Entreprises



*L'année 2024 a encore démontré l'attractivité de notre commune avec la reprise et l'installation de nouvelles activités avec des commerçants, des artisans, des entrepreneurs toujours plus nombreux.*

**C**oncernant la **reprise d'activité**, Sakina BOUMALI a succédé à Régis JOLYCLAUDE aux commandes du Restaurant Pizzeria du Château ; Kevin GALLARD, quant à lui, a succédé à Marc BOUCHAIN en reprenant OXYGEN OUVERTURES ; Monsieur Muhammet HOBERE a racheté Orena Kebab à Pierre HOUILLON et vous accueille sous le nom de Xertigny Grill Kebab.

De **nouvelles activités commerciales** ont également vu le jour avec l'ouverture du Snack Ramo par Ramazan OZCAN, le Restaurant Les Compagnons du Goût par Aurélien ROLLOT et nouvellement renommé La Table d'Aurélien, la Razette, bière artisanale lancée dans le hameau du Rasey par Guillaume MELLARD ; et le Garage Bar MAYEFY ouvert par Marc BOUCHAIN vous offre un décor insolite.

En termes **d'activités artisanales**, Anthony GERARD a créé sa société de peintre en bâtiment ANTHONY Peinture et Carole GIUDICI propose une activité de restauration artisanale de meubles.

Une nouvelle **activité « bien-être » et santé** a vu le jour avec l'installation de Loic PIZEL, naturopathe. Zoé VANDENBULCKE quant à elle, a créé Cy'Nergie et propose des cours de Mantrailing-recherche de personnes disparues.

**AUBRIAT**  
SOIGNE ET PROTEGE  
VOTRE HABITAT

88000 EPINAL - tél : 03 29 35 60 99  
[www.aubriat.fr](http://www.aubriat.fr)

## L'Association Les Amis d'Ici

**L'association Les Amis d'Ici a été créée en 2014 afin de favoriser la revitalisation du site de la fromagerie de Xertigny en mettant en place des moyens à disposition d'entrepreneurs et de producteurs locaux. Ces moyens peuvent être matériels, logistiques et humains. Elle est constituée de bénévoles, d'un représentant de la Commune (René ALEXANDRE) et de la CAE (Véronique MARCOT en tant que Vice-Présidente à l'Economie Sociale et Solidaire).**

Elle assure d'abord l'interface entre LACTALIS, propriétaire des locaux, et les différents locataires afin que les meilleures conditions de leur développement soient trouvées. Grâce à Gérard TISSERAND et Jean WILHELM, nos locataires bénéficient d'une présence permanente sur le site pour les accompagner dans l'utilisation optimale des surfaces.

Depuis sa création, beaucoup de chemin a été parcouru. L'association loue actuellement 3 000 m<sup>2</sup> à 11 structures différentes dans des domaines aussi diversifiés que la brasserie, la légumerie, la fabrication de savons, la commercialisation de fruits et légumes bio... Certains utilisent aussi nos locaux pour du stockage. L'un de nos objectifs consiste à aider les entreprises locales à trouver une solution temporaire ou permanente pour se développer sur notre territoire.

Ce site héberge actuellement près de 50 emplois autour d'activités non délocalisables !

Notre association souhaite renforcer cette capacité de développement et a pour cela recruté une Chargée de Mission Economie Sociale et Solidaire, co-financée par le FSE.

Depuis 2020, les ADI portent l'activité du chantier d'insertion « Les Paniers de Nico ». C'est une équipe de cinq salariés en insertion qui prépare au rythme des semaines et des saisons des paniers de fruits



et légumes bio, le tout sous la supervision d'un Encadrant Technique. Ils mettent la composition des paniers de la semaine suivante en ligne le Vendredi en fin de journée. Vous avez par ailleurs la possibilité de commander, directement sur le site, toute une gamme de produits locaux complémentaires aux paniers de fruits et légumes : œufs, fromages, yaourts, poissons, miel, bières, jus de fruits, farines, soupes et légumes transformés. Les commandes sont traitées par leurs soins à partir du Lundi pour une livraison durant la semaine en cours. Les abonnements sont enregistrés par téléphone et font l'objet d'une facture adressée par mail à l'issue de la première livraison. Le règlement s'effectue mensuellement par virement ou chèque. Les commandes ponctuelles sont réglées immédiatement via notre site sécurisé. N'hésitez pas à essayer.

Je voudrais profiter de ces lignes pour remercier l'équipe de Les Amis d'Ici qui fait un travail quotidien important pour la réussite de notre objectif, et tous les entrepreneurs qui nous font confiance. Enfin, si certains d'entre vous souhaitent rejoindre nos bénévoles pour nous permettre de pérenniser notre activité, nous vous accueillerons avec plaisir.

**Philippe EYMARD, Le Président**

An advertisement for AUTOSUR, a vehicle inspection service. The logo features the word "AUTOSUR" in bold red letters, with "CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE" in smaller blue letters below it. To the right is a cartoon character of a smiling bear wearing a red and blue polo shirt, giving a thumbs-up. The address "Tél. 03 29 30 30 30" and "34 rue de la Vallée de l'Aître 88220 XERTIGNY" are listed at the bottom.

## *Edito du Commandant de la COB de Gendarmerie*

**Les gendarmes de la Communauté de Brigades (COB) de Xertigny se tiennent à votre écoute. Vous pouvez venir dans nos locaux au 27, rue de la Vallée de l'Aître 88220 Xertigny, du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche (et jours fériés) de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00. Nous répondons à vos appels aux mêmes horaires en téléphonant au 03.29.36.00.17 ou à vos messages à l'adresse suivante : cob.xertigny@gendarmerie.interieur.gouv.fr.**



**S**i vous le souhaitez, vous pouvez télécharger l'application « Ma sécurité ». Elle permet d'apporter des réponses concrètes sur votre sécurité, de faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police, et donner aux Français la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour d'eux.

Sur cette application, il est désormais possible de retrouver :

- **les services de plaintes en ligne ;**
- **l'accès aux plateformes de formalités administratives en ligne ;**
- **l'ensemble des numéros d'urgence ;**
- **les actualités et notifications locales de sécurité qui vous concernent ;**
- **un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;**
- **des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent ;**
- **une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture ;**
- **la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.**

Chaque conducteur est acteur de la sécurité routière. Il y a encore trop de décès sur les routes, endeuillant de trop nombreuses familles. Les causes principales des accidents sont la vitesse, les éléments de distraction et les conduites sous l'emprise de l'alcool et/ou de produits stupéfiants. La lutte contre l'insécurité est une des missions de la Gendarmerie Nationale.

Chaque citoyen est acteur de la sécurité. Si vous êtes témoin d'un méfait en cours,appelez le 17. Restez calme et prenez le plus de renseignements possible (avec éventuellement photographie ou vidéo), sans vous mettre en danger. La Gendarmerie répondra présent et enverra la patrouille la plus proche du lieu de l'événement.

La participation citoyenne mise en place sur la Commune de Xertigny, depuis 2017, fonctionne très bien. Les objectifs fixés par la circulaire ministérielle sont atteints, à savoir développer une culture de la prévention de la délinquance, un rapprochement entre les gendarmes et les Xertinois, et une lutte plus efficace contre les vols et les dégradations. Si vous souhaitez participer activement à votre sécurité et celle des habitants de votre commune, vous pouvez contacter à cet effet la Mairie de Xertigny.

**Major Stéphane MICHAUDET,**

## Edito du Chef de Centre des Pompiers

**31 personnels composés de 20 hommes et 11 femmes composent le Centre d'Incendie et de Secours de XERTIGNY, afin d'assurer au quotidien un secours de proximité rapide et efficace.**



Rétrospective 2024

**E**n 2024, ce sont près de 380 interventions qui ont été réalisées, soit plus d'une par jour en moyenne, avec quelques 1 200 heures de formation, de maintien et perfectionnement des acquis réalisées afin d'assurer nos diverses missions dans les meilleures conditions :

- Secours d'urgence aux personnes, c'est la mission la plus fréquente représentant 3 interventions sur 4. Elle inclut les interventions pour les accidents (domestiques, voie publique), les malaises, les urgences médicales, etc....
- Lutte contre les incendies : prévention, protection et extinction des feux de toute nature (urbains, espaces naturels, industriel, ....)
- Protection des biens et de l'environnement : interventions lors de sinistre (inondations, tempêtes, pollutions, fuites de gaz, ...) pour limiter les dégâts et protéger la faune et la flore.

L'année 2024 a mis à l'honneur 2 personnels pour leur engagement, l'adjudant-chef Loïc FRECHIN et le sergent-chef Patrice THIEBAUT, décorés de la médaille d'honneur échelon or pour 30 années de service.

Par ailleurs, 3 recrues nous ont rejoint en 2024, à savoir :

- Arthur FERRY arrivé il y a peu de temps sur notre commune riche de son expérience de Sapeurs-Pompiers de Paris ;

- Cassie ORSON et Flavien EDDE, issus de la belle Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers suite à leur réussite au Brevet National en juillet dernier.

Si vous vous retrouvez dans ses valeurs et que votre disponibilité le permettent, n'hésitez pas à rejoindre le CIS de XERTIGNY : une période de découverte préalable de 3 mois vous permettra de vous projeter avant tout engagement. Je me tiens à votre disposition pour vous apporter toutes informations utiles (07.84.46.03.28)

**Lieutenant Stéphane DUCHENE**

*Proposition photo, évolution de l'ancienne identité des sapeurs-pompiers vers la nouvelle :*



Ancien logo



Nouveau logo

# Sécurité

## *Edito du Garde-Champêtre*

**L'année 2024 m'aura permis de m'encrez un peu plus dans mon rôle de Garde-Champêtre, aussi bien dans les connaissances théoriques que dans la connaissance pratique du terrain au jour le jour.**

La fonction de Garde-Champêtre, et ses missions très diversifiées (accueil du public, application des arrêtés municipaux, infractions au code de la route, Chasse, Pêche, Environnement, etc...), sont autant de domaines qui nécessitent du temps et de la recherche dans les textes de loi afin de mieux renseigner les administrés, lorsqu'une demande se présente ou qu'un rappel à la loi est nécessaire.

Durant cette année, l'accent a été porté sur la mise à jour des cimetières et notamment la reprise de tous les actes de concessions depuis 1940 jusqu'à nos jours. Cette mise à jour, encore en cours, permet de voir les sépultures non-renouvelées et surtout permettre un contact vers les familles désireuses de renouveler les concessions familiales. A ce titre, si vous remarquez un petit papier sur votre sépulture familiale ou votre nom de famille à l'entrée du cimetière sur les panneaux d'affichage, contactez la Mairie ; votre sépulture est peut-être échue. Enfin, grâce à cette mise à jour, durant l'année 2025 nous pourrons relever des sépultures abandonnées ou échues.

Dans le domaine de la sécurité, le Plan Communal de Sauvegarde ayant été envoyé et validé en Préfecture en 2023, un Plan de Distribution d'alerte sera rédigé dans son prolongement.

En matière de sécurité routière, les radars pédagogiques sont toujours en place, dont un qui a été déplacé de la rue des cailloux pour être mis rue de la Vallée de l'Aître. Après plusieurs relevés, les vitesses excessives ne sont pas si nombreuses sur l'ensemble des radars pédagogiques. Pour mémoire la vitesse en agglomération est de 50 km/h (sauf dans les zones indiquées à 30 km/h, comme aux abords des écoles, et écluse du centre-ville).

A titre de rappel, le démarchage à domicile est toujours interdit sur la commune sans déclaration préalable en Mairie. Si des démarcheurs se présentent à votre domicile, ne les faites pas entrer, n'acceptez pas de signer quoique ce soit. Il vaut mieux refuser et contacter votre fournisseur (électricité, internet, téléphone, etc...) afin de confirmer la venue d'une entreprise chez vous. Idem pour les artisans du bâtiment, n'acceptez rien d'une visite inopinée, etappelez plutôt un artisan connu et reconnu pour effectuer des travaux chez vous.

Enfin s'il s'agit de démarcheurs, contactez la Mairie afin de confirmer qu'ils ont bien eu l'autorisation de démarcher sur le territoire de la commune.

**Yann FRIN-BORDIN**





**ZOZIK**  
Père et fils

DEPUIS 1988

**ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DU BÂTIMENT**

---

**NEUF & RÉNOVATION**

---

**FAÇADES - I.T.E**

---

**ENROBÉS - PAVAGE - DALLAGE**

**03 29 31 45 68**  
88000 DEYVILLERS

## Maison France Services

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, France Services a aménagé ses locaux au sein de la Maison de Santé. Notre pôle de services publics, géré par le PETR Pays d'Epinal Coeur des Vosges, se positionne comme un guichet unique facilitant l'accès à de nombreuses démarches administratives et offrant aux habitants du secteur un accompagnement personnalisé, de la naissance à la retraite et même au-delà.**

Notre équipe s'est récemment renforcée avec l'arrivée de Priscillia PERRINGUÉ en janvier dernier. Ensemble, nous veillons à apporter des réponses concrètes et rapides aux questions des usagers et à les guider dans leurs démarches administratives du quotidien. Que ce soit pour des formalités liées à la santé, l'emploi, la famille, des questions concernant la retraite, ou des démarches consécutives à un décès, nous sommes là pour vous accompagner.

### Un accompagnement numérique sur mesure

Vue l'importance croissante du numérique, Sylvain NICOLAS conseiller numérique présent deux jours par semaine les jeudis et vendredis, propose un accompagnement personnalisé à l'utilisation du smartphone, de la tablette ou de l'ordinateur. Des ateliers collectifs ou individuels sont régulièrement organisés pour permettre à chacun de gagner en autonomie dans le monde digital. De plus, une cyber-base avec un accès internet est mise à disposition au sein des locaux.

### Un réseau de partenaires pour répondre à tous vos besoins

La force de France Services réside également dans son réseau de partenaires. De nombreuses permanences sont tenues au sein du site par des représentants d'organismes tels que la CAF, la Mission Locale, le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), le service habitat de la CAE, le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), Prescrimou', Appui Santé Vosges, le Délégué du Procureur et une fois par an, la présence d'un agent du centre des impôts d'Epinal durant la campagne déclarative des impôts sur le revenu.

Cette collaboration permet d'offrir un service complet en un seul lieu et éviter ainsi aux usagers de multiplier les déplacements.



### Des actions de prévention pour le bien être de tous

Au-delà de l'accompagnement administratif et numérique, France Services s'engage dans des actions de prévention. Pour exemple, le programme « Zeniors au volant » mené en collaboration avec la Mutualité Française et le club des Amis du Priolet de Xertigny. Ce programme propose gratuitement une révision du code de la route, des bilans de conduite, visuel et auditif permettant de rester vigilants et adopter les bons réflexes.

Témoignant notre volonté d'informer et de sensibiliser les jeunes comme les moins jeunes sur diverses thématiques, nous animons également des ateliers permettant de tester ses connaissances sur les démarches administratives et le numérique. Des intervenants proposent également des réunions d'informations collectives sur divers thèmes, notamment Mon Espace Santé, le CESU, etc.

### Une fréquentation en hausse témoignant d'un réel besoin

L'année 2024 a vu près de 3200 demandes enregistrées. La tendance se confirme à la hausse avec quasiment 46 % d'augmentation depuis ce début d'année. La majorité des usagers sont des retraités, suivis de près par les actifs, avec une part significative de Xertinois et Xertinoises.

France Services s'affirme ainsi comme un acteur essentiel de la proximité, offrant un accompagnement humain et compétent pour simplifier la vie des habitants du territoire. N'hésitez pas à venir nous voir à l'adresse 1 Place de la Brasserie, le site est ouvert du lundi au mercredi de 13h30 à 17 h et les jeudis et vendredis de 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h. Vous pouvez également nous contacter au 03.29.29.04.90 ou par mail : mpernot@pays-epinal.fr et pperringue@pays-epinal.fr.

**Mireille PERNOT,**  
responsable du site France Services de Xertigny

# Vie Sociale

## C.C.A.S.

**Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) est un Etablissement Public Administratif obligatoire dans chaque commune. Il propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale.**

L e public de la commune y est conseillé sur les droits sociaux, orienté vers les partenaires locaux ou encore directement pris en charge. Le CCAS travaille en coordination avec l'ensemble des travailleurs sociaux qui interviennent sur le secteur et avec les associations qui ont une action sociale dans la commune. Il est financé essentiellement par l'apport de la subvention communale, mais aussi par ses actions, et notamment les recettes du Vestiaire Solidaire.

**Composition** : Le CCAS est présidé par le Maire de la Commune. Son Conseil d'Administration est constitué d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale.

**Présidente** : Véronique MARCOT

**Membres Elus** : Emmanuelle PERONA (également Adjointe Déléguée aux Affaires Sociales et Vice-Présidente de l'instance), Amélie BOURGON PERRY, Stéphane DURAND, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Brigitte PLAYOULT, Gérard TISSERANT et Séverine FRECHIN

**Personnes Qualifiées** : Chantal ADAM, Michèle BILQUEZ, Claudia HAMM, Nathalie HOUILLON, Dominique MICHEL, Daniel ROBERT et Denise VALENTIN.

### Actions Réalisées en 2024 :

#### A destination des aînés :

- Goûter du CCAS** : Chaque année, un goûter à destination des personnes âgées seules est organisé par les membres du CCAS : le 23 Mai 2024, ce sont une trentaine de personnes qui ont répondu favorablement à l'invitation. Les bénévoles de l'instance assurent le transport aller/retour des personnes qui ne peuvent se déplacer facilement. Une tombola, de la musique et de bons mets gourmands agrémentent cet après-midi convivial.

- Repas Annuel des Aînés** : Le Samedi 16 Novembre 2024, 191 convives ont été accueillis à la Salle Polyvalente pour le traditionnel Repas des Aînés du CCAS. Chaque



année, autour d'un repas festif aux saveurs locales, les plus de 64 ans (le repas est gratuit pour les plus de 70 ans) sont invités à se retrouver pour déguster un repas de fête aux couleurs festives, entre gaieté, spectacle et musique.

- Cadeau de Noël** : Chaque année, ce sont près de 400 colis qui sont offerts à domicile aux Xertinois de plus de 70 ans n'ayant pas pu assister au Repas Annuel, ainsi qu'aux pensionnaires de l'EHPAD Les Buissons. L'occasion pour nos élus et membres du CCAS de faire une visite à chacun avant les Fêtes de Fin d'Année. C'est aussi l'occasion de faire découvrir les produits artisanaux de notre territoire puisque nous nous attachons depuis quelques années à les composer de produits exclusivement locaux, Xertinois lorsque c'est possible et Vosgiens dans tous les cas.

#### A tout âge :

- Vestiaire Solidaire** : Chaque mois, une vente de vêtements, layettes, linge de maison ou encore chaussures est proposée par des bénévoles du CCAS. Ces ventes sont issues de vêtements et linge qui sont offerts à l'entité par de généreux donateurs (point de dépôt : le local du CCAS, situé sous la Salle Polyvalente). La vente est ouverte à toutes et tous et les tarifs sont très attractifs (prix de vente maximum de 2 € par article).

- Commissions Spécifiques d'Aide d'Urgence** : Lorsqu'une personne en difficulté économique se présente à la Mairie, une commission de 3 membres se réunit sous 24h ou 48h et l'accueille pour étudier sa situation (sur présentation de justificatifs). Le but est de la conseiller et l'orienter vers les services compétents pour remédier durablement aux difficultés et lui attribuer, si nécessaire dans un premier temps, un bon alimentaire.

A noter, qu'en plus de toutes ces actions, la Ville de Xertigny met à disposition gratuitement de plusieurs associations sociales des bureaux afin de permettre la mise en place de permanence : **la Croix Rouge** tient une permanence un Mercredi sur deux en dessous de la Salle Polyvalente en début d'après-midi pour distribuer l'aide alimentaire aux foyers ayant constitué un dossier préalable, ainsi que **le Secours Catholique** les Mercredis après-midi au Centre Médico-Social (situé à côté de la Mairie).

**Emmanuelle PERONA,**  
Vice-Présidente du CCAS et Adjointe Déléguée  
à la Vie Sociale



## Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS)

Une MSVS est un Centre Médico-Social (CMS) du Conseil Départemental, c'est à la fois un lieu et un service qui regroupe des professionnels de plusieurs métiers sociaux et médicaux. C'est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, d'évaluation et d'accompagnement des personnes en difficultés du nourrisson à la personne âgée, sur tout le département. Ponctuelles ou durables, ces difficultés peuvent être familiales, économiques, relationnelles, psychologiques, liées à l'âge ou au handicap.

### Quatre publics principaux peuvent bénéficier des services des MSVS :

- les enfants
- les femmes enceintes
- les adultes en difficultés
- les personnes handicapées et âgées

Les personnes âgées peuvent bénéficier d'un accueil, d'un accompagnement auprès d'une MSVS notamment dans le cadre de difficultés liées au logement ou de difficultés financières (conseil budgétaire, surendettement...).

### Objectifs

- Proposer aux personnes en difficultés un accueil, une orientation et un accompagnement adapté à chaque situation
- Protéger les enfants en danger
- Soutenir les familles vers un objectif d'autonomie sociale, financière
- Informer, éduquer à la santé
- Lutter contre les exclusions et favoriser l'insertion des publics en difficultés. Les travailleurs sociaux du Conseil Départemental accueillent, écoutent, informent, orientent et offrent un accompagnement personnalisé à tous les Vosgiens qui éprouvent des difficultés.



Adresse : 32, rue de la Vallée de l'Aître - 88220 XERTIGNY  
Informations, renseignements et rendez-vous au 03 29 30 37 10.

# Vie Sociale

## L'EHPAD "Les Buissons" de Xertigny

**L'EHPAD "Les Buissons" fête ses 5 ans en 2025 :  
un anniversaire placé sous le sceau de l'engagement et de la cohésion**

**L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Les Buissons est un établissement public autonome affilié à la Fonction Publique Hospitalière, placé sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et du Conseil Départemental des Vosges, ses autorités de tarification et de contrôle.**

L'EHPAD de Xertigny est ainsi financé dans le cadre d'une convention tripartite, l'ARS détermine le forfait soin et le Conseil Départemental arrête le forfait dépendance et le prix de journée versé par le Résident. En concertation avec le Conseil d'Administration, dont Madame Véronique Marcot est de fait Présidente de par sa fonction de Maire de Xertigny, cet établissement est piloté par sa Directrice Corinne COLLINOT, qui gère également l'EHPAD de La Vôge-les-Bains sur le même mode de gouvernance, aux côtés de Monsieur le Maire Frédéric DREVET.

Doté d'une capacité de 73 lits, l'EHPAD *Les Buissons* répond aux besoins des personnes âgées fragilisées, en perte d'autonomie et/ou à la recherche d'un lieu de vie adapté, favorisant les relations sociales.

Il dispose également de 4 places « Accueil de Jour » appréciées par les aidants, qui peuvent ainsi concilier accompagnement de leur proche et temps de répit.



## L'EHPAD "Les Buissons" de Xertigny

Les Buissons est un lieu de prise en soin, mais se veut aussi un lieu de vie animé, grâce aux activités variées et enrichissantes. Il conjugue préservation de la santé et lien social, en stimulant les capacités physiques et cognitives des résidents. Par ailleurs, il collabore avec un large éventail de bénévoles, de partenaires, d'associations locales, d'établissements scolaires, etc... pour étayer encore l'offre institutionnelle en faveur du public.

Cinq années déjà que l'EHPAD a déménagé de l'historique Maison de Retraite Saint-André, en pleine crise Covid-19. Cinq années d'histoires humaines et d'aventures collectives, grâce à un personnel

engagé et fidèle qui dispense un accompagnement personnalisé et bienveillant, dans un cadre dynamique et chaleureux, offrant une vue panoramique exceptionnelle sur la campagne environnante.

Pour fêter cet anniversaire et saluer le travail des professionnels et des bénévoles, l'EHPAD Les Buissons a organisé, le Samedi 5 Juillet 2025, un après-midi festif « Portes ouvertes / Visites », pour la découverte et le plaisir du plus grand nombre.

**Corinne COLLINOT,**  
Directrice de l'EHPAD Les Buissons

# S.T.P.I.

*Aménage votre  
espace de vie*

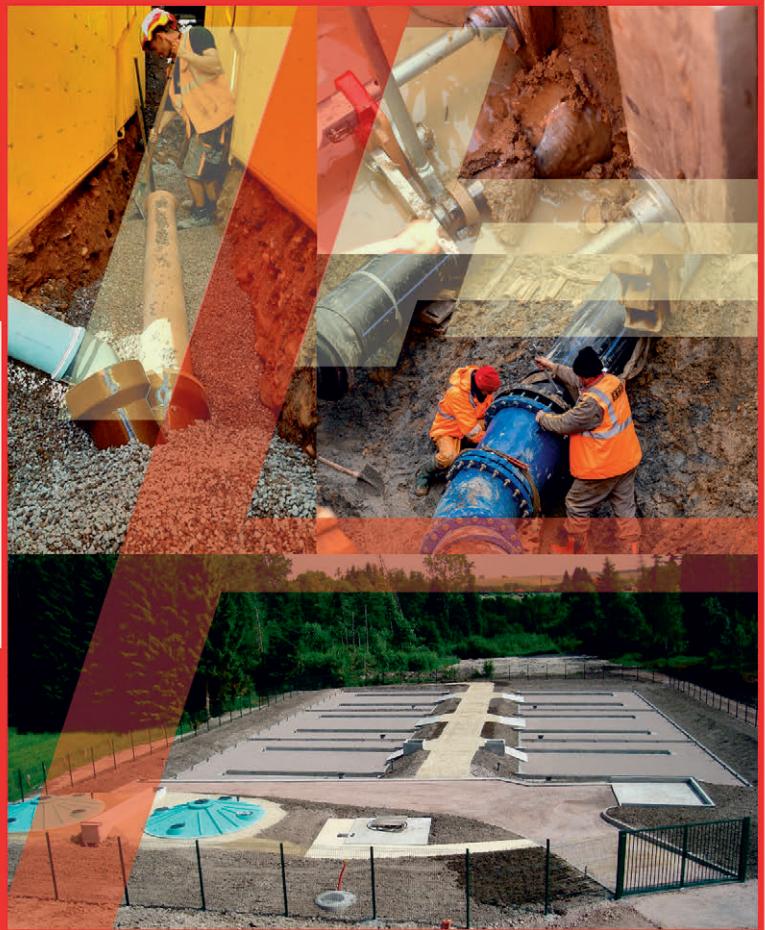
- assainissement
- eau potable
- voirie et réseaux divers
- réseaux sans tranchée
- stations d'épurations

UNE ENTREPRISE DU GROUPE



- 4 AGENCES -

- Ronchamp - Rion - Saint Nabord - Toul -  
- 03 84 63 53 73 - [stpi70@stpi-sge.fr](mailto:stpi70@stpi-sge.fr) - [www.stpi.fr](http://www.stpi.fr) -



# Vie Associative

## ADMR de Xertigny - Bains les Bains



**Notre association intervient dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Elle a pour but de permettre aux familles et aux personnes isolées de rester chez elles le plus longtemps possible. Toujours à la recherche d'une meilleure qualité, nos salariées bénéficient d'une formation continue dispensée par des organismes agréés.**

Plusieurs services ADMR sont à disposition des personnes, on peut citer principalement :

- L'aide à la famille pour maintenir ou restaurer son autonomie avec des Travailleuses des Interventions Sociales et Familiales ou des Auxiliaires Familiales.
- L'aide au domicile avec des tâches ménagères qui soulage les personnes dans leur lieu de vie.
- L'aide aux personnes âgées ou handicapées pour effectuer les gestes simples de la vie courante comme l'aide à la toilette par exemple.
- Le transport accompagné qui permet de se déplacer pour des courses, un rendez-vous médical ou simplement rendre visite à la famille plus ou moins éloignée.
- La téléassistance Réseau Filien qui vous met en relation avec une personne qui vous écoute, vous réconforte ou déclenche les secours si besoin et ce 24/24 et 7/7.

Tous ces services bénéficient d'une réduction ou du crédit d'impôts prévus par la loi.

L'association ADMR de XERTIGNY – BAINS LES BAINS gérée par des bénévoles reste à votre écoute et à votre disposition pour plus de renseignements.

Sachez également que nous sommes à la recherche de bénévoles, jeunes ou moins jeunes.

Nous sommes prêts à vous accueillir si vous désirez nous rejoindre.

Le Président, Claude AMYOT

**ADMR Xertigny – Bains les Bains**  
5c rue du commandant st sernin 88220 Xertigny  
03 29 67 33 94 (le matin)

## AGFX (Association de Gestion des Fontaines de Xertigny)

Cette association créée en 2001, regroupe la Grande Fontaine, en haut de la rue du Canton de Firminy et la fontaine Cladlin, rue Colonel Serot.



Ces fontaines, ouvrages hydrauliques créées depuis 1838, font partie du patrimoine du village et naturellement, il est important de les maintenir en état de fonctionnement.

Cette association a donc pour vocation, la surveillance du réseau d'alimentation des fontaines et l'entretien des bassins en pierre, réalisés par des bénévoles. Depuis plusieurs décennies, ces travaux sont réalisés, de concert, avec la mairie et le service technique.

Suite à l'assemblée générale en 2025, le bureau a été renouvelé. Des réparations sur la Grande Fontaine ont été réalisées pour remettre en eau les 2 bassins et réparer encore des fuites sur le réseau.

L'association collecte des dons des riverains et de toute personne intéressée afin de conserver ce patrimoine vital : l'eau.

**Contact :**  
**Président : Jean-Charles PERONA**  
**Port. : 06 81 05 91 92**  
**Courriel : jean-charles.perona@wanadoo.fr**

# Vie Associative

## Comité des Fêtes

*Depuis 1961, année de sa création, le Comité des Fêtes a pour but d'animer la ville de Xertigny par l'organisation de diverses manifestations.*



L'année 2022 a été bien remplie : entre les diverses manifestations et la fabrication du char de Saint Nicolas, nos membres ont eu fort à faire.

Nous avons représenté Xertigny en participant aux défilés de Saint Nicolas d'Epinal, de Dogneville et de Golbey avec notre bateau pirate.

Pour 2023, nous avons d'ores et déjà prévu plusieurs manifestations, en espérant vous voir nombreux :

- Un premier loto au mois de mars
- Carnaval Dogneville, Vittel et Bains les Bains
- Un deuxième loto au mois de mai
- La fête de la musique au mois de juin
- Feux d'artifices au mois de juillet
- Un troisième loto au mois d'octobre
- Le défilé de Saint Nicolas au mois de décembre
- Le marché de Noël au mois de décembre également.

Il est bien évident que, pour toutes ces manifestations, nous avons toujours besoin de bénévoles. Aussi, si vous savez bricoler, que vous avez quelques heures à donner et que vous souhaitez vous investir dans une association, n'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

### Contact :

Jean-Pierre BALAND, Président,  
06 89 89 87 67 - [cdf officiel.xertigny@gmail.com](mailto:cdf officiel.xertigny@gmail.com)  
248 La Côte d'Amerey- 88220 XERTIGNY  
06 89 89 87 67 - Facebook : [cdf xertigny](#)



## Mille et Une Idées

L'association (mille et une idées) est une association qui réunit une dizaine d'adhérentes, chaque mardi à 14 heures, pour divers activités : couture, tricot, broderie dans une ambiance chaleureuse. Un partage convivial vous attend pour celles et ceux qui voudront nous rejoindre à la Salle des Associations. Débutantes acceptées.



# Vie Associative

## Donneurs de Sang Bénévoles

L'ADDSB a vu le jour le 17 octobre 1967 et compte à présent 18 bénévoles.

### Membres du bureau :

- **Président** : Michel Peureux
- **Trésorière** : Dominique Vauthier
- **Secrétaire** : Catherine Rousseaux

L'amicale de Xertigny et ses environs organise 6 fois par an une collecte qui a lieu à la salle polyvalente de Xertigny de 16h00 à 19h30 en partenariat avec l'EFS de Nancy. Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous à : [dondesang.efs.santé.fr](http://dondesang.efs.santé.fr)

L'amicale, avec l'aide de la mairie de Xertigny et d'autres associations Xertinoises ont organisé le Téléthon 2024 qui a été une belle réussite avec : vendredi 29 novembre la chorale mi-f@-sol de Dogneville, samedi 30, une randonnée ainsi qu'un loto dimanche 1er décembre.

Nous sommes allés à différentes manifestations afin de promouvoir le don du sang et retrouver de nouveaux donneurs pour pallier les personnes en limite d'âge.

Nous avons organisé en début de l'année 2025, l'AG de l'Union Départementale qui fêtait ses 60 ans, nous tenons à remercier la mairie pour l'aide à l'organisation de cette journée.

Pour l'année 2025, nous prévoyons de faire du covoiturage pour le don de plasma au centre EFS Lobau à Nancy pour les donneurs intéressés.

L'amicale remercie généreusement tous les donneurs pour leurs bonnes actions en venant sur nos collectes, merci également à Madame le Maire ainsi que le personnel administratif et technique pour leurs aides tout au long de l'année.

*Le Président, Michel PEUREUX*



Vincent HERMANN - Nathalie BERBERAT

**Office Notarial - Xertigny**

30 rue Marius Becker



**À VENDRE : Terrains à bâtir sur XERTIGNY et environs**  
Liste sur demande

Tél : 03.29.30.13.05 - Fax : 03.29.30.19.93

[www.vincent.hermann@notaires.fr](mailto:www.vincent.hermann@notaires.fr) - [vincent-hermann.notaires.fr](http://vincent-hermann.notaires.fr)

# Vie Associative

## Crématiste d'Épinal et des Vosges (C.E.V.)

*Le bureau de cette association qui promeut la crémation parce qu'elle correspond à un mode d'obsèques plus écologique et plus respectueux de l'environnement pour laisser « la Terre aux vivants » est constitué de membres résidant à Xertigny, à Epinal, à Remiremont.*

**N**ous sommes tous des bénévoles animés par la volonté de soutenir les familles de nos adhérents dans le deuil. Prévenus de l'épreuve à laquelle, ils vont devoir faire face, nous les conseillons et les accompagnons lors de la cérémonie d'adieu de l'un(e) nos adhérent(e)s dans le grand respect de leurs dernières volontés qu'ils nous ont confiées. Nous sommes dans l'écoute et veillons à défendre le droit des familles éprouvées.

Le but de notre association est de suivre l'évolution des lois et des décrets réglementant les obsèques. Nous continuons à défendre le coût des obsèques afin qu'il soit encadré et que le délai de crémation (comme d'inhumation) soit plus équilibré : de 6 jours en 2023, il est passé à 14 jours depuis juillet 2024.

**10 jours de délai** nous paraissent plus raisonnables, même lors d'épisode de surmortalité (comme durant cet hiver).

Nous savons que nous pouvons être bien accueillis par la ville de Xertigny qui nous a toujours accordé un local lorsque le besoin s'est présenté et que nous l'avions exprimé.

**En résumé, nous tenons à accompagner les familles de nos adhérent(e)s afin que la cérémonie de leur proche soit digne et respecte pleinement ses dernières volontés.**



## Youpi Gym

### L'association Youpi Gym a la forme.

*Le nouveau créneau horaire hebdomadaire du lundi de 17 h à 18 h a séduit les villageois.*



**F**orte de ses 44 adhérents, l'équipe se retrouve au gymnase pour une demi-heure d'exercices d'échauffement et d'assouplissement (avec les ballons, les bandes de renforcement...) sous la houlette d'Evelyne ANTOINE, Présidente de l'association.

A l'issue, Christine VIRY-LAPOIRIE, secrétaire, prend en charge une partie du groupe bien assidu qui souhaite un renforcement musculaire notamment au sol dans la salle du dojo. Evelyne, de son côté invite le restant du groupe à participer à une séance de gymnastique sur chaises, formule qui a su séduire la dizaine de participants fidèles.

Le bureau est également composé d'un vice Président Pascal BARBAUX, d'une Trésorière Yvette BRENIERE secondée par Madeleine WANDHAMMER, et d'une secrétaire adjointe Francine BARBAUX.

Outre ces séances de sport, l'association propose des randonnées sur les sommets vosgiens, cette année en juin une marche gourmande en Alsace et le traditionnel repas de fin d'année précédé de son assemblée générale annuelle.

Pas de compétition, un sport pour tous avec une progression personnalisée sous le signe de l'amitié et du bénévolat.

*La Présidente, Evelyne ANTOINE*



# Vie Associative

## Les Amis du Priolet



**L'année 2024 aura encore été une bonne année pour notre Association puisque l'effectif est passé à 305 adhérents**

Notre association, la plus grande localement, se développe sans cesse. Les raisons en sont simples : l'ouverture de l'association à toute personne majeure avec des activités diverses et variées, la recherche de la convivialité et de l'amitié en sont les soucis majeurs du Comité.

1. L'association regroupe 35 communes
2. Des activités : Ludiques, Sportives, Culturelles, Sociales, Festives. Ces activités sont régulières, hebdomadaires, bimensuelles, mensuelles et ponctuelles en cours d'année.
3. En partenariat avec la commune de XERTIGNY, nous gérions le cinéma CRAVLOR pour vous proposer des films récents un mardi sur trois à 20h00.

Ces nombreuses activités sont réalisées grâce au travail constant, suivi et intensif d'un Comité Directeur de 5 membres avec des tâches différentes et bien précises et l'aide des 22 autres membres du conseil d'administration.

### Comité directeur :

- **Le Président** : Jean-François VALENTIN - 06 38 58 04 79
- **Présidente Adjointe** : Françoise DANY - 06 01 27 60 86
- **Trésorier** : Michel WANDHAMMER - 06 70 97 87 37
- **Trésorière Adjointe** : Odette LORRAIN - 07 86 49 22 79
- **Secrétaire** : Jean-Pierre SIMON - 06 32 15 32 33

**Activités en 2024** : La Galette des Rois, l'Assemblée Générale, le Loto, La Journée verte, le voyage à Noirmoutier, sortie Comédie musicale.

**Toute l'Année** : les jeux, ateliers mémoire, la marche, le vélo, AAPS, Patrimoine, les repas mensuels, AAPS, Alzheimer, sortie grenouilles, -

**Autres** : Journée de la Forme - Fleurissement Tombes 2 soldats US le 8 mai 2025 -

*Le Président, Jean François VALENTIN*

### Renseignements et contacts :

**Président Jean-François VALENTIN**  
240 le Haut de Moyenpal 88220 XERTIGNY  
Tél : 06 38 58 04 79  
Courriel : [jfvlethillot@orange.fr](mailto:jfvlethillot@orange.fr)

## Badminton

**L'association de badminton rassemble des passionnés dans une ambiance conviviale et détendue.**

Le nouveau bureau, en place depuis février 2025, est composé de Suzy COLOMBAIN (présidente), Aurélie HUGNY (trésorière), Aurore TARANCHON (secrétaire).

Nous nous retrouvons tous les jeudis à partir de 20h, toute l'année, et également les mardis à partir de 20h du 16 mars au 15 novembre. Des rencontres amicales sont régulièrement organisées avec les clubs voisins pour le plaisir du jeu et de l'échange.

### Notre animation phare ? La convivialité !

A la fin des séances, nous aimons célébrer les anniversaires, Noël, le Nouvel An, le Beaujolais autour d'un moment partagé, où chacun apporte quelque chose. L'esprit de camaraderie est au cœur de notre pratique, et chacun y trouve sa place, quel que soit son niveau. **Rejoignez-nous pour allier sport et bonne humeur !**



*La Présidente, Suzy COLOMBAIN*

## Le Souvenir Français

### LE SOUVENIR FRANÇAIS : Honorer la mémoire des combattants

*Le Souvenir français est une association patriotique loi de 1901, fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique, le 1er février 1906. Son secteur compte vingt-trois communes de la Vôge dont une grande majorité d'entre elles sont adhérentes. Le bénévolat est de règle pour le fonctionnement de l'association.*

**L**e Souvenir français est placé sous le haut patronage du Président de la République. Il a été couronné par l'Académie française en 1975 et par l'Académie des sciences morales et politiques en 1978.

#### Une cocarde pour histoire

Après l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne à l'issue de la défaite de la guerre de 1870, un professeur alsacien, François-Xavier Niessen. Or, en Alsace dès 1871, les jeunes filles, en habit traditionnel, déposaient à la Toussaint, des cocardes sur les tombes des soldats de leur commune. De cette tradition, François-Xavier Niessen crée, en 1873, la Société de prévoyance et de secours mutuelle des Alsaciens-Lorrains laquelle deviendra, en 1887, Le Souvenir Français avec le soutien du gouvernement républicain.

#### Trois missions

##### L'association est investie d'une triple mission

1. Conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient Français ou étrangers : un délégué volontaire de chaque commune, représentant le Souvenir Français, dépose le 11 Novembre une gerbe au Monument aux Morts.



2. Entretenir les monuments élevés à leur mémoire, à l'exemple : de la réfection de la tombe du Capitaine Toussaint à Hadol (2023) ; Le carré militaire au cimetière de Le Clerjus (2024) ; la stèle des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à La Chapelle-aux-Bois (2025).

3. Transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en présentant l'association aux jeunes écoliers son histoire et son rôle à l'aide d'un power point et de quiz et, ce, à la demande des professeurs des écoles.

C'est grâce aux subventions communales que l'association peut assurer sa charge de commémoration, où la commune de Xertigny a versé en 2025, une somme de 200 €. Par ailleurs, l'âge venant, les combattants de deux conflits mondiaux ; d'Indochine (1946-1954) ont disparu alors que ceux du conflit d'Afrique du Nord (1954-1962) souhaitent confier les commémorations patriotiques aux jeunes générations.

#### Organisation de l'association

Une délégation générale par département chapeaute des comités dont celui de la Vôge ayant pour Président, Robert Grandclaudon, Commandant honoraire du corps des Sapeurs-Pompiers volontaires de la ville.

##### Bureau :

- **Robert Grandclaudon,**  
*Président*
- **Daniel Gegoût,**  
*Trésorier*
- **Anne Bilquey,**  
*Secrétariat*
- **Sylvie Parmentelot,**  
*Porte-Drapeau*



# Vie Associative

FCAX

**Le FCAX est composé actuellement de 9 équipes pour 140 licenciés dont 20 dirigeants. La pratique du football est possible dès l'âge de 5 ans et notre école de football compte plus de 40 jeunes jusqu'à 13 ans. Encadrés par des éducateurs compétents, passionnés et bénévoles, les jeunes se retrouvent plusieurs fois par semaine pour s'entraîner et jouer face à leurs adversaires lors de plateaux ou rencontres en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Les parents sont également très présents pour apporter leurs encouragements et assurer les déplacements.**

**L**a saison 2023-2024 aura été l'une des meilleures saisons sportives du club, les équipes Seniors encadrées par Thierry LATRAYE, Nicolas BOMBARDE et Michaël MARCKERT engagées dans les championnats de District de Division 1 et Division 3 ont joué les premiers rôles, chacune des équipes étant encore en course pour les accessions pour les divisions supérieures lors des dernières journées. Une saison également marquée par la participation au 4ème tour de Coupe de France, attendue depuis 10 ans, face l'US Vandoeuvre évoluant dans l'élite régionale. A noter que la jeune génération des U17 ont également eu un parcours brillant en terminant 2ème de leur championnat et en atteignant les demies-finales de la Coupe de Vosges.

Durant l'intersaison en 2024, le club a connu des chamboulements dans la catégorie Seniors et a accueilli un nouveau responsable Seniors, en la personne de Stéphane PATTEY, qui a accepté le challenge de maintenir les équipes Seniors à leur niveau. Un challenge réussi au cours d'une saison riche en émotions et de rencontres haletantes. Chacun ayant eu la fierté de réussir les objectifs fixés. Quant à eux, les U18, ont disputé le championnat Interdistrict en étant opposés à des équipes Meurthe-et-Mosellanes, un niveau plus relevé et exigeant qui leur servira à l'avenir.

A noter également le recrutement d'un nouvel arbitre au club en la personne d'Emilien THIÉBAUT, jeune Xertinois passionné de football et souvent spectateur. Les arbitres sont des membres du club qui œuvrent chaque week-end sur les terrains dans l'intérêt du club et leur permettent d'être en conformité avec le statut de l'arbitrage.

Pour les manifestations, l'été 2024 aura aussi été l'occasion de soutenir les Bleus lors des diffusions de match sur écran géant organisées dans les salles communales jusqu'en demi-finale face à l'Espagne.

Les réveillons du Nouvel An, gérés par le Club des Supporters, se sont tenus à la salle polyvalente et ont



affiché complet avec toujours autant de convives prêts à passer une excellente soirée.

Besoin identifié lors de la création du terrain synthétique, la saison écoulée aura vu le projet d'extension du chalet pour la réalisation de douches sortir de terre. Menés par la Communauté d'Agglomération d'Épinal et la Commune, les travaux ont été terminés en avril. Les pratiquants peuvent désormais profiter de douches sur place après leurs entraînements ou matchs.

La tribune du stade a également connu un rafraîchissement en peinture, elle est désormais recouverte des couleurs rouges et blanches tout comme les coques plastiques installées en remplacement des anciennes assises en bois.

Le club dispose d'infrastructures de qualité mises à disposition par l'intercommunalité et entretenues de façon remarquable par la commune lui permettant de pratiquer le football dans des conditions excellentes.

Tous les membres du club sont réunis autour du ballon rond et s'attèlent à apprendre le football et à transmettre leur passion autour des valeurs que sont le Plaisir, le Partage et le Respect.

La fidélité et le soutien des partenaires privés et publics est également un point important dans le fonctionnement de notre association.



# Vie Associative

Vive le football et vive le FCAX !



Une pensée émue également pour ceux qui nous ont quittés récemment, Philippe CLOOS entraîneur pendant 8 ans au début des années 2000, Guillaume BERNOT, joueur du club pendant 17 ans et Jacques JUIF ancien Président du Club.

*Le Président, Anthony GUEDES  
Suivez-nous sur [facebook.com/fcaxertigny](https://facebook.com/fcaxertigny)*

## Jeunes Sapeurs Pompiers



**L'association des Jeunes Sapeurs-pompiers forme dès l'âge de 13 ans la relève des Sapeurs-pompiers Volontaire pour le secteur de La Vôge.**

Pour Xertigny, ce ne sont pas moins de 8 jeunes qui sont en formation, répartis dans les 3 années qui composent le cursus, dont 3 qui rejoindront les rangs de leurs ainés après les épreuves du brevet national de Jeune Sapeur-Pompier prévues fin juin 2025.

Sur les 10 dernières années, ce seront ainsi 18 jeunes Xertinois qui auront obtenu leurs Brevet National et rejoindront le Centre d'incendie et de secours de XERTIGNY.

Outre leur engagement tous les samedis pour leur formation, les JSP s'engagent également dans diverses actions sur la commune :

- Ainsi, ils ont tenu un stand au bénéfice du Téléthon dans un commerce local ;
- Avec l'Amicale des Sapeurs-pompiers locaux, et

l'association une note de bonheur, procéder à une collecte de jouets pour les enfants hospitalisés.

- Réaliser une rencontre intergénérationnelle à la rencontre des personnes âgées de l'EPAHD local ;
- Rencontrer les gendarmes de la brigade toute proche du Centre de Secours pour évoquer divers sujets d'actualité ;
- Participer à l'ensemble des cérémonies patriotiques organisées sur la commune.

Il convient également de remercier l'ensemble de l'encadrement sur le secteur de la Vôge et des animateurs locaux qui au-delà de leur engagement opérationnel se rendent disponibles pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers.

**Adjudant-Chef Daniel SOUVAY,  
Président délégué de la section JSP La Vôge**

**Lieutenant Stéphane DUCHENE,  
Chef du Centre d'incendie et de Secours de XERTIGNY**

# Vie Associative

## Les Chettas



**Les Chettas, ce groupe vosgien de danseurs et musiciens a su une fois de plus renouer le plaisir du partage, du vivre ensemble à travers ses diverses représentations de danses traditionnelles, médiévales et irlandaises.**

Les Chettas n'ont pas manqué aux traditionnels journées : au marché de Noël à Plombières, aux après-midi récréatifs pour nos aînés dans les Epahd de Xertigny, Plombières, Darney, Remiremont ainsi que les animations enfantines CEL.

Cette année passée a été marquée plus spécialement par notre participation à la fête agricole à Vailly sur Sauldre dans le Cher et notre bel échange avec le groupe Bourbonnais Les pastouriaux d'Rollat venu de St Rémy dans l'Allier.

Les Chettas ont également eu l'opportunité de danser et participer à l'émission «la meilleure cuisine régionale» à la Grange Obriot (La Baffe).

**Projet 2025 :** participation le 13 juin à la fête des fées pour le Festival Vosges Secrètes et à la fête médiévale le 09 août à Remiremont.

Notre porte reste grande ouverte à toute personne aimant danser, jouer de la musique et surtout partager de bons moments conviviaux en toute simplicité.

**Siège social :** 1, le Château 88220 Xertigny  
**Didelot Florence - 472 route de la station 88370 BELLEFONTAINE**  
**Mail :** florencedidelot472@gmail.com  
**facebook :** www.les-chettas.com  
**présidente :** Didelot Florence 06 18 76 01 72



Préparatifs Vailly sur Sauldre



Animation irlandaise Remiremont



Marché de Noël de Plombières

## La Croix Rouge Française

La Croix-Rouge Française • 115 rue Neuve Grange • 88000 Epinal

### Distribution :

- Lundi et Vendredi 13h30 à 16h Epinal.
- Mercredi semaine impaire : 13h30 à 15h30 Rambervillers
- Mercredi semaine paire : 3h30 à 15h00 Xertigny (salle polyvalente)

### Vestiboutique :

24 rue des Etat-Unis Epinal  
Lundi et vendredi 13h30-17h00  
et Mercredi 11h00-17h00  
Rue Clémenceau à Rambervillers  
Jeudi 9h00-15h00  
Secourisme • Formations PSC-IPS-GQS •  
Maraude  
Vendredi 17h30-22h30

# Vie Associative

## Lire et Faire Lire

**Nous sommes 5 à 6 lectrices qui intervenons à la Xertithèque, chaque quinzaine, le samedi matin pendant la période scolaire, pour les Samed'Histoires. Les parents y inscrivent les enfants à : lireetfairelirexy@gmail.com**

Ces séances de lecture à voix haute, sont organisées avec deux petits groupes d'enfants, l'un avec les enfants de l'école maternelle, l'autre avec ceux du primaire, des CP au C E 2/CM1, hors vacances scolaires.

Nous sommes **des bénévoles** qui leur lisons des histoires afin de leur donner l'envie et le plaisir de lire. Nous voulons développer l'imaginaire des enfants et leur faire découvrir la littérature jeunesse. Chaque séance se termine par un ou des coloriages en rapport avec les lectures des petits. Les échanges sont toujours riches et joyeux. Ces moments partagés sont une bonne alternative aux écrans !

La Xertithèque offre un cadre agréable où partager cette découverte des livres (composition, illustrations) afin d'optimiser le plaisir de lire.

Alice et Juliette, les 2 bibliothécaires, nous mettent, à disposition, les nombreux albums et nous donnent toujours de précieux conseils.

Cette activité est ouverte à tous les enfants de Xertigny ainsi qu'à tous ceux qui fréquentent déjà la médiathèque.

Une fois par mois, 2 lectrices animent également, «**Du côté des bébés**» avec un public de très jeunes enfants( jusqu'à 3 ans), toujours à la Xertithèque. Les



tout-petits apprécient les comptines, les marionnettes et les jeux de doigts, tout comme leurs premiers livres... Inscription auprès des bibliothécaires de la Xertithèque.

Durant l'été, nous participons, pour la 2° année consécutive, à « **Partir en livre** » avec pour thème, cette année: Les animaux et nous, une illustratrice invitée, anime un atelier qui lui est propre. La Ligue de l'Enseignement et la municipalité sont également partenaires de cet événement. Une seconde séance de lecture, dans le parc du château et au Bois Beaudoin( si la météo le permet) est prévue également en Août .Ces séances sont ouvertes à tous, petits et grands.

**LIRE ET FAIRE LIRE** a été créée en 1998 à l'initiative d'Alexandre Jardin. Son programme culturel est développé par la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union nationale des Associations familiales) reconnues d'utilité publique.

**LIRE ET FAIRE LIRE** représente « l'Association-ressource dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme » pour le ministère de l'Education Nationale.



# Vie Associative

## La Meurotte du Croco



*Un lieu convivial à l'ancienne école d'Amerey, ateliers et bar associatif, est ouvert un samedi après par mois minimum, parfois plus selon les activités proposées, où chacun peut venir faire des rencontres, participer aux divers ateliers ou en proposer.*

*Consultez le programme sur [www.lameurotteducroco.fr](http://www.lameurotteducroco.fr) ou sur Facebook La meurotte du croco*

## LAADES (L'Âme Agit D'Être Soi)

*Connaissez-vous L'Âme Agit D'Être Soi cette association de Xertigny qui depuis quelques mois, vous invite à la Maison des associations afin de découvrir des pratiques de bien-être accessibles à tous : Biodanza, massage sur chaise, Access bars, réflexologie, relaxologie et constellations familiales...*

Ces animations sont offertes sur donations libres et pour faciliter la logistique, vous devez impérativement vous inscrire au préalable au 06 22 67 28 02.

Les personnes intéressées pour faire découvrir leurs pratiques de bien-être sont invitées à nous contacter pour envisager une intervention. Charlotte, Jean-Michel et Denis forment le bureau qui accueillent pour vous des experts dans leur domaine pour des ateliers, des conférences, des initiations qui feront votre bonheur. L'association propose également du Yoga sur chaise, chaque mercredi matin à 10h à la Verrière du Château de Xertigny. Ces cours sont dispensés à l'année par une professeure de Yoga certifiée, pour les adhérents avec une cotisation annuelle et une participation de 150€.

## Recensement de la Population 2025



Cette année, du 16 Janvier au 15 Février 2025, le recensement de la population s'est déroulé à Xertigny, organisé par l'INSEE en collaboration avec la Mairie et les Elus Locaux.



Cette opération, essentielle pour connaître l'évolution démographique de notre commune, a permis de collecter des données précieuses et détaillées sur la population Xertinoise, afin de mieux répondre aux besoins des habitants et planifier les projets à venir : le nombre de logements, la composition des foyers, la répartition des âges, et bien d'autres données.

Ces chiffres sont indispensables pour définir des priorités de développement et d'amélioration des services publics, que ce soit pour l'aménagement du territoire, la construction d'infrastructures, ou encore la gestion des services sociaux.

Les résultats de ce recensement serviront à orienter les décisions politiques et les financements annuels accordés à notre commune. Ces informations sont également utilisées pour ajuster les offres de services et garantir que les besoins de la population soient bien pris en compte.

Amélie MANGEL, Agent Territorial et Claudine MUNIER, Adjointe ont été désignées par Madame le Maire pour suivre ce recensement.

Tout au long de cette campagne, la Commune de Xertigny a compté sur l'implication des habitants, qui ont répondu nombreux à l'appel. Les 6 Agents Recenseurs, recrutés par Madame le Maire, ont remis à chaque foyer une notice de recensement leur permettant de le faire en ligne. Grâce à l'effort collectif et à l'engagement

des habitants, la procédure s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Les habitants ont également eu la possibilité de compléter leur recensement sur papier, et de se rendre à la Maison France Services, pour obtenir de l'aide en cas de difficulté avec l'accès numérique.

Grâce à la persévérance de nos agents recenseurs, **seulement 7 foyers n'ont malheureusement pas répondu à la campagne. Ce chiffre reste heureusement minime au regard des 1 441 logements recensés.**

Bien que les chiffres détaillés ne soient pas encore disponibles, les premiers retours laissent entrevoir une population stable, avec une répartition des âges diversifiée. Ces informations seront utilisées pour déterminer les actions prioritaires pour les années à venir.

Nous souhaitons remercier chaleureusement nos six agents recenseurs – Martine, Marie-Hélène, Corinne, Yvan, Pascal et Jean-Louis pour leur dévouement et leur énergie tout au long de la campagne de recensement ainsi qu'Amélie et Claudine.

La participation active de chacun contribue à faire de Xertigny un lieu de vie où les projets sont pensés pour répondre aux besoins réels de ses habitants.

# Divers

## Etat Civil



• <b>AMPIN Diego</b>	16/01/2024	REMIREMONT	fils de Jérôme AMPIN et de Camille KESSLER
• <b>CAEL DESCHASEAUX Maélia</b>	02/02/2024	EPINAL	fils de Alexis CAEL et de Cécilia DESCHASEAUX
• <b>CASANOVA CAMELIN Robin</b>	06/11/2024	EPINAL	fils de Romain CASANOVA et de Céline CAMELIN
• <b>COLIN Chloé</b>	04/05/2024	EPINAL	fille de Florian COLIN et de Morgane GRAUX
• <b>COULIBALY Mariam</b>	05/02/2024	EPINAL	fille de Boubacar COULIBALY et de Aminata DIARRA
• <b>DAROSEY Ariane</b>	01/09/2024	REMIREMONT	fille de Hugo FERRY et de Margot DAROSEY
• <b>DEMANGE Lucy</b>	17/02/2024	EPINAL	fille de Dimitri DEMANGE et de Océane DURIN
• <b>EL MERAY Moïra</b>	11/05/2024	EPINAL	fille de Mehdi EL MERAY et de Emeraude LACHAUX
• <b>FERREIRA Tylan</b>	03/02/2024	EPINAL	fils de Donovan FERREIRA et de Sandy MULLER
• <b>GROSJEAN Mylan</b>	20/01/2024	REMIREMONT	fils de Jonathan GROSJEAN et de Anaïs THIEBAUT
• <b>GUERNIER Amaury</b>	29/10/2024	EPINAL	fils de Romain GUERNIER et de Sabrina PIERRE
• <b>HOUILLON Albane</b>	24/01/2024	EPINAL	fille de Emilien HOUILLON et de Camille GEORGEL
• <b>HUMBERT Louis</b>	31/12/2023	EPINAL	fils de David HUMBERT et de Audrey FRANCOIS
• <b>KHAMSY Léna</b>	06/06/2024	EPINAL	fille de Alexis KHAMSY et de Marine PEREIRA
• <b>LACLEF Aloys</b>	26/08/2024	EPINAL	fils de Romain LACLEF et de Léa SZEWC
• <b>LACROIX Lyra</b>	23/06/2024	EPINAL	fille de Aristide LACROIX et de Mathilde ARNOULD
• <b>MATHIEU Lya</b>	02/09/2024	EPINAL	fille de Dylan MATHIEU et de Camille GERARD
• <b>NICOLE Abygaelle</b>	03/10/2024	EPINAL	fille de Rémy NICOLE et de Fanny GERARD
• <b>PIERREL Achille</b>	16/09/2024	REMIREMONT	fils de Maxime PIERREL et de Coralie JEANCOLAS
• <b>SCHMILDIN Simon</b>	10/12/2024	EPINAL	fils de Allan SCHMIDLIN et de Sarah CLEMENT
• <b>SEILER EMON Cassidy</b>	26/01/2024	EPINAL	fille de Jérémie SEILER et de Katia EMON
• <b>THIERRY BLONDEL Léa</b>	25/03/2024	EPINAL	fille de Tomy THIERRY et de Laetitia BLONDEL
• <b>TISSOT Axel</b>	11/09/2024	NANCY	fils de Loïc MICHEL et de Mélanie TISSOT
• <b>VERTU Hugo</b>	28/09/2024	EPINAL	fils de Benjamin VERTU et de Victoria GIETHLEN
• <b>VUILLEMARD Sacha</b>	21/06/2024	NANCY	fils de Gaëtan VUILLEMARD et de Flore PETITGENET

## MARIAGES 2024

• <b>GLÉMOT Anthony</b> Georges Bastien et <b>LEFEBVRE Sabrina</b>	.....	01/06/2024
• <b>JEANJACQUOT Johann</b> Robert Fernand et <b>GERMAIN Virginie</b> Cathy	.....	01/06/2024
• <b>DELANDRE Alain</b> Marcel Serge et <b>LOUIS Véronique</b> Marie	.....	15/06/2024
• <b>GRONDIN Georget</b> Bernard et <b>DESCLES Laetitia</b>	.....	15/06/2024
• <b>MATHEYX Xavier</b> Gilbert René, Paul, Ghislain et <b>D'ERRICO Marina</b>	.....	21/06/2024
• <b>MARQUIS Mathieu</b> André Gérard et <b>RICHARD Céline</b> Renée	.....	03/07/2024
• <b>GUEDES Jérôme</b> Christian Carlos et <b>BÉGEL Mélanie</b> Marie Hélène	.....	06/07/2024
• <b>DE SALENEUVE Kenny</b> Alain Hugues et <b>MENU Morgane</b>	.....	13/07/2024
• <b>COLOMBIER Max</b> et <b>CHEVALME Laura</b>	.....	20/07/2024
• <b>GANTOIS Bertrand</b> Pierre Jean et <b>PERNOT Mélissa</b> Georgette Lucette	.....	24/08/2024
• <b>GEORGEL Florian</b> Philippe Marc, Henri et <b>MÉDINA Caroline</b> Eliane Marcelle...	.....	24/08/2024



## DÉCÈS 2024

- **ANTOINE François** Denis Pierre, 21/06/2024 à NANCY
- **AUBRY Jean Jacques** André, Robert, 26/06/2024 à XERTIGNY
- **BERNARD Andrée** Yvonne, 16/08/2024 Veuve COURTOIS à XERTIGNY
- **BOYER Jean Henri**, 19/05/2024 à EPINAL
- **BRENIÈRE Jean Marie** Del, André, 22/08/2024 à GOLBEY
- **CHARRIÈRE Jean Dominique**, 15/01/2024 à XERTIGNY
- **CLAVELOT Denis** André Louis, 23/07/2024 à XERTIGNY
- **COLNOT Paulette** Raymond Cécile, Georgette, Augustine 16/11/2024, Veuve MANGIN à XERTIGNY
- **COLOMBAIN Marguerite** Marie, 23/11/2024, Veuve DUCHENE à XERTIGNY
- **COPIN Philippe** Michel Marc, Louis 01/01/2024 à XERTIGNY
- **COURTOT Henri** Louis Jean, 15/10/2024 à XERTIGNY
- **CREUSOT Thérèse** Marie, 25/04/2024, Veuve CARTINIERE à XERTIGNY
- **CUNE Pierrette** Renée, 07/02/2024, Epouse RELIN à XERTIGNY
- **DAMON Josette**, 20/04/2024, Veuve THIERY à XERTIGNY
- **DAVAL Ginette** Pierrette Marie, Félicie, 19/06/2024, Veuve WEISGERBER à XERTIGNY
- **DELANDRE Serge** Georges Maurice, 23/05/2024 à VILLE-SUR-ILLON
- **DÉROSIER Alice** Berthe Mathilde, 26/07/2024, Veuve ROUSSEL à XERTIGNY
- **DRÜSSEL Hannelore** Klara, 28/06/2024, Veuve SCHMIDLE à XERTIGNY
- **DUC Bernadette** Marie Renée, 28/06/2024, Veuve GOULET à XERTIGNY
- **DUCHENE Jean Marie**, 04/05/2024 à EPINAL
- **DUHOUX Marie** Andrée Yvonne, 24/08/2024, Veuve LUSIEUX à EPINAL
- **FISCHER Irma** Marie, 12/09/2024, Veuve BERNET à XERTIGNY
- **FRANÇOIS Bernard** Gaston, 04/02/2024 à VANDOEUVRE-LES-NANCY
- **GHEZA Marguerite**, 25/09/2024, Veuve VALENTIN à XERTIGNY
- **GOUYON Andrée** Gilberte Marie, 15/10/2024, Veuve MARTIN à XERTIGNY
- **GRISÉ Evelyne** Rolande Aimée, 30/07/2024, Epouse GALLET à EPINAL
- **GRITTI Emilio** Rocco, 16/11/2024 à XERTIGNY
- **GUENFOUD Khoudir**, 20/03/2024 à XERTIGNY
- **GURY Josette** Andrée Michelle, 25/02/2024, Epouse LAUZIN à XERTIGNY
- **HAGENAUER Nicole** Régine Maria, 11/04/2024, Veuve GERARD à XERTIGNY



- **HANS Nicole** Danièle Aline, 13/08/2024, Veuve POINTURIER à XERTIGNY
- **JACOBERGER Anne-Marie**, 07/07/2024 à XERTIGNY
- **JACOTEZ Nicole** Marie Monique, 18/07/2024, Epouse DEVOILLE, à EPINAL
- **JEANDEMANGE Vincent** Henri Damien, 08/08/2024 à XERTIGNY
- **JEANDON Paul** Emile, 22/03/2024 à XERTIGNY
- **JOLY André** Jules, 8/05/2024 à EPINAL
- **JUIF Jacques** Albert Louis, 23/12/2024 à XERTIGNY
- **LAHACHE Bernard** Jule, 27/08/2024 à XERTIGNY
- **LAMBOTTE Hubert** Maurice, 10/04/2024 à NANCY
- **MILLET Daniel** Guy, 30/10/2024 à XERTIGNY
- **PERNEL Odile** Marie, 14/10/2024, Veuve BENOIT à EPINAL
- **PERNOT Bernard** Jules Léon, 25/09/2024 à EPINAL
- **PERNOT Yvette** Marie Geneviève, Louise, 13/01/2024, Veuve MAURICE à XERTIGNY
- **PERRINGUÉ Daniel** Lucien Louis, 10/12/2024 à GOLBEY
- **PETITCOLIN Monique** Marie Hélène, 30/06/2024, Veuve ADAM à NANCY
- **PETITJEAN Jacqueline** Hélène, 27/12/2023, Veuve DUTHEIL à REMIREMONT
- **PIERRAT Jeannine**, 19/06/2024, Veuve BAUDOIN à XERTIGNY
- **PIERRE Geneviève** Marie Marcelle, 17/11/2024, Veuve VAUTHIER à EPINAL
- **PITOY Lucienne** Simonne, 03/03/2024 à XERTIGNY
- **POIRSON Jean-Jacques** Charles, 01/11/2024 à EPINAL
- **THIÉTRY Pierre** Albert, 20/06/2024 à XERTIGNY
- **THIRION Bernadette** Marie Andrée, 16/03/2024 à XERTIGNY
- **VALDENAIRE Colette** Monique, 03/04/2024, Epouse ANDRE à XERTIGNY
- **VALLAR Gilles**, 04/02/2024 à VANDOEUVRE-LES-NANCY
- **VAUTHIER Roger** Jean Marie, 06/01/2024 à MATTAINCOURT
- **VERE Fabrice**, 08/12/2024 à EPINAL
- **VIAL Jean-Marie** Jacky, 14/11/2024 à XERTIGNY
- **VILLEMIN Pierre** Marie André, 18/09/2024 à EPINAL
- **VUILLEMIN Pierre** Marie, 08/06/2024 à XERTIGNY
- **WEISS Wilfried** Ernst, 17/08/2024 à EPINAL

# Divers

## Cartes d'identité et Passeports

Depuis Novembre 2022, la Ville de Xertigny dispose d'un Equipment de Recueil Fixe pour les créations et les renouvellements des CNI (Cartes Nationale d'Identité), ainsi que les Passeports. Carine GIUDICI vous accueille à cet effet, uniquement sur RDV :

- les Lundis de 8h00-12h00 et 14h00-17h30 ;
- les Mercredis de 8h00-12h00 et 14h00-17h30 ;
- les Jeudi matin de 8h00 à 12h00 ;
- le 1<sup>er</sup> Samedi de chaque mois de 9h00-12h00.

A noter que les documents d'identité réalisés pourront être retirés aux mêmes jours et horaires indiqués, sans RDV.

Les RDV de Création peuvent maintenant être pris sur internet (<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>) ou par téléphone au 03 29 30 10 34 aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Une pré-demande est à effectuer en ligne, avant toute prise de RDV, sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/> (valable pour les cartes d'identité et les passeports).

Il est désormais possible de **renouveler sa CNI gratuitement avant la fin de validité**, permettant d'obtenir son identité numérique et sa CNIE au format carte bancaire (à conditions : d'être majeur, ne pas déjà posséder une CNIE, réaliser une pré-demande en ligne via le site de l'ANTS et restituer l'ancienne carte lors de la remise de la nouvelle).

La procédure est la même que pour un renouvellement classique, un lien est alors envoyé dans le SMS informant de la disponibilité du titre. Il suffit de suivre le lien et les consignes sur le site France Identité, jusqu'à recevoir un QR code que l'agent validera lors de la mise à disposition du titre.

**NB : le renouvellement de la CNI est payant uniquement en cas de non présentation de l'ancienne CNI, en effet en cas de perte ou de vol de votre CNI vous devrez procéder au paiement d'un timbre fiscal de 25€.**



### A noter également :

- **La liste des justificatifs** à apporter lors du RDV vous sera directement indiquée par l'ANTS suite à la réalisation de votre pré-demande.
- **Les documents d'identité sont instruits, traités et réalisés par le CERT de Metz** : seul le CERT est habilité à valider les justificatifs apportés, ainsi que les photos d'identité (à noter que la Ville de Xertigny dispose à l'Hôtel de Ville d'un photomaton accessible aux horaires d'ouverture).
- **Les délais d'attente pour un RDV oscillent entre quelques jours à 1 mois et les documents d'identité sont réalisés dans un délai de 4 à 7 semaines suivant la période**, aussi nous ne pouvons que vous conseiller de vous y prendre suffisamment en avance.



## La fin du réseau cuivre

**Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.**

*Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet Haut Débit, grâce à l'ADSL.*

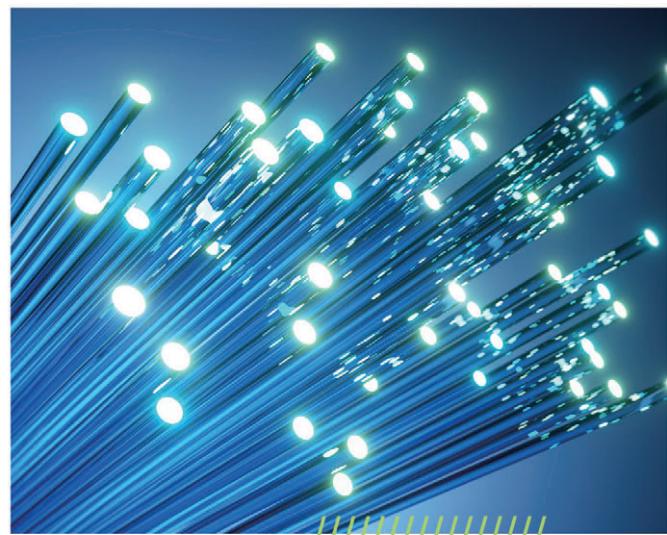
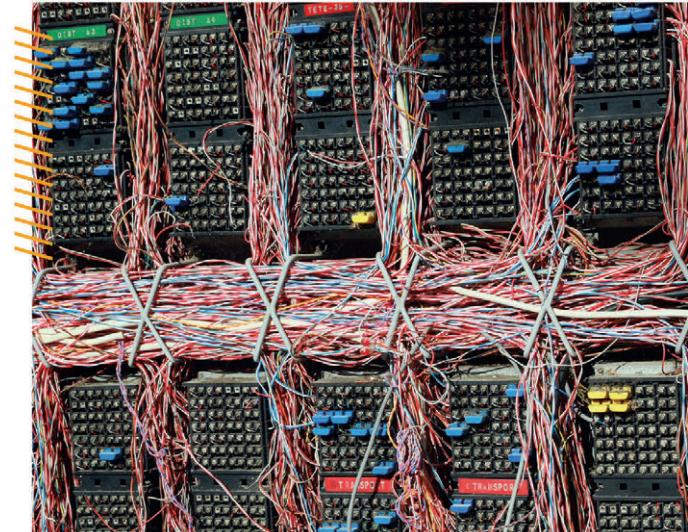
**A**rrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la Fibre Optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange** (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

La date de la fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) n'est pas encore connue pour notre commune, mais vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.



Permanence organisée par Losange, en présence des opérateurs commerciaux le 18 septembre de 9h30 à 12h à la salle Verrière.

\* Un courrier a été envoyé aux non-abonnés fibre.

# Divers

## Entretiens divers sur la Commune

### DECHETS :

#### Déchetterie :

La Déchetterie, située Route d'Epinal en entrée de ville, aux particuliers, de déposer gratuitement les encombrants métalliques, le verre, le papier, le carton, les déchets verts, le bois, les huiles usagées, les déchets ménagers spéciaux, les bouteilles en plastique et les batteries ou encore le tout-venant. Un point d'apport volontaire a également été mis en place pour recueillir, en dehors des heures d'ouverture de la déchetterie, le verre, les bouteilles en plastique, les cartons et les journaux. Auxquels s'ajoutent, à divers endroits de la commune, des points de dépôt du verre situés à Amerey, Basses de Moyenpal, Déchetterie, Granges, Granges Richard, Haut de Moyenpal, la Gare, la Reginotte, le Bozet, le Roulier, le Void de la Bure, le Petit Parking à côté de Colruyt et Rasey.

#### Rappel des Horaires de la Déchetterie :

(fermée les jours fériés)

Lundi	Fermée	
Mardi	Fermée	13h-18h
Mercredi	9h-12h	13h-18h
Jeudi	Fermée	13h-18h
Vendredi	Fermée	13h-18h
Samedi	9h-12h	13h-18h
Dimanche	9h-12h	Fermée

N'oublions pas que le tri de nos déchets permet non seulement de limiter leur coût de traitement, mais qu'il a un effet bénéfique sur les ressources en matières premières de notre planète.

#### Concernant les Encombrants :

Ces derniers (meubles, électroménager, etc...) doivent désormais être directement déposés en déchetterie. Certaines associations du territoire vosgien œuvrent pour le réemploi et/ou proposent des solutions de débarras d'encombrants ou de vide-maisons, n'hésitez pas à les solliciter directement.



#### Ramassage des Conteneurs :

Le service de ramassage des Ordures Ménagères et la gestion de la déchetterie sont assurés par le SICOVAD (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Ordures Ménagères). Les déchets sont à déposer le Jeudi soir avant 18h00 pour les sacs de tri (« sacs jaunes ») ramassés chaque semaine et les ordures ménagères (« sacs noirs ») ramassés 1 semaine sur 2 suivant le calendrier indiqué à l'onglet SICOVAD du présent Bulletin Municipal.

Depuis 2025, les « sacs jaunes » ne sont plus distribués dans les boîtes aux lettres, ils sont à récupérer à la Déchetterie ou à l'Hôtel de Ville suivant les horaires d'ouverture. Le SICOVAD nous demande également de vous rappeler que les « sacs jaunes » ne doivent servir qu'au tri des déchets et ne constituent en aucun cas des palliatifs aux sacs poubelles (« sacs noirs ») qu'il vous faut acquérir ni à d'autres usages personnels..



## Compostage :

En partenariat avec le SICOVAD, la Ville de Xertigny a déployé, et inauguré le 9 juillet, un site de Compostage Collectif qui est situé sur le parking de la Maison des Associations. Il s'agit d'un site ouvert de traitement de proximité des biodéchets ménagers, ouvert à toutes et tous. Le compost produit collectivement sera directement valorisé sur place. Les référents de cette installation sont Messieurs Jean-Marie JEANDIN et Bernard BERNIER

Si vous êtes par ailleurs intéressés pour aider nos Elus et Agents Techniques dans cette démarche de déploiement, vous pouvez devenir Référent Bénévole du Site.



**Merci de nous contacter à cet effet au 03 29 30 10 34 ou par mail à [accueil@mairie-xertigny.fr](mailto:accueil@mairie-xertigny.fr)**

## Au retour des beaux jours :

Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de porter atteinte à la tranquillité (bruit) ou à la santé du voisinage sont autorisés :

- **Les Jours ouvrables :**  
**8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30**
- **Les Samedis :**  
**9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00**
- **Les Dimanches et Jours Fériés :**  
**10h00 - 12h00**

## Cimetières du Centre et de Rasey :

Pendant la Saison Estivale, les Agents Techniques de la Ville de Xertigny font au mieux pour entretenir les deux Cimetières de la collectivité, toutefois la Commune de Xertigny étant 0% Phyto depuis plus de 10 ans, et suivant les conditions climatiques, les mauvaises herbes peuvent effectivement pousser rapidement à divers endroits et sont dures à éradiquer en leur globalité.

*A noter que si la Ville a en charge l'entretien des espaces verts communs et allées, les tombes ont un statut de propriété privée. Aussi, l'entretien des tombes et autour de celles-ci incombent aux familles propriétaires des concessions.*

## En Hiver, les bons réflexes :

Depuis de très nombreuses années, la Commune de Xertigny met en place un système d'astreinte, en appui sur les agents techniques, lié aux intempéries pendant toute la période hivernale.

Ce système - déployé sur 16 semaines au total - permet ainsi d'assurer votre sécurité sur les routes communales : en cas de chutes de neige, ce sont 2 tournées principales qui sont mises en place avec les véhicules correspondants (les Hauts et les Bas), accompagnées d'un tracteur pour le déneigement de la partie centrale et des parkings publics, mais également d'une équipe pour le déneigement des trottoirs.

Xertigny comprenant plus de 90 km de voirie communale, nous vous recommandons de rester calme et surtout de prendre vos dispositions en parallèle. En effet, équiper son véhicule de pneus ou dispositifs adaptés est une étape quasi-incontournable pour notre commune qui se situe de 300 à 600 m d'altitude. Nos agents techniques font au mieux chaque année pour répondre à l'ensemble des demandes, toutefois les conditions d'exercice (chutes de neige en abondance et/ou verglas) sont parfois telles qu'elles sont également compliquées pour eux sur le terrain.

Nous rappelons qu'**il revient à chacun de saler et/ou de déneiger le trottoir bordant son domicile**. Le cas échéant, nous vous remercions également de vous stationner au mieux dans les rues et/ou de bien entretenir vos espaces verts afin de faciliter le passage des équipes.

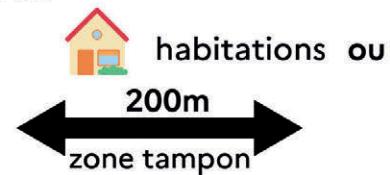
## Guide de l'Emploi du Feu

### Prévention du risque incendie

#### 3 zones déterminées par l'arrêté préfectoral



Forêt



##### Je suis forestier

Déchets végétaux issus de la gestion forestière



##### Je suis agriculteur

###### Je souhaite brûler

Des végétaux sur pied



Des pailles et autres résidus dans le cadre de la PAC



Des résidus secs issus des activités agricoles : taille arbres fruitiers, vignes et élagage haies



##### J'utilise un enfumoir



##### Je suis un particulier



Allumer un feu de cuisson



Éliminer des déchets végétaux par le feu



##### Je suis une collectivité



Éliminer des déchets végétaux par le feu

Usages des feux d'artifices

sous conditions du 1<sup>er</sup> octobre au 14 mars

interdit

sous conditions Enfumoir classique - interdit à partir du niveau "sévère"

interdit

interdit

c.f. Règlement sanitaire départemental

interdit

interdit

écoubage autorisé par le maire en zone de montagne du 1<sup>er</sup> octobre au 14 mars

interdit

sous conditions - du 1<sup>er</sup> octobre au 14 mars de 7h à la tombée de la nuit

sous conditions Enfumoir classique - interdit à partir du niveau "sévère"

sous conditions - à 15m des habitations + ressource en eau

interdit

c.f. Règlement sanitaire départemental

interdit

interdit du 15 mars au 30 septembre sauf autorisation du maire et de la préfecture

**À partir du niveau de danger "sévère" des restrictions d'usage sont applicables.**



Du 15 mars au 30 septembre, l'usage du feu en forêt et jusqu'à une distance de 200m des forêts est interdit.



Cigarettes



Barbecues



Feux de camp



Brûlage de déchets



Lanternes volantes



Feux d'artifices

Les déchets végétaux issus de l'activité agricole et forestière, ne sont pas considérés comme des déchets verts ménagers. Il est donc possible de les brûler sous conditions. **Le broyage reste la solution à privilégier.**



# Divers



terres  
agricoles

Hors zone tampon

✓ autorisé sur décision du maire

✗ interdit

✓ sous conditions - du 1<sup>er</sup> octobre au 14 mars  
de 7h à la tombée de la nuit  
sous conditions - du 15 mars au  
30 septembre de 7h à 13h

✓ autorisé

✓ autorisé

✗ interdit

c.f. Règlement sanitaire  
départemental

✗ interdit

✓ sur autorisation du maire  
et de la préfecture



Suivez la situation du risque  
incendie dans les Vosges  
du 15 juin au 30 septembre :



Scannez-moi  
pour consulter l'arrêté  
préfectoral en cours  
[bit.ly/situation\\_vosges\\_risque\\_incendie](http://bit.ly/situation_vosges_risque_incendie)

/prefet.vosges @Prefet88

@prefet88

/prefet88 @prefet88

Ayons les bons réflexes :  
ainsi les feux de forêt et de  
végétation pourront être  
évités toute l'année.



## Comment s'en protéger ?

En cas de feu, suivez les consignes des pompiers, votre habitation est le meilleur abri si vous avez bien débroussaillé votre jardin et éloigné les combustibles des murs.

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18 ou le 112 et localisez le départ de feu en indiquant l'adresse ou si possible la géolocalisation au moyen de votre téléphone.

**AYONS  
LES BONS  
RÉFLEXES**



[feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

# Divers



## Location de salles

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES								
SALLES	XERTIGNY			EXTERIEURS			CAUTION	NOMBRE DE PERSONNES POUR UN REPAS
	JOURNÉE	WEEK-END	WEEK-END PROLONGÉ	JOURNÉE	WEEK-END	WEEK-END PROLONGÉ		
SALLE POLYVALENTE	180 €	310 €	400 €	420 €	840 €	1 050 €	400 €	45 TABLES / 300 CHAISES / 10 MANGES DEBOUT <b>(240 PERSONNES POUR UN REPAS MAXIMUM - 500 PERSONNES DEBOUT MAXIMUM)</b>
SALLE DES FÊTES	150 €	255 €	330 €	220 €	380 €	490 €	400 €	13 TABLES RECTANGULAIRES / 7 TABLES RONDES / 107 CHAISES <b>(80 PERSONNES POUR UNE REPAS MAXIMUM - 200 PERSONNES DEBOUT MAXIMUM)</b>
SALLE DE RASEY	130 €	220 €	285 €	200 €	340 €	440 €	400 €	12 TABLES / 70 CHAISES <b>(70 PERSONNES POUR UN REPAS MAXIMUM - 150 PERSONNES DEBOUT MAXIMUM)</b>
VERRIÈRE	115 €	195 €	253 €	180 €	310 €	400 €	400 €	12 TABLES / 58 CHAISES / 4 MANGES DEBOUT <b>(50 PERSONNES POUR UN REPAS MAXIMUM - 80 PERSONNES DEBOUT MAXIMUM)</b>
FAISANDERIE	70 €	120 €	155 €	140 €	240 €	310 €	100 €	18 TABLES / 13 CHAISES (ARMATURES FER) / 35 CHAISES (BOIS) / 40 BANCS / 1 FRIGO / 1 JEU DE QUILLES <b>PAS D'ÉLECTRICITÉ / EAU NON POTABLE !</b>
TORELE	30 €	50 €	65 €	70 €	120 €	155 €	100 €	<b>FONTAINE D'EAU NON POTABLE !</b>

Week-end prolongé : si jour férié avant ou après + si besoin de préparer la salle en amont

SALLE POLYVALENTE								
SALLES	ENTERREMENTS		TYPES DE PACKAGES	EQUIPEMENTS		MONTANT	CAUTION	
	DEMI-JOURNÉE			BASIQUE				
SALLE POLYVALENTE		90€ + Vaisselle			Inclus l'accès au vidéoprojecteur, l'écran et les micros (SANS accès au local sonorisation)	70 €	600 €	
SALLE DES FETES		75€ + Vaisselle		PROFESSIONNEL (sur justificatif d'entreprise)	Inclus l'accès au vidéoprojecteur, l'écran et les micros (AVEC accès au local sonorisation)	150 €	800 €	
SALLE DE RASEY		65€ + Vaisselle						
VERRIERE		60€ + Vaisselle						

Forfait ménage : 22€/heure



**S.POIROT** Charpente  
Ossature bois  
Couverture Désamiantage

485, rue de l'Église - 88460 LA BAFFE  
Tél. : 03 29 33 24 37 / 06 07 65 63 06  
Mail : poirot.stephane@wanadoo.fr

RECONNUE GARNIELE  
QUALIBAT  
ENTREPRISE CERTIFIÉE  
QUALIBAT  
QUALIGAZ  
RGE ECO artisan

**chevallier**  
peinture & façades

bâtir / environnement  
Primes Ecoenergie.com  
LES PROS de la performance énergétique  
RECONNUE GARANT ENVIRONNEMENT  
RGE  
QUALIBAT

522, rue du Tissage 88220 DOUNOUX / Tél : 03 29 29 03 00 / Mail : contact@chevallier-batiment.fr

